

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



| Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Publications périodiques

#### Comptes annuels

## NATIONAL BANK OF PAKISTAN

Société de droit pakistanais

Siège social : II Churdrigar Road - KARACHI – PAKISTAN

Adresse de la succursale en France : 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

### Comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2022 (en milliers de Roupies)

#### A. Comptes non consolidés au 31 décembre 2022

##### Rapport du commissaire aux comptes indépendant

###### Rapport sur l'audit des états financiers non consolidés

###### Avis

Nous avons vérifié les états financiers non consolidés joints de **National Bank of Pakistan** (la Banque) qui contiennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2022 de même que le compte de résultat non consolidé, l'état non consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau non consolidé des variations des capitaux propres et le tableau non consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice alors clos ainsi que les déclarations certifiées non auditées reçues des succursales, sauf pour 98 succursales que nous avons auditées, et les notes aux états financiers non consolidés, notamment un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Nous déclarons avoir obtenu toutes les informations et explications qui, à notre connaissance, étaient nécessaires aux fins de l'audit.

A notre avis, à notre connaissance et selon les explications qui nous ont été données, le bilan non consolidé, le compte de résultat non consolidé, l'état non consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau non consolidé des variations des capitaux propres et le tableau non consolidé des flux de trésorerie ainsi que les notes en faisant partie respectent les normes comptables et d'informations financières applicables au Pakistan, et donnent les informations requises par l'Ordonnance de 1962 sur les sociétés bancaires et par la Loi de 2017 sur les sociétés (XIX de 2017), de la manière prévue, et respectivement donnent une image fidèle et exacte de l'état des affaires de la Banque au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats, des variations des capitaux propres et de ses flux de trésorerie pour l'exercice alors clos.

###### Fondement de notre avis

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit en vigueur au Pakistan. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détails dans la partie sur les *Responsabilités du Commissaire aux comptes au titre de l'audit des états financiers non consolidés* de notre rapport. Conformément au *Code déontologique des comptables professionnels* du Conseil des comptables sur les normes éthiques internationales, tel qu'adopté par l'Institut des experts-comptables du Pakistan (le « Code »), nous sommes indépendants de la Banque, et nous respectons nos autres responsabilités éthiques conformément au Code. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

###### Observations

Nous attirons votre attention sur la note 25.3.4.1 aux états financiers non consolidés qui explique le risque lié aux obligations de pension de la Banque. Selon l'avis de son conseil juridique, le Groupe est convaincu du résultat favorable de cette question et, ainsi, les états financiers non consolidés ne prévoient aucune provision. Notre avis n'est pas qualifié à cet égard.

###### Questions d'audit clés

Des questions d'audit clés sont les questions qui, à notre avis, étaient les plus importantes dans le cadre de notre audit des états financiers non consolidés de l'exercice actuel. Il a été répondu à ces questions dans notre audit des états financiers non consolidés dans leur ensemble et en formant notre avis à ce sujet, et nous n'exprimons aucun avis distinct sur ces questions.

Se trouvent ci-dessous les questions d'audit clés :

N° S.	Questions d'audit clés	Comment la question a été réglée dans notre audit
1	<p><b>Provision pour avances :</b>  (Voir les notes 5.6 et 11.4 aux états financiers non consolidés)</p> <p>La Banque fait des provisions pour avances étendues au Pakistan sur un critère temporel qui implique de s'assurer que toutes les avances non productives sont classées conformément au critère de l'ancienneté prévu par les Réglementations prudentielles (RP) émises par la State Bank of Pakistan (SBP).</p> <p>Outre le critère temporel indiqué ci-dessus, les RP prévoient une évaluation subjective de la solvabilité des emprunteurs pour déterminer la classification des avances.</p> <p>Les RP prévoient également la création d'une provision générale pour certaines catégories d'avances.</p> <p>La provision pour avances des succursales étrangères est prévue conformément aux exigences des régimes réglementaires respectifs.</p> <p>La Banque a comptabilisé 8 060 millions de roupies en provision nette pour avances dans le compte de résultat non consolidé pour l'exercice actuel. Au 31 décembre 2022, la Banque détient 208 059 millions de roupies en provision pour avances. Cela inclut des provisions générales au titre de son portefeuille sous-productif sur la base de la prudence.</p> <p>La détermination de la provision pour avances basée sur le critère indiqué ci-dessus reste un pouvoir important d'appréciation et d'estimation. En raison de la signification de l'impact de ces appréciations et estimations et de la matérialité des avances par rapport aux états financiers non consolidés globaux de la Banque, nous avons estimé que la question de la provision pour avances constituait une question d'audit clé.</p>	<p>Nos procédures d'audit destinées à vérifier la provision pour avances nationales incluaient, entre autres, ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• compréhension du processus de gestion de l'inscription de la provision, et conformité avec les exigences des PR ; et</li> <li>• évaluation de la conception, et test de l'efficacité opérationnelle des contrôles concernés établis par la Banque pour identifier des pertes et déterminer le provisionnement nécessaire pour les avances non productives.</li> <li>• sélection aléatoire des comptes de prêts et exécution des procédures importantes suivantes pour évaluer si la provision générale et particulière était appropriée : <ul style="list-style-type: none"> <li>i) contrôle de la documentation relative au crédit, les remboursements de prêts/versements de marge, test de la classification des avances non productives selon le nombre de jours impayés ;</li> <li>ii) contrôle de l'évaluation par la direction de la classification des facilités de prêts d'un client comme productives ou non productives selon l'analyse du schéma de remboursement, inspection de la documentation relative au crédit et discussions approfondies avec la direction ;</li> <li>iii) en cas de prêts restructurés, examen de la documentation détaillée de restructuration, notamment les approbations, les avis juridiques, les modalités de restructuration, les informations relatives au paiement et tous autres documents pertinents afin de s'assurer que la restructuration a été réalisée conformément aux RP ;</li> <li>iv) également, examen des procès-verbaux de réunion des comités de crédit, de risque, de compliance et d'audit pour identifier les expositions aux risques ; et</li> <li>v) discussions avec la direction afin de remettre en cause les hypothèses et appréciations utilisées lors de l'examen du portefeuille et de l'inscription des provisions.</li> </ul> </li> </ul> <p>Nous avons émis des instructions aux commissaires aux comptes de ces succursales étrangères qui ont été choisies pour l'audit en soulignant la « Provision pour avances » comme risque significatif. Les commissaires aux comptes de ces succursales ont exécuté les procédures d'audit afin de vérifier la conformité aux exigences réglementaires et nous ont rapporté leurs résultats. En qualité de commissaires aux comptes de la Banque, nous avons évalué le travail effectué par les commissaires aux comptes et leurs résultats.</p>

2	<p><b>Valorisation des actions ordinaires cotées, des unités de fonds mutuels et des certificats de financement à terme classés comme disponibles à la vente</b></p> <p>(Voir les notes 5.2 et 10.1 aux états financiers non consolidés)</p> <p>La Banque dispose d'investissements importants en actions, unités de fonds mutuels et certificats de financement à terme classés comme disponibles à la vente. Conformément à la politique de la Banque, les actions ordinaires cotées et les unités de fonds mutuels doivent être testées pour dépréciation quand il y a une baisse significative ou prolongée de la juste valeur des investissements. En outre, les certificats de financement à terme doivent être évalués pour dépréciation conformément aux Réglementations Prudentielles de SBP qui impliquent un critère subjectif.</p> <p>La signification du montant d'investissement, de la subjectivité impliquée et des hypothèses utilisées lors de la dépréciation est importante pour les états financiers non consolidés. Par conséquent, nous l'avons envisagé comme une question d'audit clé.</p>	<p>Nous avons exécuté aléatoirement les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le coût de chaque investissement a été comparé à sa valeur vénale, si disponible, afin de déterminer la baisse/l'augmentation de l'évaluation ;</li> <li>• nous avons vérifié si, en cas d'actions ordinaires cotées et d'unités de fonds mutuels classés comme disponibles à la vente, l'impact de la baisse significative ou prolongée a été comptabilisé ou non de manière cohérente conformément à la politique de la Banque comme indiqué à la note 5.25(c) ; et</li> <li>• concernant les certificats de financement à terme, nous avons vérifié que les certificats de financement à terme cotés ont été évalués conformément aux prix cotés et, concernant les certificats de financement à terme non cotés, nous avons vérifié qu'ils ont été évalués au coût historique minoré des provisions. En outre, les certificats de financement à terme ont également été évalués selon des preuves de détérioration de la santé financière de la société émettrice et du calendrier de remboursement.</li> </ul>
---	---	---

#### **Informations autres que les Etats financiers non consolidés et consolidés et le Rapport du commissaire aux comptes à leur sujet**

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le Rapport annuel, mais n'incluent pas les états financiers non consolidés, les états financiers consolidés et nos rapports du commissaire aux comptes à leur sujet.

Notre avis sur les états financiers non consolidés ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à ce titre.

Concernant notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations et, à ce titre, de considérer si les autres informations sont significativement incohérentes aux états financiers non consolidés ou si les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de l'audit ou autrement apparaissent être significativement déformées. Si, selon le travail que nous avons réalisé, nous concluons qu'il existe une anomalie significative de ces autres informations, nous sommes tenus de l'indiquer. Nous n'avons rien à déclarer à ce titre.

#### **Responsabilités de la Direction et du Conseil d'administration au titre des Etats financiers non consolidés**

La direction est chargée de l'établissement et de la juste présentation des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables et d'informations financières, telles qu'applicables au Pakistan, aux exigences de l'Ordonnance de 1962 sur les sociétés bancaires et à la Loi de 2017 sur les sociétés (XIX de 2017) ainsi que du contrôle interne comme la direction l'estime nécessaire à l'établissement des états financiers non consolidés qui sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers non consolidés, la direction est chargée d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités en divulguant, si nécessaire, les questions liées à la continuité de l'exploitation et en utilisant la méthode comptable de la continuité d'exploitation, sauf si la direction souhaite liquider la Banque ou cesser ses opérations ou n'a aucune alternative réelle que de le faire.

Le Conseil d'administration est chargé de superviser le processus de comptabilité de la Banque.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes au titre de l'Audit des Etats financiers non consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable concernant la question de savoir si les états financiers non consolidés, dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur, et d'émettre un rapport du commissaire aux comptes qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais n'est pas une garantie qu'un audit mené conformément aux Normes Internationales d'Audit, telles qu'en vigueur au Pakistan, détectera toujours une anomalie significative quand elle existe. Les anomalies peuvent provenir d'une fraude ou résulter d'une erreur, et sont réputées significatives si elles pourraient raisonnablement, seule ou ensemble, influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur le fondement de ces états financiers non consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux Normes Internationales d'Audit en vigueur au Pakistan, nous donnons un avis professionnel et conservons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De plus :

- nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers non consolidés, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur, concevons et réalisons des procédures d'audit en réponse à ces risques et obtenons des informations probantes qui sont suffisantes et appropriées pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative découlant d'une fraude est supérieur à celui découlant d'une erreur, vu que la fraude peut inclure la conspiration, la contrefaçon, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou l'annulation du contrôle interne ;
- nous obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui sont appropriées aux circonstances, mais non aux fins d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des déclarations y relatives formulées par la direction ;
- nous exprimons notre avis sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode comptable de la continuité de l'exploitation et, selon les informations probantes obtenues, si une incertitude significative existe concernant les événements ou conditions qui peut jeter un doute significatif sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport du commissaire aux comptes sur les déclarations y relatives des états financiers non consolidés ou, si ces déclarations sont inadéquates, de modifier notre avis. Nos conclusions sont basées sur les informations probantes obtenues jusqu'à la date de notre rapport du commissaire aux comptes. Cependant, des événements ou conditions ultérieurs peuvent obliger la Banque à cesser de poursuivre ses activités ;
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, notamment les déclarations, et si les états financiers non consolidés représentent les événements et opérations sous-jacentes d'une manière qui permet une juste présentation.

Nous communiquons avec le Conseil d'administration au titre, entre autres, de l'objet prévu et du déroulement de l'audit et des conclusions significatives de l'audit, notamment toute déficience significative du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration indiquant que nous avons respecté les exigences éthiques concernées au titre de l'indépendance, et nous leur indiquons toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme allant à l'encontre de notre indépendance et, si applicable, des protections y relatives.

A partir des questions abordées avec le Conseil d'administration, nous déterminons les questions qui ont été de la plus haute importance dans le cadre de l'audit des états financiers non consolidés de l'exercice actuel et qui sont donc des questions d'audit clés. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du commissaire aux comptes, sauf si la loi ou la réglementation interdit la divulgation publique de la question ou lorsque, dans de très rares cas, nous décidons qu'une question ne devrait pas être mentionnée dans notre rapport, car les conséquences néfastes de cette action devraient raisonnablement pouvoir l'emporter sur les avantages de l'intérêt du public au sujet de cette communication.

## **Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires**

1. Selon notre audit, nous indiquons également qu'à notre avis :

- a) des livres comptables adéquats ont été conservés par la Banque, comme exigé par la Loi de 2017 sur les sociétés (XIX de 2017), et des déclarations susmentionnées des succursales ont été considérées adéquates aux fins de notre audit ;
- b) le bilan non consolidé, le compte de résultat non consolidé, l'état non consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau non consolidé des variations des capitaux propres et le tableau non consolidé des flux de trésorerie ainsi que les notes y relatives ont été rédigés conformément à l'Ordonnance de 1962 sur les sociétés bancaires et la Loi de 2017 sur les sociétés (XIX de 2017) et sont conformes aux livres comptables et déclarations ;
- c) les investissements réalisés, les dépenses supportées et les garanties prolongées au cours de l'exercice étaient conformes aux objets et pouvoirs de la Banque, et les opérations de la Banque dont nous avons eu connaissance entraient dans le cadre des pouvoirs de la Banque ; et

d) la Zakat déductible à la source au titre de l'Ordonnance de 1980 sur Zakat et Ushr (XVIII de 1980) a été déduite par la Banque et déposée au Fonds Central de la Zakat établi au titre de l'article 7 de cette Ordonnance.

2. Nous confirmons qu'aux fins de notre audit, nous avons couvert plus de soixante pourcent de l'intégralité des prêts et avances de la Banque.

Les associés engagés sur l'audit découlant du présent rapport des commissaires aux comptes indépendants sont Nadeem Yousuf Adil et Shahbaz Akbar pour le compte de Yousuf Adil et d'A. F. Ferguson & Co. respectivement.

**Yousuf Adil**

Karachi

UDIN : AR2022100918F4Ga1TJ5

**Chartered Accountants**

Date : 6 mars 2023

**Chartered Accountants**

Date : 6 mars 2023

**A. F. Ferguson & Co.**

Karachi

UDIN : AR202210068sOvnUz1bH

**Bilan non consolidé**  
Au 31 décembre 2022

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>ACTIF</b>			
Encaisse et soldes auprès du Trésor	7	299 910 949	278 747 059
Soldes auprès d'autres banques	8	18 593 800	17 667 067
Prêts à des institutions financières	9	31 272 467	335 466 675
Participations	10	3 477 353 874	1 938 170 642
Avances	11	1 230 521 804	1 113 392 485
Immobilisations	12	57 105 842	54 106 376
Actifs incorporels	13	1 388 947	647 970
Droit d'utilisation de l'actif	14	6 708 404	6 605 400
Actifs d'impôt différé	15	22 299 403	1 625 647
Autres actifs	16	165 269 056	100 255 148
		<b>5 240 424 546</b>	3 846 684 469
<b>PASSIF</b>			
Effets à payer	17	55 268 019	21 848 270
Emprunts	18	1 940 485 787	312 925 106
Dépôts et autres comptes	19	2 666 184 360	3 019 155 045
Passif locatif lié au droit d'utilisation de l'actif	20	8 267 949	7 893 960
Autres passifs	21	269 370 672	198 659 523
		<b>4 939 576 787</b>	3 560 481 904
<b>ACTIF NET</b>		<b>300 847 759</b>	286 202 565
<b>REPRESENTE PAR</b>			
Capital social	22	21 275 131	21 275 131
Réserves	23	64 144 050	60 371 495
Ecart de réévaluation des actifs	24	42 916 902	64 482 122
Bénéfice non affecté		<b>172 511 676</b>	140 073 817
		<b>300 847 759</b>	286 202 565
<b>RISQUES ET ENGAGEMENTS</b>	25		

Les notes 1 à 51 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

**Compte de résultat non consolidé**  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
Marge/rendement/intérêts créateurs	26	503 310 285	231 882 702
Marge/rendement/intérêts débiteurs	27	386 483 771	134 264 896
		<b>116 826 514</b>	97 617 806
<b>MARGES/PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits d'honoraires et de commissions	28	21 152 110	17 803 801
Revenu de dividende		<b>5 206 811</b>	4 594 593
Produits de change		<b>7 449 563</b>	6 510 668
Plus-value sur les titres - net	29	<b>1 137 947</b>	6 188 319
Autre revenu	30	<b>1 737 445</b>	1 844 236
		<b>36 683 876</b>	36 941 617
Total marges/produits financiers		<b>153 510 390</b>	134 559 423
Total produits			
<b>MARGES / INTERETS DEBITEURS</b>			
Charges d'exploitation	31	<b>78 099 994</b>	59 657 321
Autres charges	32	<b>72 626</b>	346 463
		<b>78 172 620</b>	60 003 784
Total marges/intérêts débiteurs		<b>75 337 770</b>	74 555 639
Résultats avant provisions		<b>12 600 607</b>	11 916 383
Provisions et amortissement – net	33	-	9 778 848
Elément extraordinaire	25.5		
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			
Fiscalité	34	<b>62 737 163</b>	52 860 408
<b>RESULTAT APRES IMPOT</b>		<b>32 326 863</b>	24 852 420
		<b>30 410 300</b>	28 007 988
<b>Bénéfice par action ordinaire</b>	35	<b>En roupies</b>	
Bénéfice dilué par action	36	<b>14,29</b>	13,16
		<b>14,29</b>	13,16

Les notes 1 à 51 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

**Etat non consolidé des autres éléments du résultat global**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
Bénéfice après impôt pour l'exercice	30 410 300	28 007 988
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Eléments qui peuvent être reclassés dans le compte de résultat au cours des exercices suivants :		
Gain de change sur la conversion des actifs nets des succursales étrangères	8 711 721	1 007 763
Mouvement de l'écart de réévaluation des investissements – après impôt	(24 141 899)	(8 613 053)
Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultat au cours des exercices suivants :		
Pertes de réévaluation sur les obligations à prestations déterminées – après impôt	(3 129 095)	(1 362 794)
Mouvement de l'écart de réévaluation des immobilisations d'exploitation – après impôt	3 087 269	(494 741)
Mouvement de l'écart de réévaluation des actifs non bancaires – après impôt	(312 906)	98 660
<b>Total éléments du résultat global</b>	<b>(15 430 178)</b>	<b>(7 605 290)</b>
	<b>(354 732)</b>	<b>(1 758 875)</b>
	<b>14 625 390</b>	<b>18 643 823</b>

Les notes 1 à 51 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

**Notes aux états financiers non consolidés**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>7. ENCAISSE ET SOLDES AUPRES DU TRESOR</b>			
Encaisse :			
Monnaie locale		52 704 335	55 956 579
Devise étrangère		7 192 805	6 885 815
		<b>59 897 140</b>	<b>62 842 394</b>
Auprès de la State Bank of Pakistan sur :			
Comptes courants en monnaie locale	7.1	106 909 308	133 688 664
Comptes courants en devise étrangère	7.2	15 661 453	11 738 428
Comptes de dépôt en devise étrangère	7.2	15 623 732	24 098 591
Comptes de recouvrement en devise étrangère		1 135 059	1 226 824
		<b>139 329 552</b>	<b>170 752 507</b>
Auprès d'autres banques centrales sur :			
Comptes courants en devise étrangère	7.3	26 631 693	40 265 103
Comptes de dépôt en devise étrangère	7.3	3 725 602	2 920 706
		<b>30 357 295</b>	<b>43 185 809</b>
Obligations à lot		326 962	1 966 349
		<b>229 910 949</b>	<b>278 747 059</b>

**7.1** Ce poste comprend les réserves légales de liquidités conservées auprès de la SBP au titre de la Section 22 de l'Ordonnance de 1962 sur les Sociétés Bancaires.

**7.2** Ces montants correspondent à des réserves obligatoires conservées au titre des dépôts en devise étrangère au titre du plan FE-25 selon les modalités prévues par la SBP.

**7.3** Ces soldes se rapportent aux succursales étrangères et sont détenus auprès des banques centrales des pays concernés. Ils incluent les soldes permettant de respecter les prescriptions légales et réglementaires en termes de liquidité et de capital des pays concernés. Les comptes de dépôt portent intérêts à des taux variant entre 0 % et 4,5 % par an (2021 : entre 0 % et 6,3 % par an).

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
8.1	<b>13 766</b>	12 531
	<b>13 766</b>	12 531
8.2	<b>12 391 006</b>	12 008 146
	<b>6 189 028</b>	5 646 390
	<b>18 580 034</b>	17 654 536
	<b>18 593 800</b>	17 667 067

**8.1** Ces montants comprennent divers dépôts auprès de banques et portent intérêts à des taux variant entre 3,5 % et 9,5 % par an (2021 : 2,5 % à 8 % par an).

**8.2** Ces montants comprennent divers dépôts auprès de banques correspondantes hors du Pakistan et portent intérêts à des taux variant entre 0 % et 4 % par an (2021 : 0 % à 1,5 % par an).

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>9. PRETS AUX INSTITUTIONS FINANCIERES</b>		
Prêt d'argent à vue	<b>9 723</b>	21 009 723
Mises en pension	<b>31 262 744</b>	282 051 308
Prêt Musharaka	9.3	-
Placements auprès de la State Bank of Pakistan	9.4	30 000 000
Lettres de placement	9.5	2 405 644
Moins : provision détenue pour les prêts aux institutions financières	<b>174 150</b>	174 150
Prêts aux institutions financières – net de la provision	<b>31 446 617</b>	335 640 825
	<b>(174 150)</b>	(174 150)
	<b>31 272 467</b>	335 466 675

**9.1** Sont inclus des prêts à un taux de zéro à l'égard d'une institution financière à hauteur de 9,7 millions de roupies (2021 : 9,7 millions de roupies) qui sont garantis par SBP.

**9.2** Ces prêts sont assortis de marges variant entre 16 % et 16,5 % par an (2021 : entre 8,7 % et 10,7 % par an) et présentent des échéances allant du 3 janvier 2023 au 12 janvier 2023.

**9.3** Cela représente des accords Musharaka conclus avec Meezan Bank Limited et assortis de bénéfices à un taux de nul (2021 : 10,65 %) par an.

**9.4** Ils représentent des investissements faits auprès de SBP suite à une diminution des cibles obligatoires temporelles des débours en vertu du plan du Gouvernement intitulé « Mera Pakistan Mera Ghar ». Cependant, le gouvernement a stoppé le plan sur l'hébergement à bas coût en juillet 2022 et a annoncé, par l'intermédiaire de la State Bank of Pakistan, le continuer pour les clients après les amendements et révisions nécessaires de son dispositif.

**9.5** Il s'agit d'investissements en souffrance, et une provision complète a été constituée pour ces investissements au 31 décembre 2022.

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>9.6 Informations concernant les prêts</b>		
En monnaie locale	<b>31 446 617</b>	335 640 825
En devises étrangères	-	-
	<b>31 446 617</b>	335 640 825
<b>9.7 Les mouvements des provisions pour les prêts sont les suivants :</b>		
Solde d'ouverture	<b>174 150</b>	176 150
Reprise pour l'exercice	-	(2 000)
<b>Solde de clôture</b>	<b>174 150</b>	174 150

9.8 Titres détenus en tant que sûretés de prêts consentis à des institutions financières	2022			2021		
	Détenus par la Banque	Nouvelle constitution de sûreté	Total	Détenus par la Banque	Nouvelle constitution de sûreté	Total
	(En milliers de roupies)					
Bons du Trésor	18 699 589	-	18 699 589	163 594 180	-	163 594 180
Titres obligataires du Pakistan	12 563 155	-	12 563 155	118 457 128	-	118 457 128
Total	31 262 744	-	31 262 744	282 051 308	-	282 051 308

9.8.1 La valeur de marché des titres faisant l'objet de prises en pension s'élève à 31 027 millions de roupies (2021 : 279 633 millions de roupies).

9.9 Catégorie de classification	2022		2021	
	Prêt classé	Provisions détenues	Prêt classé	Provisions détenues
	(En milliers de roupies)			
National				
Perte	174 150	174 150	174 150	174 150
Total	174 150	174 150	174 150	174 150

## 10. INVESTISSEMENTS

### 10.1 Investissements par catégorie :

Titre	Note	2022				2021			
		Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable
(En milliers de roupies)									
<b>Titres détenus à des fins de transactions</b>									
Bons du Trésor		22 269 343	-	(2 665)	22 266 678	90 744 281	-	(55 659)	90 688 622
Titres obligataires du Pakistan		61 942 656	-	(1 031 197)	60 911 459	29 114 020	-	(65 016)	29 049 004
Actions ordinaires d'entreprises cotées		424 708	-	(20 939)	403 769	-	-	-	-
<b>Titres disponibles à la vente</b>		84 636 707	-	(1 054 801)	83 581 906	119 858 301	-	(120 675)	119 737 626
Titres obligataires du Pakistan	10.12/10.13	1 972 276 787	-	(27 509 276)	1 944 767 511	571 528 321	-	(8 147 316)	563 381 005
Bons du Trésor		828 851 708	-	(2 354 400)	826 497 308	721 635 763	-	(430 492)	721 205 271
Ijarah Sukuk		20 518 328	-	(339 589)	20 178 649	14 000 979	-	(31 279)	13 969 700
Actions ordinaires d'entreprises cotées		41 601 347	(10 159 936)	4 813 864	36 255 275	34 146 109	(6 110 939)	11 749 467	39 784 637
Actions ordinaires d'entreprises non cotées		1 882 198	(427 951)	-	1 454 247	1 882 198	(410 893)	-	1 471 305
Actions privilégiées		2 006 756	(845 730)	209 451	1 370 477	1 706 823	(539 708)	98 614	1 265 729
Investissement dans des fonds mutuels		2 219 646	(41 167)	941 952	3 120 431	619 646	(41 167)	1 289 705	1 868 184
Actions ordinaires d'une banque hors du Pakistan		463 294	-	34 380 951	34 844 245	463 294	-	27 060 912	27 524 206
Certificats de financement à terme / Obligations Musharika et Sukuk		52 125 171	(5 990 161)	1 047 326	47 182 336	55 463 127	(5 200 180)	961 220	51 224 167
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan		33 045 353	-	(18 622 514)	14 422 839	20 778 528	-	26 435	20 804 963
Titres émis par des Etats étrangers		1 914 312	-	(30 359)	1 883 953	880 932	-	26 372	907 304
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	10.5.1	2 956 904 810	(17 464 945)	(7 462 594)	2 931 977 271	1 423 105 720	(12 302 887)	32 603 638	1 443 406 471
Titres obligataires du Pakistan		375 236 903	-	-	375 236 903	324 556 862	-	-	324 556 862
Bons du Trésor		29 376 461	-	-	29 376 461	-	-	-	-
Ijarah sukuks		13 130 709	-	-	13 130 709	-	-	-	-
Obligations non garanties, Obligations, Sukuks, Certificats de participation à terme et Certificats de financement à terme		404 585	(404 585)	-	-	407 164	(407 134)	-	30
Bai Muajjal avec le Gouvernement du Pakistan		-	-	-	-	10 914 185	-	-	10 914 185
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan		2 992 408	-	-	2 992 408	-	-	-	-
Titres émis par des Etats étrangers		36 096 507	-	-	36 096 507	34 091 600	-	-	34 091 600
Titres d'emprunt en devises étrangères		871	-	-	871	680	-	-	680
		457 238 444	(404 585)	-	456 833 859	369 970 491	(407 134)	-	369 563 357

Note	2022				2021			
	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable
	(En milliers de roupies)							
Sociétés associées								
Coentreprises	4 926 048	(3 942 498)	-	983 550	4 970 863	(3 938 595)	-	1 032 268
Filiales	2 362 433	-	-	2 362 433	2 362 433	-	-	2 362 433
Total Investissements	2 952 967	(1 338 112)	-	1 614 855	3 906 750	(1 838 263)	-	2 068 487
10.2 Investissements par secteur :								
Titres du gouvernement fédéral :								
Bons du Trésor	880 497 512	-	(2 357 065)	878 140 447	812 380 044	-	(486 151)	811 893 893
Titres obligataires du Pakistan	2 409 456 346	-	(28 540 473)	2 380 915 873	925 199 203	-	(8 212 332)	916 986 871
Bai Muajjal Gouvernement du Pakistan	-	-	-	-	10 914 185	-	-	10 914 185
Ijarah Sukus	33 648 948	-	(339 589)	33 309 359	14 000 979	-	(31 279)	13 969 700
Actions								
Entreprises cotées	3 323 602 806	-	(31 237 127)	3 292 365 679	1 762 494 411	-	(8 729 762)	1 753 764 649
Entreprises non cotées	42 026 055 1 882 198	(10 159 936) (427 951)	4 792 925	36 659 044 1 454 247	34 146 109 1 882 198	(6 110 939) (410 893)	11 749 467	39 784 637 1 471 305
Titres d'emprunt non gouvernementaux								
Certificats de financement à terme / Musharka / Obligations / Obligations non-garanties et Obligations Sukuk	43 908 253	(10 587 887)	4 792 925	38 113 291	36 028 307	(6 521 832)	11 749 467	41 255 942
Cotés	14 940 898	(130 027)	335 083	15 145 954	15 629 231	(130 027)	517 227	16 016 431
Non cotés	37 588 859	(6 264 720)	712 243	32 036 382	40 241 060	(5 477 287)	443 993	35 207 766
Titres étrangers								
Titres d'Etat	52 529 757	(6 394 747)	1 047 326	47 182 336	55 870 291	(5 607 314)	961 220	51 224 196
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan	36 037 761	-	(18 622 514)	17 415 247	20 778 528	-	26 435	20 804 963
Titres émis par des Etats étrangers	38 010 819	-	(30 359)	37 980 460	34 972 532	-	26 372	34 998 904
Titres d'emprunt non émis par l'Etat	871	-	-	871	680	-	-	680
Titres d'emprunt en devises étrangères	74 049 451	-	(18 652 873)	55 396 578	55 751 740	-	52 807	55 804 547
Actions privilégiées	2 006 756	(845 730)	209 451	1 370 477	1 706 823	(539 708)	98 614	1 265 729

Note	2022				2021			
	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable
	(En milliers de roupies)							
Investissements dans des fonds mutuels								
Actions ordinaires d'une banque hors Pakistan	2 219 646 463 294	(41 167) -	941 952 34 380 951	3 120 431 34 844 245	619 646 463 294	(41 167) -	1 289 705 27 060 912	1 868 184 27 524 206
Sociétés associées								
- Cotées								
First Credit and Investment Bank Limited	157 429	(47 429)	-	110 000	157 429	(17 229)	-	140 200
Land Mark Spinning Mills Limited	39 710	(39 710)	-	-	39 710	(39 710)	-	-
SG Allied Businesses Limited	218 535	(218 535)	-	-	218 535	(218 535)	-	-
Nina Industries Limited	49 060	(49 060)	-	-	49 060	(49 060)	-	-
NBP Stock Fund	600 000	(191 856)	-	408 144	600 000	(109 728)	-	490 272
Agritech Limited	3 665 605	(3 200 201)	-	465 404	3 665 605	(3 263 810)	-	401 795
- Non cotées								
Pakistan Emerging Venture Limited	4 730 339	(3 746 791)	-	983 548	4 730 339	(3 698 072)	-	1 032 267
National Fructose Company Limited	50 563 6 500	(50 563) (6 500)	-	-	50 563 6 500	(50 563) (6 500)	-	-
National Assets Insurance Company Limited	-	-	-	-	44 817	(44 817)	-	-
Dadabhoj Energy Supply Company Limited	32 105	(32 105)	-	-	32 105	(32 105)	-	-
Pakistan Mercantile Exchange Limited	106 539	(106 539)	-	-	106 539	(106 539)	-	-
Coentreprise								
United National Bank Limited	195 707	(195 707)	-	-	240 524	(240 524)	-	-
Filiales								
CJSC Subsidiary Bank of NBP in Kazakhstan	4 926 046	(3 942 498)	-	983 548	4 970 863	(3 938 596)	-	1 032 267
CJSC Subsidiary Bank of NBP in Tajikistan	2 362 433	-	-	2 362 433	2 362 433	-	-	2 362 433
NBP Exchange Company Limited	2 185 644	(1 181 866)	-	1 003 778	2 185 644	(1 181 866)	-	1 003 778
NBP Modaraba Management Company Limited	300 000	-	-	300 000	953 783	(500 151)	-	453 632
Taurus Securities Limited	105 000	(105 000)	-	-	105 000	(105 000)	-	-
Cast-N-Link Products Limited	24 725	-	-	24 725	24 725	-	-	24 725
NBP Funds Management Limited	1 245	(1 245)	-	-	1 245	(1 245)	-	-
	336 353	(50 000)	-	286 353	336 353	(50 000)	-	286 353
Total investissements	2 952 967	(1 338 111)	-	1 614 856	3 906 750	(1 838 262)	-	2 068 488
	3 509 021 409	(23 150 140)	(8 517 395)	3 477 353 874	1 924 174 558	(18 486 879)	32 482 963	1 938 170 642

<b>10.2.1 Investissements donnés en sûreté</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
Titres obligataires du Pakistan	1 136 497 472	30 682 290
Bons du Trésor	689 709 291	96 128 050
	<b>1 826 206 763</b>	<b>126 810 340</b>

<b>10.2.2 Sociétés associées</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage de détention</b>	<b>Pays d'imma.</b>	<b>Selon les états financiers au</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Revenus</b>	<b>Résultat après impôt</b>	<b>Total compte de résultat</b>					
					<b>(En milliers de roupies)</b>									
<b>Cotées</b>														
First Credit and Investment Bank Limited														
	20 000 000	30,77	Pakistan	30 juin 2022	2 052 274	1 330 436	134 082	8 189	(26 210)					
National Fibres Limited	17 030 231	20,19	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Land Mark Spining Mills Limited	3 970 859	32,79	Pakistan	30 juin 2022	144 598	254 888	-	(14 291)	(14 291)					
SG Allied Businesses Limited	3 754 900	25,03	Pakistan	30 juin 2022	1 233 803	552 420	14 247	(10 794)	(9 407)					
Nina Industries Limited	4 906 000	20,27	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Agritech Limited	106 014 565	27,01	Pakistan	31 décembre 2021	67 216 574	63 460 781	10 100 924	(2 681 238)	(2 684 871)					
NBP Stock Fund	31 347 444	3,16	Pakistan	30 juin 2022	13 817 269	149 653	(1 801 489)	(2 370 780)	(2 370 780)					
<b>Non cotées</b>														
Pakistan Emerging Venture Limited	12 500 000	33,33	Pakistan	30 juin 2022	478	404	56	(385)	(385)					
National Fructose Company Limited	1 300 000	39,50	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Venture Capital Fund Management	33 333	33,33	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Kamal Enterprises Limited	11 000	20,37	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Mehran Industries Limited	37 500	32,05	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Tharparkar Sugar Mills Limited	2 500 000	21,52	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Youth Investment Promotion Society	644 508	25,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Dadaboy Energy Supply Company Limited	9 900 000	23,11	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
K-Agricole Limited	5 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
New Pak Limited	200 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
Pakistan Mercantile Exchange Limited	10 653 860	33,98	Pakistan	30 juin 2022	3 019 257	2 912 866	373 107	56 725	56 725					
Prudential Fund Management Limited	150 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					

<b>10.2.3 Coentreprise</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage de détention</b>	<b>Pays d'imma.</b>	<b>Selon les états financiers au</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Revenus</b>	<b>Résultat après impôt</b>	<b>Total compte de résultat</b>					
					<b>(En milliers de roupies)</b>									
<b>10.2.4 Filiales</b>														
CJSC Subsidiary Bank of NBP in Kazakhstan														
	20 250 000	45,00	Royaume-Uni	31 décembre 2021	159 345 751	140 263 527	3 617 398	657 400	894 233					
NBP Exchange Company Limited	8 650	100,00	Kazakhstan	31 décembre 2021	1 700 218	1 566	103 760	(57 131)	(57 131)					
NB Modaraba Management Company Limited	99 999 999	100,00	Pakistan	31 décembre 2021	1 497 043	133 401	375 415	141 719	141 719					
Taurus Securities Limited	10 500 000	100,00	Pakistan	31 décembre 2021	105 325	99 139	8 828	(13 317)	(13 317)					
Cast-N-Link Products Limited	7 875 002	58,32	Pakistan	31 décembre 2021	1 329 436	1 015 638	155 636	11 018	11 270					
NBP Funds Management Limited	1 245 000	76,51	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-					
N/A : Non disponible	13 499 996	54,00	Pakistan	30 juin 2022	2 897 230	1 535 503	1 210 137	238 221	235 015					

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>10.3 Provisions pour dépréciation des investissements</b>		
Solde d'ouverture	<b>18 486 879</b>	17 823 660
Dotations / Contrepassations		
Dotations de l'exercice	<b>4 662 589</b>	1 382 192
Contrepassations de l'exercice	<b>(850 070)</b>	(718 973)
Transferts - nets	<b>3 812 519</b>	663 219
Solde de clôture	<b>850 742</b>	-
	<b>23 150 140</b>	18 486 879

**10.3.1 Informations relatives aux provisions pour titres d'emprunt**

Catégorie de classification	2022		2021	
	Investissement non productif	Provisions	Investissement non productif	Provisions
	(En milliers de roupies)			
<b>National</b>				
Perte	<b>6 525 731</b>	<b>6 394 746</b>	5 607 314	5 607 314
<b>Total</b>	<b>6 525 731</b>	<b>6 394 746</b>	5 607 314	5 607 314

**10.4 Qualité des titres disponibles à la vente**

	2022	2021		
	(En milliers de roupies)			
Informations relatives à la qualité des titres disponibles à la vente :				
<b>Titres émis par le gouvernement fédéral – garantis par le Gouvernement</b>				
Bons du Trésor	<b>828 851 708</b>	721 635 763		
Titres obligataires du Pakistan	<b>1 972 276 787</b>	571 528 321		
Ijarah Sukuks	<b>20 518 238</b>	14 000 979		
<b>Coût</b>	<b>2 821 646 733</b>	1 307 165 063		
<b>Actions</b>				
<b>Sociétés cotées au niveau du secteur</b>				
Assemblage d'automobile	<b>1 775 528</b>	614 233		
Pièces et accessoires d'automobile	<b>1 115 685</b>	1 113 967		
Câbles et appareils électroménagers	<b>384 069</b>	295 523		
Ciment	<b>4 249 593</b>	2 919 974		
Produit chimique	<b>627 704</b>	788 003		
Banques commerciales	<b>6 575 004</b>	3 648 181		
Ingénierie	<b>1 422 047</b>	1 096 335		
Fertilisant	<b>2 985 056</b>	1 929 148		
Denrées alimentaires et hygiène personnelle	<b>1 208 649</b>	1 218 036		
Verre et céramiques	<b>64 314</b>	72 522		
Assurance	<b>1 642 671</b>	1 642 720		
Banques d'investissement / Sociétés d'investissement / Sociétés de titres	<b>508 688</b>	508 688		
Sociétés de crédit-bail	<b>12 594</b>	13 738		
Cuir et Tanneries	<b>214 868</b>	297 568		
Sociétés d'exploration de pétrole et gaz	<b>2 686 730</b>	2 702 776		
Sociétés de commercialisation de pétrole et gaz	<b>5 719 991</b>	6 117 686		
Papier et Planche	<b>718 972</b>	675 319		
Produits pharmaceutiques	<b>1 000 104</b>	995 798		
Génération et Distribution d'électricité	<b>3 046 397</b>	3 000 787		
Trust d'investissement immobilier	<b>305 972</b>	305 972		
Raffinerie	<b>756 715</b>	447 422		
Sucre et industries liées	<b>259 483</b>	260 476		
Produit synthétique et Soie	<b>15 499</b>	32 622		
Technologie et Communication	<b>1 040 079</b>	754 027		
Composite textile	<b>1 918 908</b>	1 552 549		
Filature textile	<b>655 195</b>	655 364		
Transport	<b>236 225</b>	32 068		
Divers	<b>454 607</b>	454 607		
<b>Coût</b>	<b>41 601 347</b>	34 146 109		

Sociétés non cotées au niveau de l'entité	2022		2021	
	Coût	Valeur de liquidation	Coût	Valeur de liquidation
	(En milliers de roupies)			
Digri Sugar Mills Limited	4 063	135 585	4 063	135 585
Gelcaps Pakistan Limited	4 665	2 961	4 665	8 842
Pakistan Agriculture Storage Service Corporation	5 500	3 551 928	5 500	3 557 522
Al Ameen Textile	327	N/A	328	N/A
Professional Management Modaraba (anciennement Al Zamin Modarba Management (Private) Limited)	1 000	2 134	1 000	2 134
AMZ Venture Limited Class A	123	N/A	123	N/A
Arabian Sea Country Club	6 500	(7 664)	6 500	(6 810)
Atlas Power Limited	375 000	1 282 850	375 000	1 544 905
Attock Textile Mills Limited	200	N/A	200	N/A
Pakistan Mortgage Refinance Company Limited	600 000	1 510 050	600 000	1 006 700
F.T.C. Management Company Private Limited	250	42 759	250	40 094
Fauji Akbar Portia Marines Terminal Limited	321 076	593 184	321 076	570 681
Fauji Oil Terminals and Distribution Limited	10 886	130 687	10 886	119 741
First Women Bank Limited	21 100	79 733	21 100	79 733
Fortune Securities Limited	5 000	8 804	5 000	11 411
Frontier Textile Mills Limited	500	272	500	272
Gulistan Power Generation Limited	2 200	8 096	2 200	8 096
Hazara Woolen Mills Limited	200	N/A	200	N/A
Industrial Development Bank of Pakistan	107	N/A	107	N/A
Inter Asia Leasing Company Limited	500	N/A	500	N/A
ISE Towers REIT Management Company Limited	30 346	52 988	30 346	50 902
Junaid Cotton Mills Limited	327	N/A	327	N/A
Kaisar Arts and Crafts Limited	8 395	N/A	8 395	N/A
Kaytex Mills Limited	3 778	N/A	3 778	N/A
Mian Mohammad Sugar Mills Limited	15	N/A	15	N/A
Muslim Ghee Mills Limited	1 810	N/A	1 810	N/A
Myfip Video Industries Limited	5 373	N/A	5 373	N/A
National Asset Leasing Corporation Limited	14	N/A	14	N/A
National Construction Limited	250	597	250	597
National Institution of Facilitation Technology (Private) Limited	1 526	64 687	1 526	35 899
National Investment Trust Limited	100	910 231	100	1 003 283
National Woolen Mills Limited	183	N/A	183	N/A
Natover Lease and Refinance	2 602	N/A	2 602	N/A
Nowshehra Engineering Works Limited	41	N/A	41	N/A
Pakistan Export Finance Guarantee Agency Limited	11 529	1 152	11 529	1 152
Pakistan Paper Corporation Limited	373	N/A	373	N/A
Pakistan Telephone Cables	143	N/A	143	N/A
Pakistan Textile City	100 000	12 410	100 000	12 410
Pakistan Tourism Development Corporation	100	138	100	83
People Steel Mills Limited	3 276	N/A	3 276	N/A
Qadri Textile Mills Limited	500	N/A	500	N/A
Rehman Cotton Mills Limited	16 958	107 895	16 958	107 895
Refrigerator Manufacturing Company Limited	4 589	N/A	4 589	N/A
Rousch Power Pakistan Limited	132 888	1 089 730	132 888	1 503 561
Ruby Rice and General Mills Limited	750	N/A	750	N/A
Sahrish Textile Mills	21	N/A	21	N/A
Shoaib Capital	272	544	272	544
SME Bank Limited	26 950	(318)	26 950	(318)
South Asia Regional Fund	287	N/A	287	N/A
Star Salica Industries Limited	267	N/A	267	N/A
Syed Match Industries	2	N/A	2	N/A
Union Insurance Company of Pakistan	4	N/A	4	N/A
Unity Modaraba	28	N/A	28	N/A
Zafar Textiles Mills Limited	257	N/A	257	N/A
Zulsham Engineering Works Limited	330	N/A	330	N/A*
Information System Associates Limited	1 719	N/A	1 719	N/A
1 Link (Guarantee) Ltd	50 000	428 290	50 000	267 895
Pakistan Corporate Restructuring Company Limited	96 000	N/A	96 000	N/A
Pakvitae (Private) Limited	21 000	N/A	21 000	N/A
	1 882 198		1 882 198	

N/A : Non disponible

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>		
<b>Cotés</b>		
- AA+, AA, AA-	8 010 870	8 665 870
- A+, A, A-	800 000	833 334
- Non notés	6 130 027	6 130 027
<b>Coût</b>	<b>14 940 897</b>	15 629 231
<b>Non cotés</b>		
- AAA	18 927 154	22 132 940
- AA+, AA, AA-	5 151 626	4 609 273
- A+, A, A-	2 147 091	2 745 811
- BBB+, BBB, BBB-	299 760	299 760
- Non notés	10 658 643	10 046 112
<b>Coût</b>	<b>37 184 274</b>	39 833 896

**Titres étrangers**

Titres d'Etat	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
Etats-Unis	1 914 312	AA+	880 932	AA+

**10.5 Informations relatives aux titres détenus jusqu'à l'échéance :**

	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
<b>Titres du gouvernement fédéral - Gouvernement garanti</b>				
Bons du Trésor	29 376 461			-
Titres obligataires du Pakistan	375 236 903		324 556 862	
Ijarah sukuks	13 130 709			-
Bai Muajjal avec Gouvernement du Pakistan	-		10 914 185	
<b>Coût</b>	<b>417 744 073</b>		335 471 047	
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>				
<b>Non cotés</b>				
- Non notés	404 585		387 983	
<b>Coût</b>	<b>404 585</b>		387 983	

**Titres étrangers**

Titres d'Etat	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
Azerbaïdjan	826 514	BB+	204 494	BB+
Bangladesh	31 087 653	BB-	29 672 064	Ba3
Kirghizistan	814 349	B3	841 944	B2
Royaume d'Arabie saoudite	3 367 991	A+	2 631 097	A
Corée	-	-	742 001	AA
	<b>36 096 507</b>		34 091 600	

	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>				
<b>Cotés</b>				
- Non notés - Coût	871		680	

**10.5.1** La valeur de marché des titres détenus jusqu'à échéance au 31 décembre 2022 s'élève à 436 150 millions de roupies (2021 : 366 869 millions de roupies).

## **10.6 Investissement dans des actions d'une banque constituée en dehors du Pakistan – Bank Al-Jazira**

La Banque détient 30 333 333 (2021 : 30 333 333) actions de la Bank Al-Jazira (BAJ), immatriculée au Royaume d'Arabie saoudite, soit 3,7 % (2021 : 3,7 %) de son capital total. Cet investissement a été enregistré à sa valeur de marché au cours de clôture de la bourse saoudienne conformément à la lettre de SBP n° BSD/SU-13/331/685/2006 du 17 février 2006. La note de viabilité de la BAJ est BB+, avec une notation à défaut des émetteurs à court et long terme de F2 et BBB+ respectivement selon l'agence de notation Fitch.

**10.7** Sur les 106 014 565 actions, 94 273 510 actions d'Agritech Limited ont été rachetées à Azgard Nine Limited dans le cadre de contrats multiples, dont le Contrat-cadre de Restructuration (MRA). Ces actions ont été reprises à un prix convenu de 35 roupies par action. La valeur de marché de ces actions au 31 décembre 2022 s'élevait à 4,39 roupies par action donnant lieu à une dépréciation de 3 200 millions de roupies (2021 : 3 264 millions) qui a été pleinement comptabilisée dans les présents états financiers consolidés.

**10.8** La valeur totale des investissements dans des sociétés associées (cotées) sur la base des cours s'élève à 1 742 millions de roupies (2021 : 1 880 millions de roupies).

**10.9** Les sociétés associées ayant une valeur comptable nulle correspondent aux investissements repris à l'ancienne National Development Finance Corporation (NDFC) qui avaient des fonds propres négatifs ou qui ont été liquidées au moment de la fusion.

**10.10** Les informations détaillées concernant la valeur de liquidation fondées sur les derniers états financiers disponibles d'investissements non cotés dans des sociétés associées sont reprises ci-dessous :

	<b>Fin de l'exercice/la période</b>	<b>Valeur de liquidation</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
Pakistan Emerging Venture Limited	30 juin 2022	25
Mehran Industries Limited	30 juin 2001	5 681
Tharparkar Sugar Mills Limited	30 septembre 2001	(83 140)
Prudential Fund Management	30 juin 2007	(2 482)
Dadabhoy Energy Supply Company Limited	30 juin 2007	103 952
Pakistan Mercantile Exchange Limited	30 juin 2022	36 149

<b>10.11 Investissements dans des coentreprises</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
United National Bank Limited (UNBL) (immatriculée au Royaume-Uni)	10.1/10.2/ 10.11.1	<b>2 362 433</b>	2 362 433

**10.11.1** En vertu d'un contrat de coentreprise, la Banque détient 20,25 millions d'actions ordinaires (45 %) et United Bank Limited (UBL) détient 23,25 millions d'actions ordinaires (55 %) de cette coentreprise. Outre les actions ordinaires, quatre catégories d'actions privilégiées (A, B, C et D) ont été émises et attribuées. Les actions des catégories « B » et « D » sont détenues par la Banque, celles des catégories « A » et « C » sont détenues par UBL. Les dividendes à payer au titre des actions « A » et « B » se rapportent à la capacité de la coentreprise à utiliser les pertes fiscales qui lui ont été transmises lors du transfert des activités de la Banque ou d'UBL, le cas échéant. Les dividendes à payer au titre des actions « C » et « D » se rapportent aux prêts transférés à la coentreprise par la Banque ou UBL et qui ont été passés par pertes et profits ou provisionnés à la date du transfert et à la capacité de la coentreprise à dépasser la valeur de ces prêts.

**10.12** Les investissements incluent également les actions acquises au titre de la convention d'expédition tripartite en date du 29 juin 2011. Ces investissements stratégiques comprennent les actions de Pakistan State Oil (38 055 247 actions), les actions de Sui Northern Gas Pipeline Limited (18 805 318 actions) et celles de Pakistan Engineering Company (135 242). Le coût de ces actions s'élève à 4 603 millions de roupies et la valeur de marché au 31 décembre 2022 s'élève à 6 224 millions de roupies. Ces actions ont été gelées par le Gouvernement du Pakistan pour leur vente sur le marché des capitaux en raison de leur offre de privatisation et ne peuvent être cédées en l'absence du consentement de la commission de privatisation.

**10.13** Les investissements incluent également 31 665 000 actions de Pakistan Reinsurance. Le coût de ces actions s'élève à 220 millions de roupies, et la valeur de marché au 31 décembre 2022 est de 217 millions de roupies. Ces actions ne peuvent être vendues sans accord de la commission de privatisation.

**10.14** L'investissement comprend également 20 000 000 actions de First Credit et d'Investment Bank. Le coût de ces actions s'élève à 157 millions de roupies, et la valeur de marché au 31 décembre 2022 est de 110 millions de roupies. Ces actions ne peuvent pas être cédées sans consultation préalable du Ministère des finances.

## 11. AVANCES

	Note	Productif		Non productif		Total	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
		(En milliers de roupies)					
Prêts, crédits de caisse, fonds de roulement, etc.		<b>1 168 258 464</b>	1 045 675 022	<b>190 545 941</b>	183 077 586	<b>1 358 804 405</b>	1 228 752 608
Financement islamique et actifs liés	11.1	<b>46 381 315</b>	42 316 269	<b>654 980</b>	712 762	<b>47 036 295</b>	43 029 031
Placements nets en crédit-bail		<b>35 384</b>	47 548	-	-	<b>35 384</b>	47 548
Effets portés à l'escompte et achetés		<b>18 598 616</b>	19 199 730	<b>14 106 504</b>	14 147 881	<b>32 705 120</b>	33 347 611
Avances – brutes	11.2	<b>1 233 273 779</b>	1 107 238 569	<b>205 307 425</b>	197 938 229	<b>1 438 581 204</b>	1 305 176 798
Provisions pour avances		-	-	<b>190 710 861</b>	179 311 722	<b>190 710 861</b>	179 311 722
- Spécifiques		<b>17 348 539</b>	12 472 591	-	-	<b>17 348 539</b>	12 472 591
- Générales	11.4	<b>17 348 539</b>	12 472 591	<b>190 710 861</b>	179 311 722	<b>208 059 400</b>	191 784 313
Avances – nettes des provisions		<b>1 215 925 240</b>	1 094 765 978	<b>14 596 564</b>	18 626 507	<b>1 230 521 804</b>	1 113 392 485

### 11.1 Investissement net dans des contrats de crédit-bail

	2022				2021			
	Pas plus de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Pas plus de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	(En milliers de roupies)							
Loyers à recevoir	<b>1 312</b>	-	-	<b>1 312</b>	955	64	-	1 020
Valeur résiduelle	<b>34 237</b>	-	-	<b>34 237</b>	46 536	185	-	46 721
Paiements minimum liés à la location	<b>35 549</b>	-	-	<b>35 549</b>	47 491	249	-	47 740
Moins : Charges financières pour les périodes ultérieures	<b>165</b>	-	-	<b>165</b>	191	1	-	192
Valeur actuelle des paiements minimum liés à la location	<b>35 384</b>	-	-	<b>35 384</b>	47 300	248	-	47 548

Ces contrats de location signés ont des durées de 1 à 5 ans. Généralement, un dépôt de garantie est versé à concurrence de 10 % du montant des actifs concernés au moment du décaissement. La Banque exige que les preneurs à bail assurent les actifs loués en faveur du Groupe. Des charges supplémentaires sont facturées en cas de retard de paiement des loyers. Le rendement moyen implicite va de 10,19 % à 14,85 % (2021 : de 10,19 % à 14,85 %) par an.

	2022		2021	
	(En milliers de roupies)			
<b>11.2 Informations relatives aux avances (brutes)</b>				
En monnaie locale	<b>1 315 938 249</b>		1 178 151 941	
En devises étrangères	<b>122 642 955</b>		127 024 857	
	<b>1 438 581 204</b>		1 305 176 798	

**11.3** Les avances comprennent un montant de 205 307 millions de roupies (2021 : 197 938 millions de roupies) qui a été classé dans la catégorie des créances non productives et dont la ventilation détaillée est présentée ci-dessous :

Catégorie de classification	2022		2021	
	Prêts non productifs	Provisions	Prêts non productifs	Provisions
	(En milliers de roupies)			
<b>National</b>				
Autres actifs spécialement visés	1 780 995	73 114	1 941 221	94 550
Actifs inférieurs à la norme	5 888 114	1 439 916	5 245 094	1 230 458
Actifs douteux	8 834 066	4 645 364	16 998 929	8 453 057
Perte	135 077 580	132 802 811	127 459 837	124 795 990
<b>A l'étranger</b>	151 580 755	138 961 205	151 645 081	134 574 055
Pas encore en souffrance, mais déprécié				
Echéance dépassée d'ici :				
jusqu'à 90 jours	-	-	-	-
91 à 180 jours	-	-	-	-
181 à 365 jours	331 133	165 566	286 746	143 373
plus de 365 jours	53 395 537	51 584 090	46 006 402	44 594 294
Total	53 726 670	51 749 656	46 293 148	44 737 667
	205 307 425	190 710 861	197 938 229	179 311 722

#### 11.4 Informations relatives aux provisions sur avances

	Note	2022			2021		
		Spécifiques	Générales	Total	Spécifiques	Générales	Total
		(En milliers de roupies)					
Solde d'ouverture		179 311 722	12 472 591	191 784 313	154 145 472	22 473 748	176 619 220
Ajustements de change		8 339 198	107 952	8 447 150	4 277 260	50 984	4 328 244
Dotation de l'exercice		5 227 343	9 553 101	14 780 444	15 655 578	513 602	16 169 180
Contrepassations		(4 963 631)	(1 757 105)	(6 720 736)	(4 097 388)	(952 785)	(5 050 173)
Montants sortis du bilan	11.5.2	263 712	7 795 996	8 059 708	11 558 190	(439 183)	11 119 007
Montants passés par pertes et profits		(175 513)	-	(175 513)	(171 425)	-	(171 425)
- financement de l'agriculture							
Transfert des provisions générales aux provisions spécifiques	11.4.1.3	(56 258)	-	(56 258)	(110 733)	-	(110 733)
Solde de clôture		3 028 000	(3 028 000)	-	9 612 958	(9 612 958)	-
		190 710 861	17 348 539	208 059 400	179 311 722	12 472 591	191 784 313

##### 11.4.1 Informations relatives aux provisions sur avances

		2022			2021		
		Spécifiques	Générales	Total	Spécifiques	Générales	Total
		(En milliers de roupies)					
En monnaie locale		138 961 205	16 741 242	155 702 447	134 574 055	12 220 748	146 794 803
En devises étrangères		51 749 656	607 297	52 356 953	44 737 667	251 843	44 989 510
		190 710 861	17 348 539	208 059 400	179 311 722	12 472 591	191 784 313

**11.4.1.1** Les provisions générales sont constituées d'un montant de 5 211 millions de roupies (2021 : 5 618 millions de roupies) pour le portefeuille finances consommateur & PME comme requis par les Réglementations prudentielles émises par SBP. Les provisions générales sont également constituées de 607 millions de roupies (2021 : 252 millions de roupies) relatifs aux prêts étrangers pour répondre aux exigences des autorités réglementaires des pays concernés dans lesquels la Banque intervient.

Etant donné l'évaluation du portefeuille et l'impact estimé de l'adoption de l'IFRS 9, la Banque a également conservé des provisions générales s'élevant à 11 530 millions de roupies (2021 : 6 603 millions de roupies) au titre du portefeuille sous-produitif sur la base de la prudence, vu les conditions économiques actuelles. Ces provisions générales s'ajoutent aux exigences des Réglementations prudentielles.

**11.4.1.2** La SBP a accordé un assouplissement spécifique à la Banque pour la non-classification de prêts en souffrance de certaines Entités du Secteur Public (ESP) que le Gouvernement du Pakistan garantit comme prêts non productifs jusqu'au 31 décembre 2022. Aucune provision n'est requise pour ces prêts. Cependant, la marge est suspendue comme requis par les Réglementations prudentielles.

**11.4.1.3** Ils représentent des avances non productives pour le financement de l'agriculture qui ont été classées comme pertes et ont entièrement fait l'objet de provisions pour plus de 3 ans. Ces avances non productives ont été passées en charges après extinction par compensation avec la provision détenue conformément aux Réglementations Prudentielles concernant le Financement de l'agriculture émises par la SBP. Cette passation en charges ne porte en aucun cas atteinte au droit de recouvrement dont la Banque dispose sur ces clients.

<b>11.5 Informations concernant les passations en charges</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
<b>11.5.1 Sur provisions</b>	11.5.2	<b>169 175</b>	<b>171 425</b>
<b>11.5.2 Passations en charges de montants supérieurs ou égaux à 500 000 roupies</b>		<b>128 797</b>	<b>44 536</b>
- Nationales			<b>81 364</b>
- Etrangères			
Passations en charges de montants inférieurs à 500 000 roupies	11.6	<b>128 797</b>	<b>125 900</b>
Total passations en charges		<b>40 378</b>	<b>45 525</b>
Total contrepassations		<b>169 175</b>	<b>171 425</b>
		<b>6 338</b>	-

### **11.6 Informations relatives aux passations en charges de prêts d'un montant supérieur ou égal à 500 000 roupies**

En vertu de l'alinéa 3 de l'Article 33A de l'Ordonnance de 1962 sur les Sociétés Bancaires, l'annexe II reprend l'Etat relatif aux prêts passés en charges ou aux autres mesures d'assistance financière au titre de prêts d'un montant supérieur ou égal à cinq cent mille roupies consenties à une ou plusieurs personnes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (sauf si cette divulgation est limitée par des autorités étrangères de régulation).

**11.7** Les informations liées au financement islamique et aux actifs y relatifs sont indiquées dans la note 2 de l'Annexe II et font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

<b>12. IMMOBILISATIONS</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
Immobilisations corporelles en cours	12.1	<b>1 080 087</b>	<b>1 405 161</b>
Biens et équipement	12.2	<b>56 025 755</b>	<b>52 701 215</b>
		<b>57 105 842</b>	<b>54 106 376</b>

<b>12.1 Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	(En milliers de roupies)	
Travaux civils	<b>1 010 529</b>	<b>1 335 603</b>
Équipement	<b>10 825</b>	<b>10 825</b>
Avances aux fournisseurs et prestataires	<b>58 733</b>	<b>58 733</b>
	<b>1 080 087</b>	<b>1 405 161</b>

### **12.2 Biens et équipement**

	<b>2022</b>									
	Terrain en pleine propriété	Emphytéose	Constructions sur terrain en pleine propriété	Constructions sur emphytéose	Mobilier et agencements	Ordinateur et équipement périphérique	Equipements électriques et de bureau	Véhicules	Actifs en crédit-bail - véhicules	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>										
Coût d'acquisition/Montant réévalué	<b>20 370 445</b>	<b>19 465 743</b>	<b>6 524 947</b>	<b>5 131 378</b>	<b>6 820 804</b>	<b>4 979 128</b>	<b>7 596 952</b>	<b>1 963 459</b>	<b>165 253</b>	<b>73 018 109</b>
Amortissement cumulé	-	-	(1 522 702)	(1 230 090)	(5 263 350)	(4 536 294)	(6 505 609)	(1 093 597)	(165 252)	(20 316 894)
Valeur comptable nette	<b>20 370 445</b>	<b>19 465 743</b>	<b>5 002 245</b>	<b>3 901 288</b>	<b>1 557 454</b>	<b>442 834</b>	<b>1 091 343</b>	<b>869 862</b>	<b>1</b>	<b>52 701 215</b>
<b>Exercice clos en décembre 2022</b>										
Valeur comptable nette d'ouverture	<b>20 370 445</b>	<b>19 465 743</b>	<b>5 002 245</b>	<b>3 901 288</b>	<b>1 557 454</b>	<b>442 834</b>	<b>1 091 343</b>	<b>869 862</b>	<b>1</b>	<b>52 701 215</b>
Ajouts	-	-	192 827	333 935	635 155	258 220	311 633	235 796	-	1 967 566
Mouvement en excédant des actifs actualisés	<b>1 110 306</b>	<b>1 622 180</b>	<b>791 946</b>	<b>167 353</b>	-	-	-	-	-	<b>3 691 785</b>
Cessions	-	-	-	-	(18 664)	(7 205)	(7 952)	(173 354)	-	(207 175)
Dotations aux amortissements	-	-	(262 282)	(194 731)	(626 948)	(356 687)	(516 449)	(309 890)	-	(2 266 987)
Ajustement d'amortissement	-	-	-	-	15 425	7 205	7 899	125 172	-	155 701
- cessions	-	-	-	-	(11 024)	3 651	3 611	2 644	-	(1 118)
Ajustements du taux de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements / transferts	<b>(7 995)</b>	<b>-</b>	<b>(44 223)</b>	<b>(20 925)</b>	-	-	<b>57 911</b>	-	-	<b>(15 232)</b>
Valeur comptable nette de clôture	<b>21 472 756</b>	<b>21 087 923</b>	<b>5 680 513</b>	<b>4 175 896</b>	<b>1 566 073</b>	<b>344 367</b>	<b>947 996</b>	<b>750 230</b>	<b>1</b>	<b>56 025 755</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>										
Coût d'acquisition/Montant réévalué	<b>21 472 756</b>	<b>21 087 923</b>	<b>7 465 497</b>	<b>5 600 717</b>	<b>7 440 946</b>	<b>5 230 143</b>	<b>7 962 155</b>	<b>2 028 545</b>	<b>165 253</b>	<b>78 453 935</b>
Amortissement cumulé	-	-	(1 784 985)	(1 424 821)	(5 874 872)	(4 885 776)	(7 014 159)	(1 278 315)	(165 252)	(22 428 180)
Valeur comptable nette	<b>21 472 756</b>	<b>21 087 923</b>	<b>5 680 512</b>	<b>4 175 896</b>	<b>1 566 074</b>	<b>344 367</b>	<b>947 996</b>	<b>750 230</b>	<b>1</b>	<b>56 025 755</b>
Taux d'amortissement (pourcentage)	Nil	Nil	5 % de la valeur comptable	5 % de la valeur comptable	20 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	20 % à 50 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	

	2021									
	Terrain en pleine propriété	Emphytéose	Constructions sur terrain en pleine propriété	Constructions sur emphytéose	Mobilier et agencements	Ordinateur et équipement périphérique	Equipements électriques et de bureau	Véhicules	Actifs en crédit-bail - véhicules	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>										
Coût d'acquisition/Montant réévalué	20 370 445	19 673 159	6 498 047 (1 241 903)	4 367 094 (902 703)	6 505 280 (4 623 656)	4 403 125 (4 213 981)	6 230 222 (5 177 945)	1 247 328 (875 204)	165 253 (165 252)	69 459 953 (17 200 644)
Amortissement cumulé	-	-								
Valeur comptable nette	20 370 445	19 673 159	5 256 144	3 464 391	1 881 624	189 144	1 052 277	372 124	1	52 259 309
<b>Exercice clos en décembre 2021</b>										
Valeur comptable nette d'ouverture	20 370 445	19 673 159	5 256 144 26 900	3 464 391 70 302	1 881 624 519 016	189 144 496 751	1 052 277 526 338	372 124 852 882	1	52 259 309 2 492 189
Ajouts	-	-								
Coût d'acquisition	-	-								
- Ajustements	-	-								
Amortissement cumulé	-	-								
- Ajustements	-	-								
Mouvement en excédant des actifs actualisés	-	(193 330)								
Cessions	-	-								
Dotations aux amortissements	-	-	(280 799)	(195 152)	(616 873)	(13 654)	(15 197)	(4 156)	(138 728)	(171 735)
Ajustement d'amortissement	-	-								
- cessions	-	-								
Ajustements du taux de change	-	-								
Autres ajustements / transferts - coût	-	(14 086)								
Valeur comptable nette de clôture	20 370 445	19 465 743	5 002 245	3 901 288	1 557 454	442 834	1 091 343	869 862	1	52 701 215
<b>Au 31 décembre 2021</b>										
Coût d'acquisition/Montant réévalué	20 370 445	19 465 743	6 524 947 (1 522 702)	5 131 378 (1 230 090)	6 820 804 (5 263 350)	4 979 128 (4 536 294)	7 596 952 (6 505 609)	1 963 459 (1 093 597)	165 253 (165 252)	73 018 109 (20 316 894)
Amortissement cumulé	-	-								
Valeur comptable nette	20 370 445	19 465 743	5 002 245	3 901 288	1 557 454	442 834	1 091 343	869 862	1	52 701 215
Taux d'amortissement (pourcentage)	Nil	Nil	5 % de la valeur comptable	5 % de la valeur comptable	20 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	20 % à 50 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	

### 12.2.1 Réévaluation des biens

Les biens de la Banque ont été réévalués par l'expert indépendant au 31 décembre 2022. La réévaluation a été réalisée par un expert indépendant, RBS Associates (Private) Limited (expert habilité PBA) sur la base d'une évaluation professionnelle des valeurs de marché actuelles. L'excédent total de la réévaluation des immobilisations au 31 décembre 2022 s'élève à 47 734 millions de roupies. S'il n'y avait pas eu de réévaluation, la valeur comptable des actifs réévalués au 31 décembre 2022 aurait été comme suit :

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
Terrain en pleine propriété	1 132 637	1 132 637
Emphytéose	890 025	890 025
Constructions sur terrain en pleine propriété	1 013 440	820 613
Constructions sur emphytéose	1 909 929	1 575 994
	4 946 031	4 419 269
	5 319 961	4 795 454
Mobilier et agencements	2 123 087	2 118 855
Ordinateur et équipement périphérique	3 260 800	3 254 854
Equipements électriques et de bureau	3 157 918	3 153 503
Véhicules	1 316 496	1 316 496
	9 858 301	9 843 708

### 12.3 Informations relatives aux cessions d'immobilisations aux parties liées

Les informations des cessions d'immobilisations aux parties liées (salariés/anciens salariés) sont indiquées ci-dessous :

Informations relatives aux biens et équipements	Coût initial	Valeur comptable	Produit de la vente	Plus-value/Moins-value lors de la cession	Méthode de cession	Informations relatives à l'Acheteur	Nom de l'Acheteur
(En milliers de roupies)							
Véhicules	1 969	394	394	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Khawaja Amin Ul Azam
Véhicules	1 658	166	166	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ghulam Hussain Azhar
Véhicules	5 857	2 928	2 928	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Faraz Haider
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Imran Fayyaz
Véhicules	1 764	353	353	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Saad Salman Dar
Véhicules	1 664	333	333	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sohail Hassan Butt
Véhicules	2 525	1 641	1 641	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Manzur Ahmad
Véhicules	1 824	486	486	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Jamil Ahmed
Véhicules	2 380	1 309	1 309	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana Ammar Muhammad Tariq
Véhicules	1 673	84	335	251	Conformément aux droits	Salarié	Khattak
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Maj Shabbir Ahmed
Véhicules	1 764	353	353	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Asir Hassan
Véhicules	18 450	1 845	1 845	-	Conformément aux droits	Ancien président	M. Arif Usmani
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Masood Rizwan
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Fouad Farrukh
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Faisal Ahmed Topra
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Arshad Zia
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Asim Nizam Siddiqui
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Aurangzeb Ahmed Shaikh
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Jalil Ahmed Tariq
Véhicules	1 664	-	166	166	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Sultan Jaffer
Véhicules	2 229	743	743	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amin Qazi
Véhicules	2 723	2 133	2 133	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Amjad
Véhicules	2 875	1 725	1 725	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Hidayat Ali Shar
Véhicules	2 525	1 431	1 431	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Akram Khan
Véhicules	2 380	1 190	1 190	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Saleem Tahir
Véhicules	2 525	1 263	1 263	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Waseem Akhtar

Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Rana Muhammad Asif Wakeel
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Nasir Mahmood
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Parkash
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ghazanfar Abbas Khan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Shafqat Fateen
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Munir Khan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed M. Shahid
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Nafees Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Rasheed Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ibrahim M. Sadiq
Véhicules	2 380	1 150	1 150	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Abdul Wajid
Véhicules	1 658	-	166	166	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Wajid Ali
Véhicules	2 695	1 976	1 976	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Kaleemullah Shaikh
Véhicules	2 525	1 305	1 305	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Naveed Asghar
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Abid Sharif
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Zamin Raza
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Tariq Mehmood Rashid
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Farooq
Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Amir Faraz
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Zia Ul Haq
Véhicules	2 695	2 066	2 066	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Saifuddin
Véhicules	1 673	-	167	167	Conformément aux droits	Salarié	M. Faisal Haq Khan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Mme Fauzia Mumtaz
Véhicules	1 949	357	390	32	Conformément aux droits	Salarié	M. Khalid Pervaiz
Véhicules	1 899	348	380	32	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Shoaib Qaisrani
Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Iqbal Wahid
Véhicules	2 029	406	406	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Wajahat Aziz Qureshi
Véhicules	2 229	446	446	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Abdul Rahim Haroon
Véhicules	1 949	390	390	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ahsan Raza
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Naeem Malik
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Mumtaz Ali Bhutto
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Tanvir Ahmad

Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Waqar Ahmed Zakori
Véhicules	1 899	348	380	32	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Imran Ghani Mme Munazza Abdul Majeed
Véhicules	1 824	334	365	31	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Naseem Yousuf
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Zubaid Ali Shaikh
Véhicules	2 029	304	406	101	Conformément aux droits	Salarié	M. Ehtesham Rashid
Véhicules	2 029	372	406	34	Conformément aux droits	Salarié	M. Chaudhry M. Waseef Aslam
Véhicules	1 949	357	390	32	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Arshad
Véhicules	2 695	1 931	1 931	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Fouad Mohsin
Véhicules	2 703	1 982	1 982	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Iqbal Malik
Véhicules	2 525	1 094	1 094	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Majeed
Véhicules	2 229	483	483	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal Dar
Véhicules	2 855	1 142	1 142	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
	171 299	48 182	49 500	1 318			
Ordinateur & équipements périphériques	112	-	11	11	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hassan Zahid
Ordinateur & équipements périphériques	96	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Muhammad Raza
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Mashood Shahid
Ordinateur & équipements périphériques	107	-	11	11	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Noman Siddiqui
Ordinateur & équipements périphériques	124	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Khawar Saeed
Ordinateur & équipements périphériques	99	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana Ammar
Ordinateur & équipements périphériques	106	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Maj (R) Shabbir Ahmed
Ordinateur & équipements périphériques	123	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Heera Nand Khatri
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Waseem Azhar
Ordinateur & équipements périphériques	94	-	9	9	Conformément aux droits	Salarié	M. Shoaib Ahmed Chaudry
Ordinateur & équipements périphériques	104	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Mukesh Kumar Jeswani
Ordinateur & équipements périphériques	50	-	5	5	Conformément aux droits	Salarié	M. Tahir Sartaj
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Awais Memon

Ordinateur & équipements périphériques	123	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Haris Muzaffar
Ordinateur & équipements périphériques	99	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Alay Raza
Ordinateur & équipements périphériques	67	-	7	7	Conformément aux droits	Salarié	M. Fawad Ahsan
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Asif Ishaq
Ordinateur & équipements périphériques	114	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Ahmed Naseem
Ordinateur & équipements périphériques	106	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Abdul Majid Sheikh
Ordinateur & équipements périphériques	120	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Arshad Khan
Ordinateur & équipements périphériques	109	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Shoaib
Ordinateur & équipements périphériques	127	-	13	13	Conformément aux droits	Salarié	M. Arsalan Abdul Samad
Ordinateur & équipements périphériques	122	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Hakim Ali Laghari
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Hasnain Raza
Ordinateur & équipements périphériques	100	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Tanvir Ahmed
Ordinateur & équipements périphériques	121	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Shakir Ahmed Lakhana
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Akif Badar
Ordinateur & équipements périphériques	112	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Rizwan Yasín
Ordinateur & équipements périphériques	100	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Javed Ashraf
Ordinateur & équipements périphériques	109	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Qazafi Soomro
Ordinateur & équipements périphériques	146	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	95	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	192	-	19	19	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	101	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari

Ordinateur & équipements périphériques	96	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	285	-	29	28	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
	3 841	-	360	360			
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hassan Zahid
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Kaleemullah Shaikh
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana Ammar
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amin Qazi
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	52	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	97	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	35	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Parkash Lal Khetpal
	678	-	-	-			
Mobiliers et agencements	190	1	1	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hanif
Mobiliers et agencements	190	43	43	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sajid Mirza
Mobiliers et agencements	160	68	68	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Shad Ahmed
Mobiliers et agencements	160	141	141	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Atta Ullah Zia
Mobiliers et agencements	160	64	64	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Shoaib
Mobiliers et agencements	160	30	30	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sultan Ahmed
Mobiliers et agencements	200	85	85	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sohail Hassan Butt
Mobiliers et agencements	160	69	69	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Iqbal
Mobiliers et agencements	200	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sohail Ahmed
Mobiliers et agencements	200	80	80	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Rizwana Ammar
Mobiliers et agencements	200	52	52	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Ghulam Hussain Azhar
Mobiliers et agencements	200	19	19	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Jamil Ahmed
Mobiliers et agencements	160	68	68	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Khalid Awa
Mobiliers et agencements	160	47	47	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amjad Ali Abbasi

Mobiliers et agencements	190	32	32	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Aftab Ghani
Mobiliers et agencements	200	58	58	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Nadeem Khan
Mobiliers et agencements	160	61	61	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Younas Raz
Mobiliers et agencements	160	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Noor Ahmed Memon
Mobiliers et agencements	190	13	13	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Qasim
Mobiliers et agencements	160	11	11	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Hadi Bakhsh S Memon
Mobiliers et agencements	200	37	37	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Akram Khan
Mobiliers et agencements	200	20	20	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Amjad M. Humayun Naseer Khan
Mobiliers et agencements	160	11	11	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Imtiaz Ahmed Arain Mme Late Naheed Kausar
Mobiliers et agencements	190	12	12	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sadaqat Hussain Shah
Mobiliers et agencements	160	69	69	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Sultan Jaffar
Mobiliers et agencements	190	9	9	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Nazir Ahmed Dayo
Mobiliers et agencements	200	10	10	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Abdul Hameed M. Ghulam Qadir Chand
Mobiliers et agencements	200	80	80	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Saleem Tahir
Mobiliers et agencements	160	79	79	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Ashraf
Mobiliers et agencements	160	79	79	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Fahimuddin M. Muhammad Saifuddin
Mobiliers et agencements	200	33	33	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Abdul Wajid
Mobiliers et agencements	160	44	44	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Wasim Akhtar
Mobiliers et agencements	160	40	40	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Naveed Asghar
Mobiliers et agencements	200	73	73	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Ijaz Ahmed M. Muhammad Naeem Baig
Mobiliers et agencements	200	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Wajid Ali
Mobiliers et agencements	200	34	34	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Allah Ditta Naul
Mobiliers et agencements	200	58	58	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Badar Munir
Mobiliers et agencements	200	32	32	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Zafar Ali
Mobiliers et agencements	190	48	48	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Rooh Ullah Jan
Mobiliers et agencements	200	75	75	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Saira Farman
Mobiliers et agencements	200	75	75	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Humayun Shafiq
Mobiliers et agencements	160	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
Mobiliers et agencements	160	21	21	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
Mobiliers et agencements	160	36	36	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
Mobiliers et agencements	160	152	152	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
Mobiliers et agencements	160	19	19	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	

Mobiliers et agencements	160	7	7	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Fuad Mohsin
Mobiliers et agencements	160	60	60	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Taqi Leghari
Mobiliers et agencements	190	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Akbar Hussain
Mobiliers et agencements	160	120	120	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Zafar Ali
Mobiliers et agencements	160	51	51	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Javed Iqbal
Mobiliers et agencements	335	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal Bar
Mobiliers et agencements	160	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Aftab Gul
Mobiliers et agencements	160	3	3	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Merajuddin Shaikh
Mobiliers et agencements	335	5	5	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Majeed
Mobiliers et agencements	200	6	6	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Iqbal Malik
Mobiliers et agencements	200	72	72	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Arshad
Mobiliers et agencements	160	71	71	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Fazal Ur Rehman
Mobiliers et agencements	160	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Jahangir Ahmad
Mobiliers et agencements	190	74	74	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tanveer Ahmad
Mobiliers et agencements	190	76	76	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal
Mobiliers et agencements	190	42	42	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tahir Mahmood
Mobiliers et agencements	160	123	123	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sheraz Ashraf Bajwa
Mobiliers et agencements	160	33	33	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Afzal
Mobiliers et agencements	190	8	8	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Javed Hassan
Mobiliers et agencements	160	44	44	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Aftab
Mobiliers et agencements	190	3	3	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shoukat Ali
Mobiliers et agencements	160	53	53	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Saddique Akbar
Mobiliers et agencements	200	49	49	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Sultan Jaffar Svp
Mobiliers et agencements	160	7	7	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Naila Zafar
	12 780	3 236	3 236	-			
	188 598	51 418	53 096	1 678			

**13. ACTIFS INCORPORELS**

Immobilisations corporelles en cours

Actifs incorporels

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
		841 289	145 179
		547 658	502 791
		1 388 947	647 970

	Application bancaire principale	Logiciel	Total
	(En milliers de roupies)		
<b>13.1 Actifs incorporels</b>			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>			
Coût d'acquisition	2 913 952	1 678 915	4 592 867
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 952)	(1 176 124)	(4 090 076)
Valeur comptable nette	-	502 791	502 791
<b>Exercice clos en décembre 2022</b>			
Valeur comptable nette d'ouverture	-	502 791	502 791
Ajouts :			
– via des acquisitions / achats	-	296 497	296 497
Ajustements - Ajout	-	28 750	28 750
Dotation aux amortissements	-	(323 149)	(323 149)
Ajustement du taux de change	-	42 770	42 770
Valeur comptable nette de clôture	-	547 658	547 658
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
Coût d'acquisition	2 913 952	2 046 931	4 960 883
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 952)	(1 499 273)	(4 413 225)
Valeur comptable nette	-	547 658	547 658
Taux d'amortissement (pourcentage)	33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	
Durée de vie utile	3 ans	3 ans	
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>			
Coût d'acquisition	2 913 952	1 140 555	4 054 507
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 952)	(836 742)	(3 750 694)
Valeur comptable nette	-	303 813	303 813
<b>Exercice clos en décembre 2021</b>			
Valeur comptable nette d'ouverture	-	303 813	303 813
Ajouts :			
– via des acquisitions / achats	-	304 412	304 412
Dotation aux amortissements	-	(339 382)	(339 382)
Ajustements - Ajout	-	223 556	223 556
Ajustements du taux de change	-	10 392	10 392
Valeur comptable nette de clôture	-	502 791	502 791
<b>Au 31 décembre 2021</b>			
Coût d'acquisition	2 913 952	1 678 915	4 592 867
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 952)	(1 176 124)	(4 090 076)
Valeur comptable nette	-	502 791	502 791
Taux d'amortissement (pourcentage)	33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	
Durée de vie utile	3 ans	3 ans	
<b>13.2 Le coût des actifs incorporels pleinement amortis qui sont toujours utilisés.</b>	2022	2021	
	(En milliers de roupies)		
Application bancaire principale	2 913 952	2 913 952	
Logiciel	821 389	414 906	
	3 735 341	3 328 858	
<b>14. DROIT D'UTILISATION DE L'ACTIF</b>			
Solde d'ouverture	6 605 400	6 669 684	
Ajouts au cours de l'exercice	2 244 669	1 894 476	
Moins : Décomptabilisation au cours de l'exercice	6 618	27 387	
Moins : Dépréciation appliquée pour l'exercice	2 135 047	1 931 373	
<b>Solde de clôture</b>	6 708 404	6 605 400	

**15. IMPOT DIFFERE**

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans autres éléments du résultat global	Au 31 décembre 2022
		(En milliers de roupies)		
<b>Différences temporaires déductibles sur</b>				
- Pertes fiscales reportées à nouveau	10 705	-	-	10 705
- Avantages sociaux après retraite	4 992 150	-	2 360 545	7 352 695
- Provisions pour dépréciation des investissements	236 751	-	-	236 751
- Provisions pour prêts et avances	10 457 938	2 467 259	-	12 925 197
- Provision pour obligations hors-bilan	115 222	-	-	115 222
- Immobilisations	1 190 369	315 919	-	1 506 288
- Autres provisions	105 416	-	-	105 416
- Droit d'utilisation de l'actif	502 538	168 066	-	670 604
	17 611 089	2 951 244	2 360 545	22 922 878
<b>Différences temporaires imposables sur</b>				
- Ecart de réévaluation des immobilisations	(2 537 701)	149 127	(672 773)	(3 061 347)
- Ecart de réévaluation des investissements	(12 715 420)	-	15 924 333	3 208 913
- Ecart de réévaluation des actifs non bancaires	(52 732)	-	30 980	(21 752)
- Réserve de conversion de change	(679 589)	-	(69 700)	(749 289)
	(15 985 442)	149 127	15 212 840	(623 475)
	1 625 647	3 100 371	17 573 385	22 299 403
<b>Différences temporaires déductibles sur</b>				
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans autres éléments du résultat global	Au 31 décembre 2021
		(En milliers de roupies)		
- Pertes fiscales reportées à nouveau	10 705	-	-	10 705
- Avantages sociaux après retraite	4 120 855	-	871 295	4 992 150
- Provisions pour dépréciation des investissements	236 751	-	-	236 751
- Provisions pour prêts et avances	9 084 601	1 373 337	-	10 457 938
- Provision pour obligations hors-bilan	115 222	-	-	115 222
- Immobilisations	1 136 458	53 911	-	1 190 369
- Autres provisions	105 416	-	-	105 416
- Droit d'utilisation de l'actif	-	502 538	-	502 538
	14 810 008	1 929 786	871 295	17 611 089
<b>Différences temporaires imposables sur</b>				
- Ecart de réévaluation des immobilisations	(2 396 819)	133 040	(273 922)	(2 537 701)
- Ecart de réévaluation des investissements	(15 346 840)	-	2 631 420	(12 715 420)
- Ecart de réévaluation des actifs non bancaires	(44 713)	-	(8 019)	(52 732)
- Réserve de conversion de change	-	-	(679 589)	(679 589)
	(17 788 372)	133 040	1 669 890	(15 985 442)
	(2 978 364)	2 062 826	2 541 185	1 625 647

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>16. AUTRES ACTIFS</b>		
Revenu / rendement / marge cumulés en monnaie locale - net des provisions		99 433 212
Revenu / rendement / marge cumulés en devise étrangère – net des provisions		3 866 901
Avances, dépôts, avances sur loyer et autres montants réglés d'avance	16.1	2 987 346
Avances sur impôts (paiements moins provisions) et remboursements d'impôt sur le revenu	16.6	10 952 064
Dédommagement des retards de remboursement		20 809 580
Actifs non bancaires acquis pour honorer des créances	16.4	1 179 943
Actifs acquis auprès de Corporate and Industrial Restructuring Corporation (CIRC)		208 423
Gain d'évaluation au prix du marché sur contrats à terme de gré à gré		-
Acceptations		20 644 122
Commission recevable sur les opérations de trésorerie du gouvernement		5 253 389
Stock de papeterie et timbres		437 900
Soldes du commerce de troc		195 399
Créances au titre des opérations pour compte du Gouvernement	16.2	323 172
Créances provenant du gouvernement au titre du plan VHS	16.3	418 834
Créance pour la vente d'actions		156 755
Autres		8 126 059
Moins : provisions détenues sur d'autres actifs	16.5	174 993 099
Autres actifs (net des provisions)		12 244 043
Excédent de réévaluation des actifs non bancaires acquis pour honorer des créances		162 749 056
<b>Autres actifs - total</b>		<b>2 520 000</b>
		<b>165 269 056</b>
		100 255 148

**16.1** Ce montant comprend une avance de 1 400 millions de roupies (2021 : 2 800 millions de roupies) sur le placement avant la première offre Publique des Certificats de Financement à Terme et du Fonds REIT.

**16.2** Ce montant correspond aux créances sur le gouvernement du Pakistan au titre de l'encaissement de diverses valeurs traitées par la Banque pour le Gouvernement du Pakistan en sa qualité de mandataire de SBP. En raison des incertitudes liées à son recouvrement, ce montant a été intégralement provisionné.

**16.3** Ce montant correspond à des paiements effectués en vertu du Plan de Départ Volontaire (VHS) et récupérables auprès du Gouvernement du Pakistan. En raison des incertitudes liées à son recouvrement, ce montant a été intégralement provisionné.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>16.4</b> Valeur de marché des actifs non bancaires acquis pour honorer des créances	<b>3 699 943</b>	4 059 546

Une évaluation indépendante des actifs non bancaires de la Banque a été réalisée par un expert indépendant afin de déterminer la juste valeur des actifs au 31 décembre 2022. L'évaluation a été réalisée par RBS Associates (Private) Limited (expert habilité PBA), inscrit au panel d'experts de SBP sur la base d'une évaluation des valeurs de marché actuelles.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>16.4.1 Actifs non bancaires acquis pour honorer des créances</b>		
Solde d'ouverture	4 059 546	3 968 329
(Déficit) / Excédent	(343 886)	106 679
Dépréciation	(15 717)	(15 462)
Solde de clôture	<b>3 699 943</b>	4 059 546
<b>16.5 Provisions détenues sur d'autres actifs</b>		
Revenu / marge cumulés en monnaie locale	152 607	152 607
Avances, dépôts, avances sur loyer et autres montants réglés d'avance	837 949	837 949
Stock de papeterie et timbres	96 542	96 542
Soldes du commerce de troc	195 399	195 399
Créances au titre des opérations pour compte du Gouvernement	323 172	323 172
Créances provenant du gouvernement au titre du plan VHS	418 834	418 834
Effets contestés	4 297 516	4 164 485
Ancien MBL / NDFC	770 398	770 398
Actifs acquis de Corporate and Industrial Restructuring Corporation (CIRC)	208 423	208 423
Autres	4 943 203	4 533 147
	<b>12 244 043</b>	11 700 956

**16.5.1 Mouvement des provisions détenues sur d'autres actifs**

Solde d'ouverture	<b>11 700 956</b>	11 873 693
Dotation pour l'exercice	<b>562 955</b>	72 205
Ajustement des provisions	<b>(19 868)</b>	(244 942)
Solde de clôture	<b>12 244 043</b>	11 700 956

**16.6** Au cours de l'exercice, la Banque a ajusté un montant de 7 475 millions de roupies (2021 : 11 322 millions de roupies) pour son passif d'impôt payé d'avance et sa demande de l'année d'imposition précédente par rapport aux remboursements de l'impôt sur le revenu. En outre, des remboursements à hauteur de 5 404 millions de roupies ont également été réalisés.

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>17. EFFETS A PAYER</b>		
Au Pakistan	<b>54 969 587</b>	21 775 348
En dehors du Pakistan	<b>298 432</b>	72 922
	<b>55 268 019</b>	21 848 270
<b>18. EMPRUNTS</b>		
<b>Garantis</b>		
Emprunts auprès de la State Bank of Pakistan		
Au titre du refinancement d'exportations	18.2	<b>38 217 784</b>
Refinancement pour l'énergie renouvelable	18.3	<b>1 019 611</b>
Facilité de refinancement pour la modernisation des PME	18.4	<b>43 824</b>
Facilité de financement pour le stockage de produits agricoles (FFSAP)	18.5	<b>667 327</b>
Au titre d'une Facilité de Financement à Long Terme (LTFF)	18.6	<b>20 254 808</b>
Régime de refinancement pour le paiement des traitements et salaires	18.7	<b>35 950</b>
Facilité de refinancement économique temporaire	18.8	<b>24 126 421</b>
Facilité de refinancement pour la lutte contre la Covid-19	18.9	<b>66 159</b>
		<b>84 431 884</b>
Emprunts par mise en pension	18.10	<b>1 826 206 763</b>
Bai Muajjal		-
<b>Total garantis</b>		<b>1 910 638 647</b>
<b>Non garantis</b>		
Emprunts « call »	18.10	<b>25 810 145</b>
Découverts sur comptes nostro		-
Bai Muajjal		<b>4 036 995</b>
<b>Total non garantis</b>		<b>29 847 140</b>
		<b>1 940 485 787</b>
<b>18.1 Informations relatives aux emprunts quant aux devises</b>		
En monnaie locale		<b>1 923 848 931</b>
En devises étrangères		<b>16 636 856</b>
		<b>1 940 485 787</b>
		275 739 772
		37 185 334
		312 925 106
		312 925 106

**18.2** La Banque a conclu un accord avec SBP en vue d'étendre le financement à l'exportation aux clients. Conformément à l'accord, la Banque a accordé à SBP le droit de recouvrer les montants impayés auprès de la Banque à la date d'échéance des finances en prélevant directement le compte courant gardé ouvert par la Banque conservé auprès de SBP. Ces emprunts sont remboursables dans les 180 jours. Ils génèrent des marges à des taux variant de 0 % à 12,00 % (2021 : 2,00 %) par an.

**18.3** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour fournir des facilités de financement afin de traiter les problèmes de pénurie d'énergie et de changement climatique via la promotion d'énergie renouvelable. Ces emprunts seront remboursables sur une période maximale de douze (12) ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,00 % à 3,00 % (2021 : 2,00 % à 3,00 %) par an.

**18.4** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vertu d'un plan de modernisation financière des Petites et Moyennes Entreprises en octroyant des facilités de financement pour la mise en place de nouvelles unités, l'achat d'installations techniques et machines pour le Balancing, Modernization and Replacement (BMR) des unités existantes ainsi que le financement de l'import/l'achat local de nouveaux générateurs jusqu'à une capacité maximale de 500 KVA. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans et génèrent une marge à des taux allant jusqu'à 2,00 % (2021 : 2,00 %) par an.

**18.5** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour octroyer des facilités de financement en vue de développer la commercialisation des produits agricoles et améliorer la capacité de stockage, de promouvoir le Secteur privé afin d'établir des Silos, des Entrepôts et des Chambres froides. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,5 % à 3,5 % (2021 : 2,5 % à 3,5 %) par an.

**18.6** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour octroyer des facilités de financement à des exportateurs pour l'adoption de nouvelles technologies et pour la modernisation de leurs installations techniques et machines. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,00 % à 4,00 % (2021 : 1,50 % à 3,00 %) par an.

**18.7** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vue de soutenir les entreprises à continuer de payer les salaires et traitements à leurs personnel et salariés suite à l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 2,5 ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 1,00 % à 2,00 % (2021 : 1,00 % à 2,00 %) par an.

**18.8** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vertu d'un plan visant à fournir un refinancement concessionnaire pour la mise en place de nouvelles unités industrielles en raison des défis auxquels les industries ont fait face pendant la pandémie. Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 10 ans. Ils génèrent une marge à un taux de 3,00 % (2021 : 3,00 %) par an.

**18.9** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vue de fournir un financement en devise locale à long terme pour l'équipement médical importé et fabriqué localement qui est utilisé pour combattre le COVID-19. La facilité sera disponible à tous les Centres médicaux & Hôpitaux dûment enregistrés auprès des commissions/agences fédérales/provinciales concernées et participant au contrôle et à l'éradication du COVID- 19. Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 5 ans. Ils génèrent une marge à un taux de 0,00 % (2021 : 0,00 %) par an.

**18.10** Les marge / taux d'intérêt et autres conditions sont comme suit :

- les emprunts de mise en pension génèrent une marge variant de 15,2 % à 17 % par an (2021 : 9,7 % à 10,21 % par an) et présentent une échéance allant du 3 janvier 2023 au 3 mars 2023 ;

- les emprunts « call » sont assortis d'intérêts compris entre 3 % et 16,5 % par an (2021 : 0,63 % à 4,15 % par an).

**18.11** Les emprunts Bai Muajjal ont un taux de marge de 16,42 % par an (2021 : nul) et présentent une échéance allant au 3 janvier 2023.

**18.12** Les emprunts auprès de SBP au titre des plans de refinancement pour des projets destinés à l'exportation de SBP sont garantis par des soldes d'espèces et de titres de la Banque détenus par SBP.

**18.13** Les titres obligataires du Pakistan et les Bons du Trésor ayant une échéance de 2 à 10 ans et de 3 à 12 mois respectivement sont grevés comme garantie en vertu de l'emprunt ayant une valeur comptable de 1 826 206 millions de roupies (2021 : 126 810 millions de roupies).

## 19. DEPOTS ET AUTRES COMPTES

Note		2022			2021		
		En monnaie locale	En devises étrangères	Total	En monnaie locale	En devises étrangères	Total
		(En milliers de roupies)					
<b>Clientèle</b>							
Comptes courants - rémunérés		<b>733 037 562</b>	-	<b>733 037 562</b>	648 854 267	-	648 854 267
Comptes courants - non rémunérés		<b>408 169 670</b>	<b>159 575 493</b>	<b>567 745 163</b>	476 510 388	145 931 064	622 441 452
Dépôts d'épargne		<b>681 287 543</b>	<b>108 029 851</b>	<b>789 317 394</b>	675 591 525	79 434 496	755 026 021
Dépôts à terme		<b>400 618 865</b>	<b>116 541 863</b>	<b>517 160 728</b>	400 905 240	70 853 064	471 758 304
Autres		<b>9 563 715</b>	<b>7 855</b>	<b>9 571 570</b>	-	6 463	6 463
<b>Institutions financières</b>		<b>2 232 677 355</b>	<b>384 155 062</b>	<b>2 616 832 417</b>	2 201 861 420	296 225 087	2 498 086 507
Dépôts courants		<b>5 964 408</b>	<b>3 479 121</b>	<b>9 443 529</b>	445 782 844	1 155 463	446 938 307
Dépôts d'épargne		<b>15 190 328</b>	<b>2 924 782</b>	<b>18 115 110</b>	7 075 299	3 842 651	10 917 950
Dépôts à terme		<b>10 472 787</b>	<b>6 442 283</b>	<b>16 915 070</b>	21 613 144	5 760 597	27 373 741
Autres		<b>4 878 234</b>	-	<b>4 878 234</b>	35 838 540	-	35 838 540
	19.3	<b>36 505 757</b>	<b>12 846 186</b>	<b>49 351 943</b>	510 309 827	10 758 711	521 068 538
		<b>2 269 183 112</b>	<b>397 001 248</b>	<b>2 666 184 360</b>	2 712 171 247	306 983 798	3 019 155 045

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>19.1 Composition des dépôts</b>		
Personnes physiques	990 051 893	1 032 316 946
Gouvernement (fédéral et provincial)	<b>1 101 408 344</b>	931 199 067
Entités du secteur public	<b>244 103 310</b>	279 984 059
Sociétés bancaires	<b>20 352 975</b>	460 090 410
Institutions financières non bancaires	<b>28 998 967</b>	60 978 126
Secteur privé	<b>281 268 871</b>	254 586 437
	<b>2 666 184 360</b>	3 019 155 045

**19.2** Les dépôts en devises étrangères incluent le dépôt des succursales étrangères s'élevant à 75 917 millions de roupies (2021 : 75 485 millions de roupies).

**19.3** Ils incluent des dépôts pouvant être couverts en vertu de polices d'assurance s'élevant à 870 538 millions de roupies (2021 : 1 132 236 millions de roupies), dont les succursales islamiques.

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>20. PASSIF LOCATIF LIE AU DROIT D'UTILISATION DE L'ACTIF</b>			
Passif locatif inclus dans le bilan			
Au 31 décembre		<b>8 267 949</b>	7 893 960
Dont :			
Passif locatif courant		<b>1 590 849</b>	1 524 809
Passif locatif non courant		<b>6 677 100</b>	6 369 151
		<b>8 267 949</b>	7 893 960
<b>Analyse d'échéance – flux de trésorerie non actualisés contractuels</b>			
Moins d'un an		<b>2 356 198</b>	2 199 012
Entre 1 an et 5 ans		<b>6 557 449</b>	5 981 702
Plus de 5 ans		<b>7 967 022</b>	6 500 876
Total passif locatif non actualisé au 31 décembre		<b>16 880 669</b>	14 681 590
<b>21. AUTRES DETTES</b>			
Marge/rendement/intérêt dû en monnaie locale		<b>126 228 969</b>	48 801 768
Marge/rendement/intérêt dû en devises étrangères		<b>655 802</b>	384 638
Commissions non acquises et produits sur effets escomptés		<b>252 539</b>	428 443
Charges à payer		<b>13 865 133</b>	21 027 250
Acceptations		<b>20 644 122</b>	10 311 259
Paiement d'avances		<b>350 895</b>	370 807
Dividendes non réclamés		<b>181 851</b>	181 997
Perte d'évaluation au marché sur contrats à terme de gré à gré		<b>125 371</b>	-
Moins-value latente sur l'option PUT		-	306 339
Compte d'ajustement de succursale		<b>1 916 850</b>	1 342 640
Dû au régime de retraite à prestations déterminées :			
Caisse de retraite	39.4	<b>23 063 894</b>	17 834 945
Prestations médicales postérieures à la retraite	39.4	<b>29 176 898</b>	24 516 717
Fonds de solidarité	39.4	<b>1 697 838</b>	1 778 825
Plans de prime de départ	39.4	<b>3 767 858</b>	3 168 258
Absences rémunérées	39.4	<b>8 734 235</b>	9 952 554
Provisions pour obligations hors bilan		<b>627 494</b>	627 494
Provisions pour risques	21.1	<b>4 170 799</b>	3 805 376
Fonds d'aide sociale		<b>371 257</b>	371 257
Passifs se rapportant aux contrats de troc		<b>3 629 389</b>	3 006 122
Dettes envers les courtiers		<b>350 446</b>	155 001
Vente à découvert des PIB		<b>11 043 029</b>	34 144 415
Autres		<b>18 516 003</b>	16 143 418
		<b>269 370 672</b>	198 659 523

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>21.1 Provisions pour risques</b>		
Solde d'ouverture	<b>3 805 376</b>	4 180 071
Charge au cours de l'exercice	<b>165 423</b>	53 239
Autres mouvements	<b>200 000</b>	200 000
Ajustement	-	(627 934)
Solde de clôture	<b>4 170 799</b>	3 805 376
21.1.1		

**21.1.1** Cela représente la provision faite sur le compte des infractions réglementaires et des cas rapportés d'irrégularités financières qui font actuellement l'objet d'enquêtes.

## 22. CAPITAL SOCIAL

### 22.1 Capital autorisé

2022	2021		2022	2021
		(Nombre d'actions)	(En milliers de roupies)	
2 500 000 000	2 500 000 000	Actions ordinaires de 10 roupies chacune	25 000 000	25 000 000

### 22.2 Emis, souscrit et libéré

2022	2021		2022	2021
		(Nombre d'actions)	(En milliers de roupies)	
140 388 000	140 388 000	Intégralement libérés en numéraire	1 403 880	1 403 880
1 987 125 026	1 987 125 026	Emis comme actions gratuites	19 871 251	19 871 251
2 127 513 026	2 127 513 026		21 275 131	21 275 131

Le Gouvernement fédéral et le SBP détenaient 75,60 % (2021 : 75,60 %) des actions de la Banque.

22.3 Actions de la Banque détenues par la filiale et la société associée	2022	2021
		(Nombre d'actions)
Les actions suivantes étaient détenues par la société associée de la Banque à la fin de l'exercice :		
First Credit & Investment Bank Limited	70 000	70 000
	70 000	70 000

## 23. RESERVES

### 23.1 Réserve de conversion

Cela comprend tous les écarts de conversion de devises découlant de la conversion des états financiers résultant d'opérations conclues en devises étrangères.

### 23.2 Réserve légale

Toute banque de droit pakistanais doit transférer 20 % de ses bénéfices dans une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve soit égale au capital social. Par la suite, 10 % des bénéfices de la Banque doivent être transférés dans cette réserve.

### 23.3 Réserve de fusion

En vertu du Plan de fusion, l'ensemble des actifs, passifs et obligations de NBP Leasing Limited ont été fusionnés, transférés à, conférés à et assumés par la Banque à la Date d'entrée en vigueur, le 31 juillet 2017. La réserve représente le surplus des actifs nets transférés à la Banque au cours de son investissement dans NBP Leasing Limited.

### 23.4 Réserve générale pour créances irrécouvrables

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration, lors de sa réunion tenue le 23 avril 2022, a approuvé le transfert de 8 milliards de roupies de la réserve générale pour créances irrécouvrables aux bénéfices non distribués.

<b>24. ECART DE REEVALUATION DES ACTIFS</b>	Note	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
Ecart de réévaluation de :			
- Titres disponibles à la vente	10.1	(7 462 594)	32 603 638
- Immobilisations	24.1	47 733 683	44 320 452
- Actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances	24.2	2 520 000	2 863 886
		<b>42 791 089</b>	79 787 976
Impôt différé de l'écart de réévaluation de :			
- Titres disponibles à la vente	24.1	3 208 913	(12 715 420)
- Immobilisations	24.2	(3 061 347)	(2 537 701)
- Actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances		(21 752)	(52 732)
		<b>125 814</b>	(15 305 853)
		<b>42 916 902</b>	64 482 122
<b>24.1 Ecart de réévaluation des immobilisations</b>			
Ecart de réévaluation des immobilisations au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>44 320 452</b>	44 882 399
Comptabilisé au cours de l'exercice		<b>3 691 785</b>	-
Réalisé sur cession au cours de l'exercice - net de l'impôt différé		-	(220 819)
Transfert en bénéfice non distribué au titre de la dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice - net de l'impôt différé		<b>(197 684)</b>	(208 088)
Ajustement		<b>68 260</b>	-
Passif d'impôt différé lié sur dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice		<b>(149 130)</b>	(133 040)
Ecart de réévaluation des immobilisations au 31 décembre		<b>47 733 683</b>	44 320 452
Moins : passif d'impôt différé lié sur :			
- Réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>(2 537 701)</b>	(2 396 819)
- Réévaluation comptabilisée au cours de l'exercice		<b>(412 499)</b>	-
- Ajustement du taux		<b>(260 277)</b>	(273 922)
- Dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice		<b>149 130</b>	133 040
		<b>(3 061 347)</b>	(2 537 701)
		<b>44 672 336</b>	41 782 751

<b>24.2 Ecart de réévaluation des actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances</b>	Note	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
Ecart de réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>2 863 886</b>	2 757 207
Ecart comptabilisé au cours de l'exercice		<b>(343 886)</b>	106 679
Ecart de réévaluation au 31 décembre		<b>2 520 000</b>	2 863 886
Moins : passif d'impôt différé lié sur :			
- Réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>(52 732)</b>	(44 713)
- Réévaluation comptabilisée au cours de l'exercice		<b>42 022</b>	(8 019)
- Ajustement du taux		<b>(11 042)</b>	-
		<b>(21 752)</b>	(52 732)
		<b>2 498 248</b>	2 811 154

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>25. RISQUES ET ENGAGEMENTS</b>			
Garanties	25.1	<b>377 561 372</b>	261 356 068
Engagements	25.2	<b>2 373 285 184</b>	2 213 570 534
Autres passifs éventuels	25.3	<b>26 619 691</b>	36 196 804
		<b>2 777 466 247</b>	2 511 123 406
<b>25.1 Garanties</b>			
Garanties financières		<b>287 741 990</b>	197 024 912
Garanties de performance		<b>89 819 382</b>	64 331 156
		<b>377 561 372</b>	261 356 068
<b>25.2 Engagements</b>			
Crédits documentaires et transactions liées aux dettes à court terme			
- Lettres de crédit		<b>1 696 635 726</b>	1 582 757 532
Engagements au titre de :			
- Contrats à terme de gré à gré	25.2.1	<b>570 881 591</b>	571 111 340
- Transactions de titres d'Etat de gré à gré	25.2.2	<b>54 568 834</b>	38 255 954
- Prêts de gré à gré	25.2.3	<b>50 363 949</b>	20 618 971
Engagements pour l'acquisition de :			
- Immobilisations d'exploitation		<b>798 234</b>	826 737
Autres engagements	25.2.4	<b>36 850</b>	-
		<b>2 373 285 184</b>	2 213 570 534
<b>25.2.1 Engagements au titre des contrats à terme de gré à gré</b>			
Achat		<b>368 380 755</b>	337 970 120
Vente		<b>202 500 836</b>	233 141 220
		<b>570 881 591</b>	571 111 340

Les engagements pour contrats à terme de gré à gré en cours sont divulgués dans ces états financiers non consolidés aux taux convenus. Les engagements libellés en devises étrangères sont exprimés en roupies aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

	2022	2021	
			(En milliers de roupies)
<b>25.2.2 Engagements au titre des transactions de titres d'Etat de gré à gré</b>			
Achat	<b>10 988 627</b>	30 218 032	
Vente	<b>43 580 207</b>	8 037 922	
	<b>54 568 834</b>	38 255 954	

Les engagements au titre des transactions en cours de titres d'Etat de gré à gré sont divulgués dans ces états financiers non consolidés aux taux convenus.

	2022	2021	
			(En milliers de roupies)
<b>25.2.3 Engagements au titre des prêts de gré à gré</b>			
Crédits de réserve formels, lignes de crédit et autres engagements de prêt non utilisés	<b>50 363 949</b>	20 618 971	

Ils représentent des engagements qui sont irrévocables, puisqu'ils ne peuvent pas être utilisés à la discrétion de la banque sans courir le risque de subir des frais ou pénalités importants.

#### 25.2.4 Autres engagements

Services professionnels devant être reçus	<b>36 850</b>	-
---	---------------	---

#### 25.3 Autres passifs éventuels

<b>25.3.1 Crédances envers la Banque non reconnues comme dettes</b>	<b>26 619 691</b>	36 196 804
---	-------------------	------------

**25.3.2** Les créances envers la Banque non reconnues comme dettes incluent les créances relatives à l'ancienne Mehran Bank Limited s'élevant à 1 597 millions de roupies (2021 : 1 597 millions de roupies).

### **25.3.3 Fiscalité**

Les déclarations fiscales de la Banque ont été déposées jusqu'à l'exercice fiscal 2022 et modifiées par l'administration fiscale jusqu'à l'exercice fiscal 2021. Pour les succursales d'Azad Kashmir et de Gilgit Baltistan, il n'a été apporté aucune modification aux déclarations déposées au titre de la section 120 de l'Ordonnance. C'est pourquoi les déclarations déposées sont réputées valoir imposition pour l'ensemble des exercices jusqu'à l'exercice fiscal 2022.

- a) Au cours de la période examinée, les appels pour les exercices fiscaux 2006 et 2007 ont été rejetés par l'Administration fiscale (Appels) [*Commissioner Inland Revenue (Appeals) - CIR(Appeals)*], et la Banque a interjeté un autre appel devant l'ATIR [la cour d'appel fiscale] sur le fondement de l'article 161 de l'Ordonnance. Le Conseiller fiscal est confiant dans le fait que le résultat final de la procédure sera en faveur de la Banque. Le montant concerné est de 1 032 millions de roupies et de 1 395 millions de roupies respectivement.
- b) Le Tribunal a rendu sa décision concernant les appels interjetés par la Banque au titre des exercices fiscaux 2009, 2010 et 2016, pour lesquels des ordonnances d'exécution, fixant le remboursement fiscal à 948 millions de roupies et 815 millions de roupies pour 2009 et 2010 respectivement, ont également été émises. Alors que, pour l'exercice 2016, le département a créé une demande de 118 millions de roupies qui a été compensée avec les remboursements fiscaux pour l'exercice 2018.
- c) Par sa décision en date du 31 décembre 2021 concernant l'appel interjeté par la Banque au titre de l'exercice 2018, la *CIR(Appeals)* s'est prononcée en faveur de la Banque, et une ordonnance d'exécution, fixant le remboursement à 1 199 millions de roupies, a été émise.
- d) Concernant les appels interjetés par la Banque pour les exercices fiscaux 2019 et 2020, la *CIR(Appeals)* s'est prononcée partiellement en faveur de la Banque. Cette dernière a fait appel devant l'ATIR qui est pendant. La Banque a montré que le passif d'impôt supplémentaire de 1 773 millions de roupies et de 4 298 millions de roupies pour les exercices 2019 et 2020 respectivement n'était pas prévisible selon les projections du consultant fiscal selon lesquelles la question serait réglée en faveur de la Banque.
- e) Dans le cadre de sa récente décision en date du 21 décembre 2022 au titre de l'exercice 2021 suite à l'appel interjeté par la Banque, la *CIR(Appeals)* a confirmé l'Ordonnance de l'Agent évaluateur. La Banque souhaite faire appel devant l'ATIR pour des motifs de droit et de faits. La Banque a montré que le passif d'impôt supplémentaire de 3 757 millions de roupies n'était pas prévisible selon les projections du consultant fiscal selon lesquelles la question serait réglée en faveur de la Banque.
- f) Les effets cumulés de ces questions au 31 décembre 2022, hors les 1 912 millions de roupies (31 décembre 2021 : 2 096 millions de roupies) au titre de questions fiscales indirectes, s'élèvent à 15 419 millions de roupies (31 décembre 2021 : 17 983 millions de roupies). Aucune provision n'a été faite pour ce montant du fait de l'avis du consultant fiscal de la Banque qui s'attend à un résultat favorable des décisions pendantes en appel.

### **25.3.4 Risques au titre des avantages sociaux et des questions y relatives**

Sont indiquées ci-après les informations relatives aux risques découlant des diverses affaires en cours de jugement concernant les avantages sociaux et les questions y relatives. La Banque estime qu'il est impossible de déterminer avec une certitude suffisante l'incidence financière de ces affaires, à l'exception des Avantages de retraite (note 25.3.4.1).

#### **25.3.4.1 Prestations de retraite aux employés retraités**

En 1977, le Gouvernement fédéral, via la lettre n° 17 (9) XI / 77 en date du 30 novembre 1977, adressée au Conseil bancaire du Pakistan, a ordonné que tous les cadres / dirigeants de toutes les banques nationalisées recevraient une pension calculée à 70 % des émoluments moyens après 30 ans d'ancienneté des employés et si l'ancienneté était inférieure à 30 ans, mais supérieure à 10 ans, une réduction proportionnelle en pourcentage devait être réalisée. Ce régime de pension a été mis en application le 1<sup>er</sup> mai 1977.

En 1997, la Loi de 1974 sur la nationalisation des banques (BNA, 1974) a été substantiellement modifiée en ce que le Conseil bancaire du Pakistan a été dissout, et le Conseil d'administration des banques nationalisées a été habilité / mandaté respectivement pour établir les politiques du personnel avec le Président de la Banque en décidant de la rémunération et des avantages des employés conformément aux politiques établies par le Conseil. En 1999, en vertu des modifications de la BNA, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé la Structure de rémunération révisée pour les cadres / dirigeants de la Banque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999, en vertu de la Circulaire n° 37/1999, en vertu de laquelle le salaire de base était augmenté de 110 % à 140 %, et, en plus d'accorder des avantages divers à ses employés, la formule concernant la pension brute mensuelle a été modifiée. Cependant, le montant de la pension brute sur la base du Salaire de base existant et de la formule existante a été protégé.

Après avoir atteint l'âge de la retraite, plusieurs employés de la Banque ont déposé des Requêtes en citation devant la Haute Cour de Lahore et la Haute Cour de Peshawar demandant le recalcul de leurs prestations de pension et des augmentations conformément à la circulaire n° 228(C) du 26 décembre 1977 de la Banque. De plus, ils demandaient que les augmentations de leur pension soient conformes aux augmentations autorisées par le Gouvernement fédéral à ses employés. Ce litige a débuté en 2010 et 2011.

La Haute Cour de Peshawar, en vertu d'une décision datée du 3 juin 2014, a rejeté la requête en faisant observer qu'elle avait fait l'objet de retards préjudiciables et que les Requérants ne pouvaient réclamer des prestations identiques à celles d'employés occupant des postes similaires au sein d'autres établissements qui sont régis par des lois et des règles de service différentes.

La Haute Cour de Lahore, Lahore, dans sa décision en date du 15 janvier 2016, a fait droit aux Requêtes en citation sur la même question, et la Banque a été ordonnée de remettre les prestations de pension aux Requérants. Cette décision a été contestée par la Banque qui a interjeté appel devant la Cour d'appel en janvier 2016 qui a été rejeté par la Haute Cour de Lahore, Lahore, dans un arrêt en date du 16 janvier 2017. La Banque a contesté cet arrêt en déposant une requête devant la Cour suprême du Pakistan.

Après avoir entendu les arguments des Parties, la Cour suprême du Pakistan a confirmé, dans une décision en date du 25 septembre 2017, la décision d'une chambre plénier de la Haute Cour de Lahore prévoyant l'augmentation de la pension des employés de la Banque en ordonnant ainsi à la Banque d'accorder des prestations de pension à ses employés selon la Circulaire d'instruction du siège n° 228 (c) de 1977. En vertu de cette Circulaire, la pension des employés devait être calculée à 70 % des émoluments moyens, si l'exigence d'ancienneté minimum était remplie tout en exigeant également que la Banque respecte les révisions ultérieures du régime de pension et des taux accordés par le Gouvernement fédéral aux fonctionnaires.

La Banque et le Gouvernement fédéral ont déposé des Demandes de révision contre cette décision de la Cour suprême du Pakistan et ont également formulé une demande de constitution d'une chambre plus grande de la Cour suprême pour entendre la Demande de révision, ce qui aurait été acceptée par le Juge président alors en exercice. Cependant, le 18 mars 2019, la question a été entendue par une Chambre de 3 membres plutôt que par une chambre plus grande. Comme indiqué par nos conseillers juridiques, la Banque estime qu'en raison d'une décision litigieuse de l'autre chambre de la Cour suprême dans une affaire qui, à tous égards importants et circonstances, est identique à l'affaire de la Banque et à diverses autres questions juridiques de la décision comme souligné par la Banque dans sa Demande de révision, la Banque dispose d'arguments juridiques raisonnablement solides pour convaincre la Cour suprême de réviser sa décision. La Demande de révision est pendante et devrait être entendue prochainement.

Une décision liée a également fait l'objet d'une requête devant la Cour suprême dans laquelle les requérants ont demandé des augmentations des pensions conformément aux augmentations par le gouvernement de la pension des employés du gouvernement. Cette requête est en cours, et une décision favorable est attendue.

Dans le cas où les affaires indiquées ci-dessus seraient réglées en défaveur de la Banque, cette dernière estime, selon des conseils financiers, que les conséquences financières résultant de la responsabilité supplémentaire seraient d'environ 89,7 milliards de roupies, hors intérêt pénal et paiement sur le bénéfice (le cas échéant) en raison du retard de paiement. Les dépenses en matière de pension à compter de l'exercice actuel augmenteront également de 12,1 milliards de roupies suite à cette décision. Selon le conseiller juridique, aucune provision n'a été constituée dans ces états financiers consolidés au titre du montant susmentionné, car la Banque est confiante quant au résultat favorable du litige.

En outre, suite à la Décision de la Cour suprême, dans sa lettre du 20 février 2018, la State Bank of Pakistan a ordonné à la Banque d'obtenir l'approbation préalable de SBP avant de déclarer tout dividende.

#### **25.3.4.2 Régularisation du statut des employés temporaires / sous-traitants engagés par des Agences de prestations de services en vertu d'accords de sous-traitance**

La Banque a sous-traité certains postes non stratégiques à diverses agences de prestations de services après avoir conclu des contrats avec ces dernières. Les ressources déployées par les agences de prestations de services étaient leurs employés, et ces agences disposaient du seul contrôle administratif sur ces ressources. Certaines de ces ressources ont déposé des requêtes en citation devant les Hautes Cours et le NIRC (National Industrial Relations Commission) en demandant à être intégrées au service régulier de la Banque au motif qu'elles étaient dans les faits des employés de la Banque. Il y a actuellement 6 affaires pendantes devant la Cour suprême qui ont été regroupées pour être entendues ensemble. Le Juge président du Pakistan a constitué une chambre plus grande composée de cinq Juges présidés par lui-même. L'affaire est en cours et est actuellement ajournée à une date devant être fixée. Un résultat favorable de l'affaire est attendu.

#### **25.3.4.3 Litige lié au programme de formation des cadres**

Traitements des employés non-cadres égal aux employés cadres (également désignés dans des équipes habituelles) - Litige découlant de l'ordonnance du 21 septembre 2016 rendue par la Cour suprême dans le cadre de notre CA n° 1644/2013 concernant notre Requête civile d'autorisation d'appel n° 805/2013 déposée contre l'ordonnance en date du 13 mars 2013 de la Chambre plénier de la Haute Cour de Sindh, Sukkur, dans le cadre de la Requête en vertu de la Constitution n° D-417/2010 (la « Décision »).

M. Ashfaq Ali et trois (3) autres ont déposé une Requête en vertu de la Constitution n° D-417/2010 devant la Haute Cour de Sindh, Sukkur, demandant à être traités à égalité en termes de rémunérations avec d'autres employés (cadres) ayant le même échelon, le même type de travail et la même qualification.

La Chambre plénier de Sukkur, par l'ordonnance du 13 mars 2013, a ordonné à la Banque de s'assurer de l'égalité de traitement des requérants avec des employés ayant le même poste sans discrimination.

Certains employés ont fait appel devant la Haute Cour de Peshawar qui a également décidé en faveur des appellants. Une demande de révision déposée devant la Cour suprême du Pakistan par la Banque a également été rejetée.

L'année dernière, la Banque a conclu des accords transactionnels qui ont été signés par de nombreux employés non-cadres (« demandeurs »), et donc des compromis (« l'accord »), offrant une renonciation aux prêts, une augmentation des salaires de base et la fourniture d'autres prestations, ont été signés avec ces demandeurs qui ont retiré leurs plaintes à l'encontre de la Banque. Dans le même temps, la Banque continue de faire des paiements aux requérants conformément aux ordonnances du tribunal.

#### **25.4 Affaire de rapatriement de devise**

Lors du jugement d'affaires de rapatriement de devises d'exportateur, à savoir M/S Fateh Textile Mills Limited, la Cour de jugement des devises de State Bank of Pakistan a également infligé arbitrairement une pénalité de 1 020 millions de roupies à la Banque. Cette dernière a interjeté appel devant le Conseil d'appel et a déposé des Requêtes en vertu de la Constitution devant la Haute Cour de Sindh à l'encontre de ces décisions. La Haute Cour a accordé réparation à la Banque dans des ordonnances provisoires.

Comme indiqué par notre conseiller, NBP a également déposé une Requête en vertu de la Constitution contestant la création du Conseil d'appel par la Commission et a obtenu des mesures de protection au motif que le Conseil d'appel constitué par la Commission n'avait aucun fondement juridique vu la décision de la Cour suprême. Notre conseiller, M. Raashid Anwar, Avocat, a terminé sa plaidoirie sur la constitution du Conseil d'appel sur la réglementation des devises. Cependant, une autre requête déposée par une autre société contestant la constitutionnalité de la Loi sur la Concurrence a également été jointe aux Requêtes déposées par les banques.

Vu le fond des appels, la direction est confiante sur le fait que ces appels seront réglés en faveur de la Banque et, donc, aucune provision n'a été constituée au titre de la pénalité infligée.

#### **25.5 Questions de conformité et de risque relatives au blanchiment d'argent à la succursale de New York**

**25.5.1** La succursale de New York de NBP continue sa mise en conformité des mesures d'exécution reçues en février 2022 de la *Federal Reserve Bank* [N.d.T. : banque régionale de la Réserve fédérale des Etats-Unis] et du *New York Department of Financial Services* [Département des services financiers de l'Etat de New York]. La succursale a établi des rapports réguliers trimestriels et semestriels sur son avancement à ses régulateurs. La direction et le Conseil d'administration veillent étroitement sur les succursales et sur les mesures correctrices, et se sont engagés à s'assurer du respect des conditions acceptées dans le cadre des mesures d'exécution. Les mesures de la direction mises en place par la Banque et la succursale et leur validation par l'Audit interne seront soumises à l'examen des régulateurs de la succursale.

**25.5.2** Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une action a été engagée auprès du *District Court* [tribunal du district] du district sud de New York à l'encontre de la Banque par la famille de plusieurs citoyens américains tués à Khost, en Afghanistan, au cours d'une attaque terroriste au Camp Chapman, une base américaine. La plainte a été étendue par la suite à plusieurs autres attaques terroristes fortuites menées contre du personnel de l'armée américaine en Afghanistan par diverses organisations terroristes. La Banque a fait l'objet d'une action en justice pour avoir supposément facilité, aidé et soutenu, conspiré et fourni un soutien matériel et des services bancaires, en connaissance de cause, à plusieurs groupes terroristes et collecteurs de fonds terroristes connus.

Le demandeur affirmait que la Banque avait transféré des fonds par l'intermédiaire de sa succursale newyorkaise afin de convertir les donations reçues hors du Pakistan en dollars américains. Il a été présumé que la Banque était en mesure de savoir et d'empêcher les transferts d'argent.

En janvier 2021, l'action a été essentiellement rejetée pour non-conformité aux exigences de rédaction des procédures civiles applicables. Par la suite, trois plaintes supplémentaires qui ont été modifiées ont été déposées et rejetées, et la quatrième plainte a finalement été rejetée par le tribunal conformément à la Demande de rejet de la plainte de la Banque. Les demandeurs n'avaient en définitive pas présenté un dossier à charge de la Banque suite à la nature infondée et injustifiée des plaintes.

Les demandeurs ont fait appel du rejet de la demande, et NBP a déposé un mémoire en réponse, et l'affaire est pendante.

Vu le fonds de l'appel, la direction est confiante dans le fait que l'appel sera jugé en faveur de la Banque, et donc aucune provision n'a été faite dans les présents états financiers non consolidés.

<b>26. MARGES/RENDEMENTS/INTERETS PERCUS</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
		<b>(En milliers de roupies)</b>			
Sur :					
a) Prêts et avances		<b>141 365 310</b>		87 346 632	
b) Investissements		<b>348 305 015</b>		139 115 194	
c) Prêts aux institutions financières		<b>12 815 152</b>		3 956 776	
d) Soldes auprès d'autres banques		<b>824 808</b>		1 464 100	
		<b>503 310 285</b>		231 882 702	

**27. MARGES/RENDEMENTS/INTERETS DEBITEURS**

Dépôts	<b>209 597 640</b>	87 838 223
Emprunts	<b>5 116 553</b>	6 838 985
Coût des swaps de devises sur les dépôts de devises / emprunts	<b>10 026 057</b>	8 018 491
Charges financières sur le passif locatif lié au droit d'utilisation de l'actif	<b>848 592</b>	774 664
Titres reçus dans le cadre de contrats de mise en pension	<b>160 894 929</b>	30 794 533
	<b>386 483 771</b>	134 264 896

**28. PRODUITS DE COMMISSIONS ET D'HONORAIRES**

Frais des clients bancaires de la succursale	<b>1 644 009</b>	1 211 530
Frais liés au financement du consommateur	<b>525 249</b>	764 985
Frais liés aux cartes (cartes de débit)	<b>2 372 961</b>	1 751 172
Frais liés au crédit	<b>399 736</b>	273 464
Frais bancaires d'investissement	<b>767 814</b>	769 417
Commission sur le commerce	<b>2 120 399</b>	1 947 282
Commission sur les garanties	<b>742 496</b>	459 515
Commission sur la gestion de la trésorerie	<b>53 907</b>	95 267
Commission sur les envois de fonds, notamment les envois de fonds nationaux	<b>1 618 971</b>	1 724 239
Commission sur la bancassurance	<b>308 736</b>	332 743
Commission sur les opérations du gouvernement	<b>10 506 945</b>	8 408 285
Autres	<b>90 887</b>	65 902
	<b>21 152 110</b>	17 803 801

**29. PLUS-VALUE SUR LES TITRES - NET**

Réalisée	<b>1 750 428</b>	6 308 994
Latente - détenue à des fins de transactions	<b>(1 054 801)</b>	(120 675)
Latente – vente à découvert	<b>442 320</b>	-
	<b>1 137 947</b>	6 188 319
<b>29.1 Plus-value réalisée sur :</b>		
Titres du Gouvernement Fédéral	<b>121 098</b>	1 065 169
Actions	<b>1 629 252</b>	5 136 681
Ijarah Sukuks	-	10 809
Titres étrangers	<b>78</b>	96 335
	<b>1 750 428</b>	6 308 994

**30. AUTRES REVENUS**

Note	2022		2021	
	(En milliers de roupies)			
Loyers d'immeubles		<b>34 946</b>	63 480	
Plus-value sur cession d'immobilisations - net		<b>4 441</b>	62 945	
Charges postales, SWIFT et autres charges recouvrées/contrepassées		<b>48 716</b>	23 450	
Créances de la compagnie d'assurance		-	4 355	
Indemnités pour remboursements différés	30.1	<b>1 588 150</b>	1 664 879	
Plus-value sur la décomptabilisation du droit d'utilisation des actifs		<b>1 690</b>	12 378	
Somme d'argent des appels d'offres		<b>576</b>	2 082	
Commission sur les soumissions non concurrentielles IPS		<b>5 599</b>	-	
Gain sur la fermeture de filiale et succursale		<b>42 933</b>	-	
Autres		<b>10 394</b>	10 667	
		<b>1 737 445</b>	1 844 236	

**30.1** Ces montants représentent les indemnités pour remboursements différés déterminés en vertu de la Section 171 de l'Ordonnance de 2001 sur l'Impôt sur le revenu.

	Note	2022 (En milliers de roupies)	2021
<b>31. CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Total des charges d'exploitation</b>	31.1	<b>48 824 703</b>	37 044 928
<b>Charges immobilières</b>			
Loyer et taxes		<b>1 132 695</b>	800 290
Assurance	31.2	<b>63 756</b>	33 590
Charges		<b>2 149 280</b>	1 363 539
Sécurité (dont gardiens)		<b>3 558 476</b>	2 846 980
Réparations et maintenance (dont frais de gardiennage)		<b>1 140 487</b>	909 994
Dépréciation		<b>457 013</b>	475 951
Dépréciation des actifs non bancaires		<b>15 717</b>	15 462
Dépréciation des actifs Ijarah		<b>53 953</b>	72 807
Dépréciation de ROUA		<b>2 135 047</b>	1 931 373
<b>Charges informatiques</b>		<b>10 706 424</b>	8 449 986
Maintenance logicielle		<b>1 953 761</b>	1 353 962
Maintenance matérielle		<b>121 056</b>	87 765
Dépréciation		<b>356 687</b>	332 791
Amortissement		<b>323 149</b>	339 382
Charges réseau		<b>763 928</b>	612 209
Services de gestion informatique		<b>1 576 444</b>	359 054
		<b>5 095 025</b>	3 085 163
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Honoraires et indemnités des administrateurs		<b>25 772</b>	25 431
Honoraires et indemnités du Conseil Shariah		<b>16 368</b>	12 564
Frais professionnels et juridiques	31.3	<b>1 195 338</b>	1 355 610
Coûts des services sous-traités		<b>702 378</b>	640 760
Déplacement et mutation		<b>1 273 937</b>	816 183
Charges de règlement NIFT		<b>218 640</b>	177 432
Dépréciation		<b>1 453 287</b>	1 591 362
Formation et développement		<b>52 574</b>	62 409
Frais de coursier et de poste		<b>306 326</b>	212 943
Communication		<b>526 610</b>	339 605
Articles de papeterie et impression		<b>1 350 561</b>	1 334 676
Marketing et publicité		<b>931 103</b>	368 095
Donations	31.4	<b>107 076</b>	8 197
Honoraires des commissaires aux comptes	31.5	<b>242 409</b>	183 610
Déficit des immobilisations / actifs non bancaires		<b>141 403</b>	-
Charges financières liés aux actifs loués		<b>64 162</b>	38 300
Divertissement		<b>267 998</b>	265 210
Compensation, vérification, charges, redevance		<b>524 546</b>	293 146
Courtage		<b>110 825</b>	140 233
Assurance générale		<b>564 873</b>	461 301
Frais liés aux véhicules		<b>278 756</b>	173 999
Frais de garantie premium		<b>1 813 582</b>	1 571 107
Réparation & Maintenance générale		<b>932 677</b>	698 708
Autres		<b>372 641</b>	306 363
<b>Total</b>		<b>13 473 842</b>	11 077 244
		<b>78 099 994</b>	59 657 321

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>31.1 Frais de rémunération totale</b>		
Rémunération de la direction		
i) Fixe	<b>15 479 326</b>	7 943 984
ii) Variable		
dont :		
a) Primes sous forme numéraire, etc.	<b>5 129 786</b>	4 481 382
Charges du régime à prestations définies	<b>8 354 267</b>	7 406 457
Loyer et maintenance	<b>5 825 886</b>	5 305 594
Services d'utilité publique	<b>2 112 571</b>	1 961 619
Médical	<b>3 871 937</b>	3 453 565
Transport	<b>3 743 225</b>	3 359 933
Adhésion club et abonnement	<b>140 451</b>	197 461
Allocation à l'éducation	<b>1 443 112</b>	1 455 624
Assurance	<b>472 023</b>	337 287
Honoraires au personnel et au bien-être du personnel	<b>262 284</b>	208 592
Heures supplémentaires	<b>45 255</b>	44 249
Indemnités pour mission spéciale	<b>2 408</b>	139
Indemnités de nettoyage	<b>15 044</b>	16 590
Indemnités essentielles	<b>71 914</b>	72 813
Indemnités pour zone non attractive	<b>61 969</b>	56 898
Encaissement de congés	<b>12 967</b>	9 775
Indemnités d'enseignement	<b>10 590</b>	10 392
Prime à la mobilisation des dépôts CASA	<b>23 739</b>	20 473
Indemnités repas	<b>249 065</b>	255 290
Uniforme	<b>62</b>	1 265
Indemnités pour inflation	<b>840 224</b>	-
Indemnités samedi	<b>149 162</b>	93 449
Indemnités hiver rude	<b>54 659</b>	50 849
Indemnités Hill	<b>35 176</b>	28 825
Indemnités pour réapprovisionnement en liquidités des distributeurs automatiques	<b>14 977</b>	7 500
Indemnités PhD	<b>10 441</b>	5 353
Autres prestations de pension pour les succursales internationales	<b>85 969</b>	79 772
Remboursement des frais de visa, etc.	<b>13 620</b>	8 155
Frais de recrutement	<b>7 732</b>	5 427
Autres	<b>284 862</b>	166 216
	<b>48 824 703</b>	37 044 928
	<b>48 824 703</b>	37 044 928

**31.2** Ce montant inclut 3 422 millions de roupies (2021 : 3 442 millions de roupies) de prime d'assurance sur l'assurance de responsabilité civile des administrateurs.

**31.3** Le total des frais pour l'exercice inclus dans les autres charges d'exploitation liées aux activités sous-traitées s'élève à 702,4 millions de roupies (2021 : 640,8 millions de roupies). Sur ce total, 693,2 millions de roupies (2021 : 631,7 millions de roupies) concernent le paiement à des sociétés immatriculées au Pakistan, et 9,1 millions de roupies (2021 : 9,1 millions de roupies) concernent le paiement à des sociétés immatriculées hors du Pakistan. Le total des frais des activités sous-traitées au titre de l'exercice attribué aux parties liées est nul (2021 : nul). La sous-traitance aura la même signification que ce qui est indiqué à l'Annexe I de la Circulaire BPRD n° 06 de 2017. Les accords de sous-traitance du matériel ainsi que la nature de leurs services sont comme suit :

Dénomination de la société	Nature des services	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
HTECH Solutions (Private) Limited	Gestion du centre d'appel	<b>81 962</b>	94 770
		<b>81 962</b>	94 770

Au cours de l'exercice, les services sous-traités ont été engagés pour les ventes, les services de centre d'appel, le support informatique, la saisie de données, les services de protocole, les services de recouvrement, les services de conciergerie et de nettoyage et les services d'ingénierie et d'entretien de l'ascenseur.

**31.4 Les donations incluent les montants suivants :**

<b>Description</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	(En milliers de roupies)	
Family Educational Services Foundation (FESF)	17 000	-
Sanjan Nagar Public Education Trust (SNPET)	10 000	-
Layton Rahmatullah Benevolent Trust (LRBT)	5 000	-
Thardeep Microfinance Foundation (TMF)	6 000	-
Programmes de développement de la communauté rurale (RCDP)	4 000	-
Fonds d'aide humanitaire inondation du Premier Ministre 2022	50 000	-
Namal Education Foundation (NEF)	5 197	5 197
Institut de la technologie et des sciences de l'ingénieur de Ghulam Ishaq Khan	9 879	-
Conseil hindou du Pakistan	-	1 000
Tehzibul Akhlaq Trust	-	2 000
	<b>107 076</b>	<b>8 197</b>

**31.4.1** Aucun des Administrateurs, des actionnaires des Sponsors et des cadres ou leurs conjoints n'a de lien avec les bénéficiaires.

<b>31.5 Honoraires des commissaires aux comptes</b>	<b>Yousuf Adil</b>	<b>A.F. Ferguson &amp; Co.</b>	<b>Total 2022</b>	<b>Total 2021</b>
	(En milliers de roupies)			
Honoraires d'audit	7 471	7 471	14 942	12 452
Vérification des états financiers intérimaires	2 614	2 614	5 228	4 356
Honoraires d'audit des succursales nationales	6 072	6 072	12 144	10 120
Certificats spéciaux	16 157	16 157	32 314	26 928
Autres certificats spéciaux et divers services de conseil	1 136	1 136	2 272	2 272
Services	17 293	17 293	34 586	29 200
Taxe sur les ventes	5 162	15 577	20 739	5 662
Débours	2 406	3 718	6 124	3 508
Honoraires d'audit des succursales étrangères, y compris services de conseil et débours	4 500	4 500	9 000	9 000
	29 361	41 088	70 449	47 370
	-	-	171 960	136 240
	<b>29 361</b>	<b>41 088</b>	<b>242 409</b>	<b>183 610</b>

<b>32. AUTRES CHARGES</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
Pénalités imposées par la State Bank of Pakistan		72 347	343 698
Pénalités imposées par d'autres autorités de réglementation (Banque centrale de succursales internationales)		279	2 765
		<b>72 626</b>	<b>346 463</b>

<b>33. PROVISIONS ET PASSATIONS EN CHARGES - NET</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		(En milliers de roupies)	
Provisions pour dépréciation des investissements	10.3	3 812 519	663 219
Provisions pour prêts et avances	11.4	8 059 708	11 119 007
Provisions pour d'autres actifs	16.5.1	562 955	72 205
Provisions pour risques	21.1	165 423	53 239
Provisions pour lettre de placement		-	(2 000)
Provisions pour solde avec une autre banque		-	10 713
		<b>12 600 607</b>	<b>11 916 383</b>
<b>34. FISCALITE</b>			
Courant	34.1	31 599 204	26 915 246
Exercices précédents		3 828 030	-
Différé		(3 100 371)	(2 062 826)
		<b>32 326 863</b>	<b>24 852 420</b>

**34.1** Le montant des impôts courants inclut une somme de zéro roupie (2021 : 0 roupie) au titre des succursales étrangères.

**34.2 Relation entre la charge d'impôt et le bénéfice comptable**

Résultat comptable avant impôt	<b>62 737 163</b>	52 860 408
Impôt sur le revenu au taux légal de 39 % (2021 : 35 %)	<b>24 467 494</b>	18 501 143
Super taxe au taux légal de 10 % (2021 : 4 %)	<b>6 273 716</b>	2 114 416
Augmentation / (diminution) de l'impôt découlant de :		
Eléments inadmissibles	<b>35 587</b>	3 948 871
Impôt de l'exercice précédent	<b>3 828 030</b>	-
Impact du changement du taux d'imposition	<b>(2 075 075)</b>	-
Taux augmenté sur les Titres d'Etat	-	832 181
Taux réduit sur PME / hébergement	<b>(87 432)</b>	(96 438)
Autres	<b>(115 457)</b>	(447 753)
Impôt dû au titre de l'exercice en cours et des exercices antérieurs	<b>32 326 863</b>	24 852 420

**35. BENEFICE PAR ACTION ORDINAIRE**

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice (en milliers de roupies)	<b>30 410 300</b>	28 007 988
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	<b>2 127 513</b>	2 127 513
Bénéfice par action ordinaire (roupies)	<b>14,29</b>	13,16
<b>36. BENEFICE DILUE PAR ACTION</b>		
Bénéfice de l'exercice (en milliers de roupies)	<b>30 410 300</b>	28 007 988
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (ajusté pour les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives) (en milliers)	<b>2 127 513</b>	2 127 513
Bénéfice dilué par action (roupies)	<b>14,29</b>	13,16

**Rapport de gestion**

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse de la succursale à Paris : 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

## B. Comptes consolidés au 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes indépendant

#### Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

##### Avis

Nous avons vérifié les états financiers consolidés joints de **National Bank of Pakistan et de ses filiales** (« le Groupe ») qui contiennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022 de même que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice alors clos ainsi que les notes aux états financiers consolidés, notamment un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle et exacte de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats financiers consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice alors clos conformément aux normes comptables et d'informations financières applicables au Pakistan.

##### Fondement de notre avis

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit en vigueur au Pakistan. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détails dans la partie sur les *Responsabilités du Commissaire aux comptes au titre de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément au *Code déontologique des comptables professionnels* du Conseil des comptables sur les normes éthiques internationales, tel qu'adopté par l'Institut des experts-comptables du Pakistan (le « Code »), nous sommes indépendants du Groupe, et nous respectons nos autres responsabilités éthiques conformément au Code. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

##### Observations

Nous attirons votre attention sur la note 26.3.4.1 aux états financiers consolidés qui explique le risque lié aux obligations de pension du Groupe. Selon l'avis de son conseil juridique, le Groupe est convaincu du résultat favorable de cette question et, ainsi, les états financiers consolidés ne prévoient aucune provision. Notre avis n'est pas changé à cet égard.

##### Questions d'audit clés

Des questions d'audit clés sont les questions qui, à notre avis, étaient les plus importantes dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés de l'exercice actuel. Il a été répondu à ces questions dans notre audit des états financiers consolidés dans leur ensemble et en formant notre avis à ce sujet, et nous n'exprimons aucun avis distinct sur ces questions.

Se trouvent ci-dessous les questions d'audit clés :

N° S.	Questions d'audit clés	Comment la question a été réglée dans notre audit
1	<p><b>Provision pour avances :</b></p> <p>(Voir les notes 5.8 et 11.4 aux états financiers consolidés)</p> <p>Le Groupe fait des provisions pour avances étendues au Pakistan sur un critère temporel qui implique de s'assurer que toutes les avances non productives sont classées conformément au critère de l'ancienneté prévu par les Réglementations prudentielles (RP) émises par la State Bank of Pakistan (SBP).</p> <p>Outre le critère temporel indiqué ci-dessus, les RP prévoient une évaluation subjective de la solvabilité des emprunteurs pour déterminer la classification des avances.</p> <p>Les RP prévoient également la création d'une provision générale pour certaines catégories d'avances.</p> <p>La provision pour avances des établissements à l'étranger est prévue conformément aux exigences des régimes réglementaires respectifs.</p> <p>Le Groupe a comptabilisé 8 012 millions de roupies en provision nette pour avances dans le compte de résultat consolidé pour l'exercice actuel. Au 31 décembre 2022, le Groupe détient 208 363 millions de roupies en provision pour avances. Cela inclut des provisions générales au titre du portefeuille sous-productif sur la base de la prudence.</p> <p>La détermination de la provision pour avances basée sur le critère indiqué ci-dessus reste un pouvoir important d'appréciation et d'estimation. En raison de la signification de l'impact de ces appréciations et estimations et de la matérialité des avances par rapport aux états financiers consolidés globaux du Groupe, nous avons estimé que la question de la provision pour avances constituait une question d'audit clé.</p>	<p>Nos procédures d'audit destinées à vérifier la provision pour avances nationales incluaient, entre autres, ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• compréhension du processus de gestion de l'inscription de la provision, et conformité avec les exigences des PR ;</li> <li>• évaluation de la conception, et test de l'efficacité opérationnelle des contrôles concernés établis par le Groupe pour identifier des pertes et déterminer le provisionnement nécessaire pour les avances non productives ; et</li> <li>• sélection aléatoire des comptes de prêts et exécution des procédures importantes suivantes pour évaluer si la provision générale et particulière était appropriée : <ul style="list-style-type: none"> <li>i) contrôle de la documentation relative au crédit, les remboursements de prêts/versements de marge, test de la classification des avances non productives selon le nombre de jours impayés ;</li> <li>ii) contrôle de l'évaluation par la direction de la classification des facilités de prêts d'un client comme productives ou non productives selon l'analyse du schéma de remboursement, inspection de la documentation relative au crédit et discussions approfondies avec la direction ;</li> <li>iii) en cas de prêts restructurés, examen de la documentation détaillée de restructuration, notamment les approbations, les avis juridiques, les modalités de restructuration, les informations relatives au paiement et tous autres documents pertinents afin de s'assurer que la restructuration a été réalisée conformément aux RP ;</li> <li>iv) également, examen des procès-verbaux de réunion des comités de crédit, de risque, de compliance et d'audit pour identifier les expositions aux risques ; et</li> <li>v) discussions avec la direction afin de remettre en cause les hypothèses et appréciations utilisées lors de l'examen du portefeuille et de l'inscription des provisions.</li> </ul> </li> </ul> <p>Nous avons émis des instructions aux commissaires aux comptes de ces succursales étrangères et d'une coentreprise qui ont été choisies pour l'audit en soulignant la « Provision pour avances » comme risque significatif. Les commissaires aux comptes de ces succursales et de la coentreprise ont exécuté les procédures d'audit afin de vérifier la conformité aux exigences réglementaires et nous ont rapporté leurs résultats. En qualité de commissaires aux comptes du Groupe, nous avons évalué le travail effectué par les commissaires aux comptes et leurs résultats.</p>

2	<p><b>Valorisation des actions ordinaires cotées, des unités de fonds mutuels et des certificats de financement à terme classés comme disponibles à la vente</b></p> <p>(Voir les notes 5.4 et 10.1 aux états financiers consolidés)</p> <p>Le Groupe dispose d'investissements importants en actions, unités de fonds mutuels et certificats de financement à terme classés comme disponibles à la vente. Conformément à la politique du Groupe, les actions ordinaires cotées et les unités de fonds mutuels doivent être testées pour dépréciation quand il y a une baisse significative ou prolongée de la juste valeur des investissements. En outre, les certificats de financement à terme doivent être évalués pour dépréciation conformément aux Réglementations Prudentielles de SBP qui impliquent un critère subjectif.</p> <p>La signification du montant d'investissement, de la subjectivité impliquée et des hypothèses utilisées lors de la dépréciation est importante pour les états financiers consolidés. Par conséquent, nous l'avons envisagé comme une question d'audit clé.</p>	<p>Nous avons exécuté aléatoirement les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le coût de chaque investissement a été comparé à sa valeur vénale, si disponible, afin de déterminer la baisse/l'augmentation de l'évaluation ;</li> <li>• nous avons vérifié si, en cas d'actions ordinaires cotées et d'unités de fonds mutuels classés comme disponibles à la vente, l'impact de la baisse significative ou prolongée a été comptabilisé ou non de manière cohérente conformément à la politique du Groupe comme indiqué à la note 5.27(c) ; et</li> <li>• concernant les certificats de financement à terme, nous avons vérifié que les certificats de financement à terme cotés ont été évalués conformément aux prix cotés et, pour les certificats de financement à terme non cotés, qu'ils ont été évalués au coût historique minoré des provisions. En outre, les certificats de financement à terme ont également été évalués selon des preuves de détérioration de la santé financière de la société émettrice et du calendrier de remboursement.</li> </ul>
---	--	---

### **Informations autres que les Etats financiers consolidés et non consolidés et le Rapport du commissaire aux comptes à leur sujet**

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le Rapport annuel, mais n'incluent pas les états financiers consolidés, les états financiers non consolidés et nos rapports du commissaire aux comptes à leur sujet.

Notre avis sur les états financiers consolidés ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à ce titre.

Concernant notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations et, à ce titre, de considérer si les autres informations sont significativement incohérentes aux états financiers consolidés ou si les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de l'audit ou autrement apparaissent être significativement déformées. Si, selon le travail que nous avons réalisé, nous concluons qu'il existe une anomalie significative de ces autres informations, nous sommes tenus de l'indiquer. Nous n'avons rien à déclarer à ce titre.

### **Responsabilités de la Direction et du Conseil d'administration au titre des Etats financiers consolidés**

La direction est chargée de l'établissement et de la juste présentation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables et d'informations financières, telles qu'applicables au Pakistan, aux prescriptions de l'Ordonnance de 1962 sur les sociétés bancaires et à la Loi de 2017 sur les sociétés (XIX de 2017) ainsi que du contrôle interne comme la direction l'estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés qui sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, la direction est chargée d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre ses activités en divulguant, si nécessaire, les questions liées à la continuité de l'exploitation et en utilisant la méthode comptable de la continuité d'exploitation, sauf si la direction souhaite liquider le Groupe ou cesser ses opérations ou n'a aucune alternative réelle que de le faire.

Le Conseil d'administration est chargé de superviser le processus de comptabilité du Groupe.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes au titre de l'Audit des Etats financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable concernant la question de savoir si les états financiers consolidés, dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur, et d'émettre un rapport du commissaire aux comptes qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais n'est pas une garantie qu'un audit mené conformément aux Normes Internationales d'Audit, telles qu'en vigueur au Pakistan, détectera toujours une anomalie significative quand elle existe. Les anomalies peuvent provenir d'une fraude ou résulter d'une erreur, et sont réputées significatives si elles pourraient raisonnablement, seule ou ensemble, influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur le fondement de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux Normes Internationales d'Audit en vigueur au Pakistan, nous donnons un avis professionnel et conservons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De plus :

- nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers consolidés, qu'elles proviennent d'une fraude ou résultent d'une erreur, concevons et réalisons des procédures d'audit en réponse à ces risques et obtenons des informations probantes qui sont suffisantes et appropriées pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative découlant d'une fraude est supérieur à celui découlant d'une erreur, vu que la fraude peut inclure la conspiration, la contrefaçon, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou l'annulation du contrôle interne ;
- nous obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui sont appropriées aux circonstances, mais non aux fins d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des déclarations y relatives formulées par la direction ;
- nous exprimons notre avis sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode comptable de la continuité de l'exploitation et, selon les informations probantes obtenues, si une incertitude significative existe concernant les événements ou conditions qui peut jeter un doute significatif sur la capacité du Groupe à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport des commissaires aux comptes sur les déclarations y relatives des états financiers consolidés ou, si ces déclarations sont inadéquates, de modifier notre avis. Nos conclusions sont basées sur les informations probantes obtenues jusqu'à la date de notre rapport des commissaires aux comptes. Cependant, des événements ou conditions ultérieurs peuvent obliger le Groupe à cesser de poursuivre ses activités ;
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers consolidés, notamment les déclarations, et si les états financiers consolidés représentent les événements et opérations sous-jacentes d'une manière qui permet une juste présentation ;
- nous obtenons des informations probantes appropriées suffisantes concernant les informations financières des entités ou des activités commerciales au sein du Groupe afin d'exprimer un avis sur les états financiers consolidés. Nous sommes chargés de diriger, de superviser et d'exécuter l'audit du groupe. Nous restons uniquement responsables de l'avis de notre audit.

Nous communiquons avec le Conseil d'administration au titre, entre autres, de l'objet prévu et du déroulement de l'audit et des conclusions significatives de l'audit, notamment toute déficience significative du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration indiquant que nous avons respecté les exigences éthiques concernées au titre de l'indépendance, et nous leur indiquons toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme allant à l'encontre de notre indépendance et, si applicable, des protections y relatives.

A partir des questions abordées avec le Conseil d'administration, nous déterminons les questions qui ont été de la plus haute importance dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice actuel et qui sont donc des questions d'audit clés. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des commissaires aux comptes, sauf si la loi ou la réglementation interdit la divulgation publique de la question ou lorsque, dans de très rares cas, nous décidons qu'une question ne devrait pas être mentionnée dans notre rapport, car les conséquences néfastes de cette action devraient raisonnablement pouvoir l'emporter sur les avantages de l'intérêt du public au sujet de cette communication.

Les associés engagés sur l'audit découlant du présent rapport des commissaires aux comptes indépendants sont Nadeem Yousuf Adil et Shahbaz Akbar pour le compte de Yousuf Adil et d'A. F. Ferguson & Co. respectivement.

**Yousuf Adil**  
**Chartered Accountants**  
Karachi  
Date : 6 mars 2023  
UDIN : AR202210091GbFezuXtl

**A. F. Ferguson & Co.**  
**Chartered Accountants**  
Karachi  
Date : 6 mars 2023  
UDIN : AR202210068wBdPux6sT

**Bilan consolidé**  
Au 31 décembre 2022

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>ACTIF</b>			
Encaisse et soldes auprès du Trésor	7	<b>230 226 311</b>	278 868 736
Soldes auprès d'autres banques	8	<b>19 623 124</b>	19 211 237
Prêts à des institutions financières	9	<b>31 272 467</b>	335 466 675
Participations	10	<b>3 482 935 847</b>	1 942 741 191
Avances	11	<b>1 230 669 118</b>	1 113 314 128
Immobilisations	12	<b>57 604 343</b>	54 610 404
Actifs incorporels	13	<b>2 101 322</b>	1 394 843
Droit d'utilisation de l'actif	14	<b>7 186 067</b>	7 090 980
Actifs d'impôt différé	15	<b>22 406 230</b>	1 902 811
Autres actifs	16	<b>167 741 065</b>	102 433 942
		<b>5 251 765 894</b>	3 857 034 947
<b>PASSIF</b>			
Effets à payer	17	<b>55 268 019</b>	21 848 270
Emprunts	18	<b>1 940 485 787</b>	312 925 106
Dépôts et autres comptes	19	<b>2 665 273 257</b>	3 018 147 709
Dettes liées à des actifs financés par crédit-bail	20	<b>121 453</b>	133 598
Passif locatif lié au droit d'utilisation de l'actif	21	<b>8 761 015</b>	8 360 755
Autres passifs	22	<b>271 556 131</b>	200 596 128
		<b>4 941 465 662</b>	3 562 011 566
<b>ACTIF NET</b>		<b>310 300 232</b>	295 023 381
<b>REPRESENTE PAR</b>			
Capital social	23	<b>21 275 131</b>	21 275 131
Réserves	24	<b>67 488 847</b>	62 427 269
Ecart de réévaluation des actifs	25	<b>42 273 537</b>	64 994 980
Bénéfice non affecté		<b>178 189 579</b>	145 312 547
Total du capital imputable aux actionnaires de la Banque		<b>309 227 094</b>	294 009 927
Participations minoritaires		<b>1 073 138</b>	1 013 454
		<b>310 300 232</b>	295 023 381
<b>RISQUES ET ENGAGEMENTS</b>	26		

Les notes 1 à 52 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**Compte de résultat consolidé**  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
Marge/rendement/intérêts créditeurs	27	<b>503 575 915</b>	232 052 245
Marge/rendement/intérêts débiteurs	28	<b>386 474 248</b>	134 284 644
Marge nette/rendement/produit financier		<b>117 101 667</b>	97 767 601
<b>MARGES/PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits d'honoraires et de commissions	29	<b>22 557 400</b>	19 200 385
Revenu de dividende		<b>5 070 140</b>	4 515 634
Produits de change		<b>8 282 139</b>	6 853 433
Plus-value sur les titres - net	30	<b>1 123 216</b>	6 202 525
Participation aux gains de la coentreprise - après impôt	10.4	<b>545 161</b>	217 507
Participation aux (pertes) / bénéfices des sociétés associées - après impôt	10.4	<b>(95 084)</b>	23 057
Autre revenu	31		
		<b>1 790 098</b>	1 856 263
Total marges/produits financiers		<b>39 273 070</b>	38 868 804
Total produits		<b>156 374 737</b>	136 636 405
<b>MARGES / INTERETS DEBITEURS</b>			
Charges d'exploitation	32	<b>79 588 284</b>	61 059 172
Autres charges	33	<b>72 848</b>	346 979
Total marges/intérêts débiteurs		<b>79 661 132</b>	61 406 151
Résultats avant provisions		<b>76 713 605</b>	75 230 254
Provisions et amortissement – net	34	<b>13 116 455</b>	11 659 325
Elément extraordinaire	26.5	-	9 778 848
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>63 597 150</b>	53 792 081
Fiscalité	35	<b>32 648 139</b>	25 031 700
<b>RESULTAT APRES IMPOT</b>		<b>30 949 011</b>	28 760 381
<b>Imputable à :</b>			
Actionnaires de la banque		<b>30 834 587</b>	28 600 461
Participations minoritaires		<b>114 424</b>	159 920
<b>Bénéfice par action ordinaire</b>	36	<b>30 949 011</b>	28 760 381
<b>Bénéfice dilué par action</b>	37	<b>En roupies</b>	
		<b>14,49</b>	13,44
		<b>14,49</b>	13,44

Les notes 1 à 52 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**Etat consolidé des autres éléments du résultat global**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
Bénéfice après impôt pour l'exercice	<b>30 949 011</b>	28 760 381
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Eléments qui peuvent être reclassés dans le compte de résultat au cours des exercices suivants :</b>		
Effet de la conversion des investissements nets des succursales étrangères, filiales et coentreprises	<b>10 020 548</b>	2 035 053
Mouvement de l'écart de réévaluation des investissements – après impôt	<b>(25 306 566)</b>	(8 698 153)
	<b>(15 286 018)</b>	(6 663 100)
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultat au cours des exercices suivants :</b>		
Pertes de réévaluation sur les obligations à prestations déterminées – après impôt	<b>(3 129 095)</b>	(1 362 794)
Mouvement de l'écart de réévaluation des immobilisations – après impôt	<b>3 095 713</b>	(185 241)
Mouvement de l'écart de réévaluation des actifs non bancaires – après impôt	<b>(312 906)</b>	98 660
Part des gains de réévaluation sur les obligations à prestations déterminées de la coentreprise – après impôt	<b>14 886</b>	35 807
	<b>(331 402)</b>	(1 413 568)
<b>Total éléments du résultat global</b>	<b>15 331 591</b>	20 683 713
<b>Total éléments du résultat global imputable à :</b>		
Actionnaires de la Banque	<b>15 217 167</b>	20 523 793
Participations minoritaires	<b>114 424</b>	159 920
	<b>15 331 591</b>	20 683 713

Les notes 1 à 52 jointes et les annexes I et II font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**Notes aux états financiers consolidés**  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

<b>7. ENCAISSE ET SOLDES AUPRES DU TRESOR</b>		(En milliers de roupies)	
Encaisse :			
Monnaie locale		<b>52 750 990</b>	50 039 638
Devise étrangère		<b>7 436 911</b>	6 924 389
		<b>60 187 901</b>	62 964 027
Auprès de la State Bank of Pakistan sur :			
Comptes courants en monnaie locale	7.1	<b>106 933 909</b>	133 688 708
Comptes courants en devise étrangère	7.2	<b>15 661 453</b>	11 738 428
Comptes de dépôt en devise étrangère	7.2	<b>15 623 732</b>	24 098 591
Comptes de recouvrement en devise étrangère		<b>1 135 059</b>	1 226 824
		<b>139 354 153</b>	170 752 551
Auprès d'autres banques centrales sur :			
Comptes courants en devise étrangère	7.3	<b>26 631 693</b>	40 265 103
Comptes de dépôt en devise étrangère	7.3	<b>3 725 602</b>	2 920 706
		<b>30 357 295</b>	43 185 809
Obligations à lot		<b>326 962</b>	1 966 349
		<b>230 226 311</b>	278 868 736

**7.1** Ce poste comprend les réserves légales de liquidités conservées auprès de la SBP au titre de la Section 22 de l'Ordonnance de 1962 sur les Sociétés Bancaires.

**7.2** Ces montants correspondent à des réserves obligatoires conservées au titre des dépôts en devise étrangère au titre du plan FE-25 selon les modalités prévues par la SBP.

**7.3** Ces soldes se rapportent aux succursales étrangères et sont détenus auprès des banques centrales des pays concernés. Ils incluent les soldes permettant de respecter les prescriptions légales et réglementaires en termes de liquidité et de capital des pays concernés. Les comptes de dépôt portent intérêts à des taux variant entre 0 % et 4,50 % par an (2021 : entre 0 % et 6,30 % par an).

<b>8. SOLDES AUPRES D'AUTRES BANQUES</b>		Note	2022	2021
			(En milliers de roupies)	
Au Pakistan :				
Compte courant		8.1	<b>537 182</b>	171 930
Compte de dépôt			<b>501 303</b>	595 236
			<b>1 038 485</b>	767 166
Hors du Pakistan :				
Compte courant		8.2	<b>12 395 611</b>	12 797 681
Compte de dépôt			<b>6 189 028</b>	5 646 390
			<b>18 584 639</b>	18 444 071
			<b>19 623 124</b>	19 211 237

**8.1** Ces montants comprennent divers dépôts auprès de banques et portent intérêts à des taux variant entre 3,5 % et 9,5 % par an (2021 : 2,5 % à 8 % par an).

**8.2** Ces montants comprennent divers dépôts auprès de banques correspondantes hors du Pakistan et portent intérêts à des taux variant entre 0 % et 4 % par an (2021 : 0 % à 1,5 % par an).

<b>9. PRETS AUX INSTITUTIONS FINANCIERES</b>		Note	2022	2021
			(En milliers de roupies)	
Prêt d'argent à vue		9.1	<b>9 723</b>	21 009 723
Mises en pension		9.2 & 9.8	<b>31 262 744</b>	282 051 308
Prêt Musharaka		9.3	-	30 000 000
Placements auprès de la State Bank of Pakistan		9.4	-	2 405 644
Lettres de placement		9.5	<b>174 150</b>	174 150
Moins : provision détenue pour les prêts aux institutions financières		9.6	<b>31 446 617</b>	335 640 825
		9.7 & 9.9	<b>(174 150)</b>	(174 150)
Prêts aux institutions financières – net de la provision			<b>31 272 467</b>	335 466 675

**9.1** Sont inclus des prêts à un taux zéro à l'égard d'une institution financière à hauteur de 9,7 millions de roupies (2021 : 9,7 millions de roupies) qui sont garantis par SBP.

**9.2** Ces prêts sont assortis de marges variant entre 16 % et 16,5 % par an (2021 : entre 8,7 % et 10,7 % par an) et présentent des échéances allant du 3 janvier 2023 au 12 janvier 2023.

**9.3** Cela représente des accords Musharaka conclus avec Meezan Bank Limited et assortis de bénéfices à un taux de nul (2021 : 10,65 %) par an.

**9.4** Ils représentent des investissements faits auprès de SBP suite à une diminution des cibles obligatoires temporelles des débours en vertu du plan du Gouvernement intitulé « Mera Pakistan Mera Ghar ». Cependant, le gouvernement a stoppé le plan sur l'hébergement à bas coût en juillet 2022 et a annoncé, par l'intermédiaire de la State Bank of Pakistan, le continuer pour les clients après les amendements et révisions nécessaires de son dispositif.

**9.5** Il s'agit d'investissements en souffrance, et une provision complète a été constituée pour ces investissements au 31 décembre 2022.

<b>9.6 Informations concernant les prêts</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
En monnaie locale	<b>31 446 617</b>	335 640 825
En devises étrangères	-	-
	<b>31 446 617</b>	335 640 825
	<b>174 150</b>	176 150
	-	(2 000)
	<b>174 150</b>	174 150

#### **9.8 Titres détenus en tant que sûretés de prêts consentis à des institutions financières**

	<b>2022</b>			<b>2021</b>		
	<b>Détenus par le Groupe</b>	<b>Nouvelle constitution de sûreté</b>	<b>Total</b>	<b>Détenus par le Groupe</b>	<b>Nouvelle constitution de sûreté</b>	<b>Total</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>					
Bons du Trésor	<b>18 699 589</b>	-	<b>18 699 589</b>	163 594 180	-	163 594 180
Titres obligataires du Pakistan	<b>12 563 155</b>	-	<b>12 563 155</b>	118 457 128	-	118 457 128
Total	<b>31 262 744</b>	-	<b>31 262 744</b>	282 051 308	-	282 051 308

**9.8.1** La valeur de marché des titres faisant l'objet de prises en pension s'élève à 31 027 millions de roupies (2021 : 279 633 millions de roupies).

#### **9.9 Catégorie de classification**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	<b>Prêt classé</b>	<b>Provisions détenues</b>	<b>Prêt classé</b>	<b>Provisions détenues</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>			
National				
Perte	<b>174 150</b>	<b>174 150</b>	174 150	174 150
Total	<b>174 150</b>	<b>174 150</b>	174 150	174 150

## 10. INVESTISSEMENTS

### 10.1 Investissements par catégorie :

	Note	2022				2021			
		Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable
<b>Titres détenus à des fins de transactions</b>		(En milliers de roupies)							
Bons du Trésor		22 269 343		(2 665)	22 266 678	90 744 281		(55 659)	90 688 622
Titres obligataires du Pakistan		61 942 656	-	(1 031 197)	60 911 459	29 114 020		(65 016)	29 049 004
Actions ordinaires d'entreprises cotées		424 708	-	(20 939)	403 769	139 329		-	139 329
Investissement dans des fonds mutuels		623 941	-	(10 996)	612 945	451 492		(1 160)	450 332
Titres émis par des Etats étrangers		1 771 813	-	-	1 771 813	1 374 638		-	1 374 638
<b>Titres disponibles à la vente</b>		87 032 461	-	(1 065 797)	85 966 664	121 823 760		(121 834)	121 701 925
Bons du Trésor		828 957 708	-	(2 354 400)	826 603 308	721 736 763		(430 492)	721 306 271
Titres obligataires du Pakistan		1 972 276 787	-	(27 509 276)	1 944 767 511	571 528 321		(8 147 316)	563 381 005
Ijarah Sukuks		20 518 238	-	(339 589)	20 178 649	14 000 979		(31 279)	13 969 700
Actions ordinaires d'entreprises cotées	10.13 & 10.14	41 606 225	(10 159 936)	4 821 267	36 267 556	34 150 987	(6 110 939)	11 765 469	39 805 517
Actions ordinaires d'entreprises non cotées		1 882 463	(427 951)	-	1 454 512	1 882 198	(410 893)	-	1 471 305
Actions privilégiées		2 006 756	(845 730)	209 451	1 370 477	1 706 823	(539 708)	98 614	1 265 729
Certificats de financement à terme / Obligations Musharika et Sukuk		52 146 989	(5 990 161)	1 047 326	47 204 154	55 505 182	(5 200 180)	959 516	51 264 518
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan		33 045 353	-	(18 622 514)	14 422 839	20 778 528	-	26 435	20 804 963
Titres émis par des Etats étrangers		1 914 312	-	(30 359)	1 883 953	880 932	-	26 372	907 304
Investissement dans des fonds mutuels		2 219 646	(41 167)	941 952	3 120 431	619 646	(41 167)	1 289 705	1 868 184
Actions ordinaires d'une banque hors du Pakistan	10.7	463 294	-	34 380 951	34 844 245	463 294	-	27 060 912	27 524 206
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>		2 957 037 771	(17 464 945)	(7 455 191)	2 932 117 635	1 423 253 653	(12 302 887)	32 617 936	1 443 568 702
Bons du Trésor		29 519 190	-	-	29 519 190	-	-	-	-
Titres obligataires du Pakistan		375 285 244	-	-	375 285 244	324 726 185	-	-	324 726 185
Ijarah Sukuks		13 130 709	-	-	13 130 709	-	-	-	-
Obligations non garanties, Obligations, Sukuks, certificats de participation à terme et certificats de financement à terme		404 585	(404 585)	-	-	407 164	(407 134)	-	30
Bai Muajjal avec le Gouvernement du Pakistan		-	-	-	-	10 914 185	-	-	10 914 185
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan		2 992 408	-	-	2 992 408	-	-	-	-
Titres émis par des Etats étrangers		36 096 507	-	-	36 096 507	34 091 600	-	-	34 091 600
Titres d'emprunt en devises étrangères		871	-	-	871	680	-	-	680
<b>Sociétés associées</b>	10.9/10.10/10.15	457 429 514	(404 585)	-	457 024 929	370 139 814	(407 134)	-	369 732 680
<b>Coentreprises</b>	10.12	1 127 609	(742 298)	-	385 311	1 271 766	(674 785)	-	596 981
<b>Filiales</b>	10.16	7 441 308	-	-	7 441 308	7 140 903	-	-	7 140 903
<b>Total Investissements</b>		3 510 069 908	(18 613 073)	(8 520 988)	3 482 935 847	1 923 631 141	(13 386 051)	32 496 100	1 942 741 191

10.2 Investissements par secteur :	Note	2022				2021			
		Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable	Coût historique / Coût amorti	Provisions pour diminution	Excédent / (Déficit)	Valeur comptable
		(En milliers de roupies)							
<b>Titres du gouvernement fédéral :</b>									
Bons du Trésor		880 746 241	-	(2 357 065)	878 389 176	812 481 044	-	(486 151)	811 994 893
Titres obligataires du Pakistan		2 409 504 687		(28 540 473)	2 380 964 214	925 368 526		(8 212 332)	917 156 194
Bai Muajjal Gouvernement du Pakistan		-		-	-	10 914 185		-	10 914 185
Ijarah Sukuks		33 648 947		(339 589)	33 309 358	14 000 979		(31 279)	13 969 700
<b>Actions</b>									
Entreprises cotées	10.13 & 10.14	3 323 899 875	-	(31 237 127)	3 292 662 748	1 762 764 734	-	(8 729 762)	1 754 034 972
Entreprises non cotées		42 030 933	(10 159 936)	4 800 328	36 671 325	34 290 316	(6 110 939)	11 765 469	39 944 846
		1 882 463	(427 951)	-	1 454 512	1 882 198	(410 893)	-	1 471 305
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>									
Certificats de financement à terme / Musharaka / Obligations / Obligations non-garanties et Obligations Sukuk		43 913 396	(10 587 887)	4 800 328	38 125 837	36 172 514	(6 521 832)	11 765 469	41 416 151
Cotés		14 962 715	(130 027)	335 083	15 167 771	15 671 286	(130 027)	515 523	16 056 782
Non cotés		37 588 859	(6 264 719)	712 243	32 036 383	40 241 060	(5 477 287)	443 993	35 207 766
<b>Titres étrangers</b>									
<b>Titres d'Etat</b>									
Obligations en devises étrangères émises par le gouvernement du Pakistan		36 037 761	-	(18 622 514)	17 415 247	20 778 528	-	26 435	20 804 963
Titres émis par des Etats étrangers		39 782 632	-	(30 359)	39 752 273	36 347 170	-	26 372	36 373 542
<b>Titres d'emprunt non émis par l'Etat</b>									
Titres d'emprunt en devises étrangères		871	-	-	871	680	-	-	680
<b>Actions privilégiées</b>									
<b>Investissements dans des fonds mutuels</b>									
<b>Actions ordinaires d'une banque hors Pakistan</b>									
<b>Sociétés associées</b>									
- Cotées	10.7	463 294	-	34 380 951	34 844 245	463 294	-	27 060 912	27 524 206
First Credit and Investment Bank Limited	10.15	210 771	(47 429)	-	163 342	211 537	(17 229)	-	194 308
Land Mark Spinning Mills Limited		39 710	(39 710)	-	-	39 710	(39 710)	-	-
SG Allied Businesses Limited		218 534	(218 534)	-	-	218 534	(218 534)	-	-
Nina Industries Limited		49 060	(49 060)	-	-	49 060	(49 060)	-	-
Agritech Limited	10.8	-	-	-	-	-	-	-	-
NBP Stock Fund		413 825	(191 856)	-	221 969	512 401	(109 728)	-	402 673
- Non cotées	10.9	931 900	(546 589)	-	385 311	1 031 242	(434 261)	-	596 981
Pakistan Emerging Venture Limited		50 565	(50 565)	-	-	50 565	(50 565)	-	-
National Fructose Company Limited		6 500	(6 500)	-	-	6 500	(6 500)	-	-
National Assets Insurance Company Limited		-	-	-	-	44 815	(44 815)	-	-
Dadaboy Energy Supply Company Limited		32 105	(32 105)	-	-	32 105	(32 105)	-	-
Pakistan Mercantile Exchange Limited		106 539	(106 539)	-	-	106 539	(106 539)	-	-
<b>Coentreprise</b>	10.11	195 709	(195 709)	-	-	240 524	(240 524)	-	-
United National Bank Limited	10.12	1 127 609	(742 298)	-	385 311	1 271 766	(674 785)	-	596 981
<b>Filiales</b>		7 441 308	-	-	7 441 308	7 140 903	-	-	7 140 903
Cast-N-Link Products Limited	10.16	1 245	(1 245)	-	-	1 245	(1 245)	-	-
<b>Total investissements</b>		3 510 069 908	(18 613 073)	(8 520 988)	3 482 935 847	1 923 631 141	(13 386 051)	32 496 101	1 942 741 191

**10.2.1 Investissements donnés en sûreté**

		2022		2021	
		(En milliers de roupies)			
Titres obligataires du Pakistan				1 136 497 472	30 682 290
Bons du Trésor				689 709 291	96 128 050
				1 826 206 763	126 810 340

	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Pays d'imma.	Selon les états financiers au	Actifs	Passifs	Revenus	Résultat après impôt	Total compte de résultat
					(En milliers de roupies)				
<b>10.2.2 Sociétés associées</b>									
<b>Cotées</b>									
First Credit and Investment Bank Limited	20 000 000	30,77	Pakistan	30 juin 2022	2 052 274	1 330 436	134 082	8 189	(26 210)
National Fibres Limited	17 030 231	20,19	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Land Mark Spining Mills Limited	3 970 859	32,79	Pakistan	30 juin 2022	144 598	254 888	-	(14 291)	(14 291)
SG Allied Businesses Limited	3 754 900	25,03	Pakistan	30 juin 2022	1 233 803	552 420	14 247	(10 794)	(9 407)
Nina Industries Limited	4 906 000	20,27	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Agritech Limited			Pakistan	31 décembre 2021					
NBP Stock Fund	106 014 565	27,01	Pakistan	30 juin 2022	67 216 574	63 460 781	10 100 924	(2 681 238)	(2 684 871)
	31 347 444	3,16			13 817 269	149 653	(1 801 489)	(2 370 780)	(2 370 780)
<b>Non cotées</b>									
Pakistan Emerging Venture Limited	12 500 000	33,33	Pakistan	30 juin 2022	478	404	56	(385)	(385)
National Fructose Company Limited	1 300 000	39,50	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Venture Capital Fund Management	33 333	33,33	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Kamal Enterprises Limited	11 000	20,37	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Mehran Industries Limited	37 500	32,05	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Tharparkar Sugar Mills Limited	2 500 000	21,52	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Youth Investment Promotion Society	644 508	25,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Dadabhoj Energy Supply Company Limited	9 900 000	23,11	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
K-Agricole Limited	5 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
New Pak Limited	200 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
Pakistan Mercantile Exchange Limited	10 653 860	33,98	Pakistan	30 juin 2022	3 019 257	2 912 866	373 107	56 725	56 725
Prudential Fund Management Limited	150 000	20,00	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-
<b>10.2.3 Coentreprise</b>									
United National Bank Limited			Royaume-Uni	31 décembre 2021					
	20 250 000	45,00			159 345 751	140 263 527	3 617 398	657 400	894 233
<b>10.2.4 Filiales</b>									
Cast-N-Link Products Limited	1 245 000	76,51	Pakistan	N/A	-	-	-	-	-

N/A : Non disponible

		2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>10.3 Provisions pour dépréciation des investissements</b>			
Solde d'ouverture		13 386 051	12 862 773
Dotations / Contrepassations		5 226 348	1 242 251
Dotations de l'exercice		(850 070)	(718 973)
Contrepassations de l'exercice		4 376 278	523 278
Transferts - net		850 744	-
Solde de clôture		18 613 073	13 386 051

Catégorie de classification	2022		2021	
	Investissement non productif	Provisions	Investissement non productif	Provisions
	(En milliers de roupies)			
<b>National</b>				
Perte	6 525 731	6 394 746	5 607 314	5 607 314
<b>Total</b>	6 525 731	6 394 746	5 607 314	5 607 314

**10.4 Tableau des mouvements dans les sociétés associées et les coentreprises**

Coentreprise	2022									
	Solde d'ouverture	Ajouts	Cessions	Dividendes versés	Part du résultat de l'exercice – nette d'impôt	Réserve de conversion de change	Ecart de réévaluation des biens	Ecart de réévaluation des titres	Part des autres éléments du résultat global	Solde de clôture
	(En milliers de roupies)									
United National Bank Limited	7 140 903	-	-	(114 405)	545 161	999 833	8 444	(1 153 514)	14 886	7 441 308
Sociétés associées	7 140 903	-	-	(114 405)	545 161	999 833	8 444	(1 153 514)	14 886	7 441 308
Non cotées										
Pakistan Emerging Venture Limited	50 565	-	-	-	-	-	-	-	-	50 565
National Fructose Company Limited	6 500	-	-	-	-	-	-	-	-	6 500
National Assets Insurance Company Limited	44 815	-	(44 815)	-	-	-	-	-	-	-
Dadaboy Energy Supply Company Limited	32 105	-	-	-	-	-	-	-	-	32 105
Pakistan Mercantile Exchange Limited	106 539	-	-	-	-	-	-	-	-	106 539
Cotées										
First Credit and Investment Bank Limited	211 537	-	-	-	3 492	-	-	(4 258)	-	210 771
Land Mark Spining Mills Limited	39 710	-	-	-	-	-	-	-	-	39 710
SG Allied Businesses Limited	218 534	-	-	-	-	-	-	-	-	218 534
Nina Industries Limited	49 060	-	-	-	-	-	-	-	-	49 060
Agritech Limited	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NBP Stock Fund	512 401	-	-	-	(98 576)	-	-	-	-	413 825
	1 271 766	-	(44 815)	-	(95 084)	-	-	(4 258)	-	1 127 609

	2021									
	Solde d'ouverture	Ajouts	Cessions	Dividendes versés	Part du résultat de l'exercice – nette d'impôt	Réserve de conversion de change	Ecart de réévaluation des biens	Ecart de réévaluation des titres	Part des autres éléments du résultat global	Solde de clôture
<b>Coentreprise</b>	(En milliers de roupies)									
United National Bank Limited	6 054 005	-	-	-	217 507	601 092	309 500	(77 008)	35 807	7 140 903
	6 054 005	-	-	-	217 507	601 092	309 500	(77 008)	35 807	7 140 903
<b>Sociétés associées</b>										
<b>Non cotées</b>										
Pakistan Emerging Venture Limited	50 565	-	-	-	-	-	-	-	-	50 565
National Fructose Company Limited	6 500	-	-	-	-	-	-	-	-	6 500
National Assets Insurance Company	44 815	-	-	-	-	-	-	-	-	44 815
Dadabhoy Energy Supply Company Limited	32 105	-	-	-	-	-	-	-	-	32 105
Pakistan Mercantile Exchange Limited	106 539	-	-	-	-	-	-	-	-	106 539
<b>Cotées</b>										
First Credit and Investment Bank Limited	210 505	-	-	-	4 381	-	-	(3 349)	-	211 537
Land Mark Spining Mills Limited	39 710	-	-	-	-	-	-	-	-	39 710
SG Allied Businesses Limited	218 534	-	-	-	-	-	-	-	-	218 534
Nina Industries Limited	49 060	-	-	-	-	-	-	-	-	49 060
Agritech Limited	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NBP Stock Fund	500 734	-		(7 009)	18 676			-	-	512 401
	1 259 067	-	-	(7 009)	23 057	-	-	(3 349)	-	1 271 766

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>10.5 Qualité des titres disponibles à la vente</b>		
Informations relatives à la qualité des titres disponibles à la vente :		
<b>Titres émis par le gouvernement fédéral – garantis par le Gouvernement</b>		
Bons du Trésor	<b>828 957 708</b>	721 736 763
Titres obligataires du Pakistan	<b>1 972 276 787</b>	571 528 321
Ijarah Sukuks	<b>20 518 238</b>	14 000 979
<b>Coût</b>	<b>2 821 752 733</b>	1 307 266 063
<b>Actions</b>		
<b>Sociétés cotées au niveau du secteur</b>		
Assemblage d'automobile	<b>1 775 528</b>	614 233
Pièces et accessoires d'automobile	<b>1 115 685</b>	1 113 967
Câbles et appareils électroménagers	<b>384 069</b>	295 523
Ciment	<b>4 249 593</b>	2 919 974
Produit chimique	<b>627 704</b>	788 003
Banques commerciales	<b>6 575 004</b>	3 648 181
Ingénierie	<b>1 422 047</b>	1 096 335
Fertilisant	<b>2 985 056</b>	1 929 148
Denrées alimentaires et hygiène personnelle	<b>1 208 649</b>	1 218 036
Verre et céramiques	<b>64 314</b>	72 522
Assurance	<b>1 642 671</b>	1 642 720
Banques d'investissement / Sociétés d'investissement / Sociétés de titres	<b>513 566</b>	513 566
Sociétés de crédit-bail	<b>12 594</b>	13 738
Cuir et Tanneries	<b>214 868</b>	297 568
Sociétés d'exploration de pétrole et gaz	<b>2 686 730</b>	2 702 776
Sociétés de commercialisation de pétrole et gaz	<b>5 719 991</b>	6 117 686
Papier et Planche	<b>718 972</b>	675 319
Produits pharmaceutiques	<b>1 000 104</b>	995 798
Génération et Distribution d'électricité	<b>3 046 397</b>	3 000 787
Trust d'investissement immobilier	<b>305 972</b>	305 972
Raffinerie	<b>756 715</b>	447 422
Sucre et industries liées	<b>259 483</b>	260 476
Produit synthétique et Soie	<b>15 499</b>	32 622
Technologie et Communication	<b>1 040 079</b>	754 027
Composite textile	<b>1 918 908</b>	1 552 549
Filature textile	<b>655 195</b>	655 364
Transport	<b>236 225</b>	32 068
Divers	<b>454 607</b>	454 607
<b>Coût</b>	<b>41 606 225</b>	34 150 987

<b>Sociétés non cotées au niveau de l'entité</b>	2022		2021	
	Coût	Valeur de liquidation	Coût	Valeur de liquidation
	(En milliers de roupies)			
Digri Sugar Mills Limited	4 063	135 585	4 063	135 585
Gelcaps Pakistan Limited	4 665	2 961	4 665	8 842
Pakistan Agriculture Storage Service Corporation	5 500	3 551 928	5 500	3 557 522

Sociétés non cotées au niveau de l'entité	2022		2021	
	Coût	Valeur de liquidation	Coût	Valeur de liquidation
	(En milliers de roupies)			
Al Ameen Textile	327	N/A	327	N/A*
Professional Management Modaraba (anciennement Al Zamin Modaraba Management (Private) Limited)	1 000	2 134	1 000	2 134
AMZ Venture Limited Class A	121	N/A	121	N/A
Arabian Sea Country Club	6 500	(7 664)	6 500	(6 810)
Atlas Power Limited	375 000	1 282 850	375 000	1 544 905
Attock Textile Mills Limited	200	N/A	200	N/A
Pakistan Mortgage Refinance Company Limited	600 000	1 510 050	600 000	1 006 700
F.T.C. Management Company Private Limited	250	42 759	250	40 094
Fauji Akbar Portia Marines Terminal Limited	321 076	593 184	321 076	570 681
Fauji Oil Terminals and Distribution Limited	10 886	130 687	10 886	119 741
First Women Bank Limited	21 100	79 733	21 100	79 733
Fortune Securities Limited	5 000	8 804	5 000	11 411
Frontier Textile Mills Limited	500	272	500	272
Gulistan Power Generation Limited	2 200	8 096	2 200	8 096
Hazara Woolen Mills Limited	200	N/A	200	N/A
Industrial Development Bank of Pakistan	107	N/A	107	N/A
Inter Asia Leasing Company Limited	500	N/A	500	N/A
ISE Towers REIT Management Company Limited	30 346	52 988	30 346	50 902
Junaid Cotton Mills Limited	327	N/A	327	N/A
Kaisar Arts and Crafts Limited	8 395	N/A	8 395	N/A
Kaytex Mills Limited	3 778	N/A	3 778	N/A
Mian Mohammad Sugar Mills Limited	15	N/A	15	N/A
Muslim Ghee Mills Limited	1 810	N/A	1 810	N/A
Myfip Video Industries Limited	5 373	N/A	5 373	N/A
Mutual Fund Association of Pakistan				
National Asset Leasing Corporation Limited	14	N/A	14	N/A
National Construction Limited	250	597	250	597
National Institution of Facilitation Technology (Private) Limited	1 526	64 687	1 526	35 899
National Investment Trust Limited	100	910 231	100	1 003 283
National Woolen Mills Limited	183	N/A	183	N/A
Natover Lease and Refinance	2 602	N/A	2 602	N/A
Nowshehra Engineering Works Limited	41	N/A	41	N/A
Pakistan Export Finance Guarantee Agency Limited	11 529	1 152	11 529	1 152
Pakistan Paper Corporation Limited	373	N/A	373	N/A
Pakistan Telephone Cables	143	N/A	143	N/A
Pakistan Textile City	100 000	12 410	100 000	12 410
Pakistan Tourism Development Corporation	100	138	100	82
People Steel Mills Limited	3 276	N/A	3 276	N/A
Qadri Textile Mills Limited	500	N/A	500	N/A
Rehman Cotton Mills Limited	16 958	107 895	16 958	107 895
Refrigerator Manufacturing Company Limited	4 589	N/A	4 589	N/A
Rousch Power Pakistan Limited	132 888	1 089 730	132 888	1 503 561
Ruby Rice and General Mills Limited	750	N/A	750	N/A
Sahrish Textile Mills	21	N/A	21	N/A
Shoaib Capital	272	544	272	544
SME Bank Limited	26 950	(318)	26 950	(318)
South Asia Regional Fund	287	N/A	287	N/A
Star Salica Industries Limited	267	N/A	267	N/A
Syed Match Industries	2	N/A	2	N/A
Union Insurance Company of Pakistan	4	N/A	4	N/A
Unity Modaraba	28	N/A	28	N/A
Zafar Textiles Mills Limited	257	N/A	257	N/A
Zulsham Engineering Works Limited	330	N/A	330	N/A
Information System Associates Limited	1 719	N/A	1 719	N/A
1 Link (Pvt) Ltd	50 000	428 290	50 000	267 895
Pakistan Corporate Restructuring Company Limited	96 000	N/A	96 000	N/A
Pakvitae (Private) Limited	21 000	N/A	21 000	N/A
	1 882 463		1 882 198	

N/A : Non disponible

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>		
<b>Cotés</b>		
- AAA	21 818	42 055
- AA+, AA, AA-	8 010 870	8 665 870
- A+, A, A-	800 000	833 334
- Non notés	6 130 027	6 130 027
<b>Coût</b>	<b>14 962 715</b>	15 671 286
<b>Non cotés</b>		
- AAA	18 927 154	22 132 940
- AA+, AA, AA-	5 151 626	4 609 273
- A+, A, A-	2 147 091	2 745 811
- BBB+, BBB, BBB-	299 760	299 760
- Non notés	10 658 643	10 046 112
<b>Coût</b>	<b>37 184 274</b>	39 833 896

**Titres étrangers**

Titres d'Etat	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
Etats-Unis	1 914 312	AA+	880 932	AA+

10.6 Informations relatives aux titres détenus jusqu'à l'échéance :	2022		2021	
	(En milliers de roupies)			
	Coût	Notation	Coût	Notation
<b>Titres du gouvernement fédéral - Gouvernement garanti</b>				
Bons du Trésor	29 519 190			-
Titres obligataires du Pakistan	375 285 244		324 726 185	
Ijarah Sukuks	13 130 709			-
Bai Muajjal avec Gouvernement du Pakistan	-		10 914 185	
<b>Coût</b>	<b>417 935 143</b>		335 640 370	
<b>Titres d'emprunt non gouvernementaux</b>				
<b>Non cotés</b>				
- Non notés	404 585		407 164	
<b>Coût</b>	<b>404 585</b>		407 164	

**Titres étrangers**

Titres d'Etat	2022		2021	
	Coût	Notation	Coût	Notation
	(En milliers de roupies)			
Azerbaïdjan	826 514	BB+	204 494	BB+
Bangladesh	31 087 653	Ba3	29 672 064	Ba3
Kirghizistan	814 349	B2	841 944	B2
Royaume d'Arabie saoudite	3 367 991	A+	2 631 097	A
Corée	-	-	742 001	AA
	<b>36 096 507</b>		34 091 600	

Titres d'emprunt non gouvernementaux	2022		2021	
	(En milliers de roupies)			
	Coût	Notation	Coût	Notation
Cotés				
- Non notés - Coût	871		680	

**10.6.1** La valeur de marché des titres détenus jusqu'à échéance au 31 décembre 2022 s'élève à 436 150 millions de roupies (2021 : 366 869 millions de roupies).

## **10.7 Investissement dans des actions d'une banque constituée en dehors du Pakistan – Bank Al-Jazira**

La Banque détient 30 333 333 (2021 : 30 333 333) actions de la Bank Al-Jazira (BAJ), immatriculée au Royaume d'Arabie saoudite, soit 3,7 % (2021 : 3,7 %) de son capital total. Cet investissement a été évalué au prix du marché selon le cours de clôture de la bourse saoudienne conformément à la lettre de SBP n° BSD/SU-13/331/685/2006 du 17 février 2006. La note de viabilité de la BAJ est bb+, avec une notation à défaut des émetteurs à court et long terme de F2 et BBB+, respectivement, selon l'agence de notation Fitch.

**10.8** Sur les 106 014 565 actions, 94 273 510 actions d'Agritech Limited ont été rachetées à Azgard Nine Limited dans le cadre de contrats multiples, dont le Contrat-cadre de Restructuration (MRA). Ces actions ont été reprises à un prix convenu de 35 roupies par action. La valeur de marché de ces actions au 31 décembre 2022 s'élevait à 4,39 roupies par action donnant lieu à une dépréciation de 3 200 millions de roupies (2021 : 3 264 millions) qui a été pleinement comptabilisée dans les présents états financiers non consolidés [NdT : sic].

**10.9** La valeur totale des investissements dans des sociétés associées (cotées) sur la base des cours s'élève à 1 742 millions de roupies (2021 : 1 880 millions de roupies).

**10.10** Les sociétés associées ayant une valeur comptable nulle correspondent aux investissements repris à l'ancienne National Development Finance Corporation (NDFC) qui avaient des fonds propres négatifs ou qui ont été liquidées au moment de la fusion.

**10.11** Les informations détaillées concernant la valeur de liquidation fondées sur les derniers états financiers disponibles d'investissements non cotés dans des sociétés associées sont reprises ci-dessous :

	<b>Fin de l'exercice/la période</b>	<b>Valeur de liquidation</b>
		<b>En milliers de roupies</b>
Pakistan Emerging Venture Limited	30 juin 2022	25
Mehran Industries Limited	30 juin 2001	5 681
Tharparkar Sugar Mills Limited	30 septembre 2001	(83 140)
Prudential Fund Management	30 juin 2007	(2 482)
Dadabhoy Energy Supply Company Limited	30 juin 2007	103 952
Pakistan Mercantile Exchange Limited	30 juin 2022	36 149

<b>10.12 Investissements dans des coentreprises</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
United National Bank Limited (UNBL) (immatriculée au Royaume-Uni)	10.1/10.2/ 10.12.1	<b>7 441 308</b>	7 140 903

**10.12.1** En vertu d'un contrat de coentreprise, la Banque détient 20,25 millions d'actions ordinaires (45 %) et United Bank Limited (UBL) détient 23,25 millions d'actions ordinaires (55 %) de cette coentreprise. Outre les actions ordinaires, quatre catégories d'actions privilégiées (A, B, C et D) ont été émises et attribuées. Les actions des catégories « B » et « D » sont détenues par la Banque, celles des catégories « A » et « C » sont détenues par UBL. Les dividendes à payer au titre des actions « A » et « B » se rapportent à la capacité de la coentreprise à utiliser les pertes fiscales qui lui ont été transmises lors du transfert des activités de la Banque ou d'UBL, le cas échéant. Les dividendes à payer au titre des actions « C » et « D » se rapportent aux prêts transférés à la coentreprise par la Banque ou UBL et qui ont été passés par pertes et profits ou provisionnés à la date du transfert et à la capacité de la coentreprise à dépasser la valeur de ces prêts.

**10.13** Les investissements incluent également les actions acquises au titre de la convention d'expédition tripartite en date du 29 juin 2011. Ces investissements stratégiques comprennent les actions de Pakistan State Oil (38 055 247 actions), les actions de Sui Northern Gas Pipeline Limited (18 805 318 actions) et celles de Pakistan Engineering Company (135 242). Le coût de ces actions s'élève à 4 603 millions de roupies et la valeur de marché au 31 décembre 2022 s'élève à 6 224 millions de roupies. Ces actions ont été gelées par le Gouvernement du Pakistan pour leur vente sur le marché des capitaux en raison de leur offre de privatisation et ne peuvent être cédées en l'absence du consentement de la commission de privatisation.

**10.14** Les investissements incluent également 31 665 000 actions de Pakistan Reinsurance. Le coût de ces actions s'élève à 220 millions de roupies, et la valeur de marché au 31 décembre 2022 est de 217 millions de roupies. Ces actions ne peuvent être vendues sans accord de la commission de privatisation.

**10.15** L'investissement comprend également 20 000 000 actions de First Credit et d'Investment Bank. Le coût de ces actions s'élève à 157 millions de roupies, et la valeur de marché au 31 décembre 2022 est de 110 millions de roupies. Ces actions ne peuvent pas être cédées sans consultation préalable du Ministère des finances.

<b>10.16 Investissements dans des filiales</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
Cast-N-Link Products Limited	<b>1 245</b>	1 245
Moins : provisions pour dépréciation des investissements	<b>(1 245)</b>	(1 245)
	-	-

**10.16.1** Les états financiers de Cast-N-Link Products Limited (CNL) ne sont plus disponibles depuis 1997. Par conséquent, la direction du Groupe a demandé à la Securities and Exchange Commission of Pakistan (SECP) à être exemptée de l'application des prescriptions de l'article 228 de la Loi de 2017 sur les Sociétés (la Loi) en ce qui concerne la consolidation de sa filiale CNL. Dans sa lettre EMD/233/627/2002-103 du 18 novembre 2019, la SECP n'a pas accepté la demande de la Banque d'exception à la consolidation de CNL dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et lui a de nouveau ordonné de respecter l'exigence de l'article 228 de la Loi. Cependant, la Banque n'a pas consolidé les états financiers de CNL en se basant sur le fait que les investissements du Groupe dans CNL ne sont pas importants et comprennent 0,000024 % de l'actif total de la Banque ainsi que sur le fait que les investissements ont été totalement provisionnés.

## 11. AVANCES

Note		Productif		Non productif		Total	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
		(En milliers de roupies)					
Prêts, crédits de caisse, fonds de roulement, etc.		<b>1 168 292 452</b>	1 045 532 093	<b>190 934 209</b>	183 456 102	<b>1 359 226 661</b>	1 228 988 195
Financement islamique et actifs liés		<b>46 381 315</b>	42 316 269	<b>654 980</b>	712 762	<b>47 036 295</b>	43 029 031
Placements nets en crédit-bail	11.1	<b>35 384</b>	47 548	<b>28 944</b>	28 944	<b>64 328</b>	76 492
Effets portés à l'escompte et achetés		<b>18 598 616</b>	19 199 730	<b>14 106 504</b>	14 147 881	<b>32 705 120</b>	33 347 611
Avances – brutes	11.2	<b>1 233 307 767</b>	1 107 095 640	<b>205 724 637</b>	198 345 689	<b>1 439 032 404</b>	1 305 441 329
Provisions pour avances		<b>-</b>	-	<b>191 014 747</b>	179 654 610	<b>191 014 747</b>	179 654 610
- Spécifiques		<b>17 348 539</b>	12 472 591	<b>-</b>	-	<b>17 348 539</b>	12 472 591
- Générales	11.4	<b>17 348 539</b>	12 472 591	<b>191 014 747</b>	179 654 610	<b>208 363 286</b>	192 127 201
Avances – nettes des provisions		<b>1 215 959 228</b>	1 094 623 049	<b>14 709 890</b>	18 691 079	<b>1 230 669 118</b>	1 113 314 128

### 11.1 Investissement net dans des contrats de crédit-bail

		2022				2021			
		Pas plus de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Pas plus de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
		(En milliers de roupies)							
Loyers à recevoir		<b>52 152</b>	-	-	<b>52 152</b>	51 796	64	-	51 860
Valeur résiduelle		<b>36 505</b>	-	-	<b>36 505</b>	48 804	185	-	48 989
Paiements minimum liés à la location		<b>88 657</b>	-	-	<b>88 657</b>	100 600	249	-	100 849
Moins : Charges financières pour les périodes ultérieures		<b>24 329</b>	-	-	<b>24 329</b>	24 356	1	-	24 357
Valeur actuelle des paiements minimum liés à la location		<b>64 328</b>	-	-	<b>64 328</b>	76 244	248	-	76 492

Ces contrats de location signés ont des durées de 1 à 5 ans. Généralement, un dépôt de garantie est versé à concurrence de 10 % du montant des actifs concernés au moment du décaissement. Le Groupe exige que les preneurs à bail assurent les actifs loués en faveur du Groupe. Des charges supplémentaires sont facturées en cas de retard de paiement des loyers. Le rendement moyen implicite va de 10,19 % à 14,85 % (2021 : de 10,19 % à 14,85 % par an).

<b>11.2 Informations relatives aux avances (brutes)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
En monnaie locale	<b>1 316 066 358</b>	1 178 144 911
En devises étrangères	<b>122 966 046</b>	127 296 418
	<b>1 439 032 404</b>	1 305 441 329

**11.3** Les avances comprennent un montant de 205 725 millions de roupies (2021 : 198 346 millions de roupies) qui a été classé dans la catégorie des créances non productives et dont la ventilation détaillée est présentée ci-dessous :

Catégorie de classification	2022		2021	
	Prêts non productifs	Provisions	Prêts non productifs	Provisions
	(En milliers de roupies)			
<b>National</b>				
Autres actifs spécialement visés	1 789 957	73 114	1 950 183	94 550
Actifs inférieurs à la norme	5 888 114	1 439 917	5 245 094	1 230 458
Actifs douteux	8 883 354	4 648 305	17 048 217	8 455 999
Perte	135 113 451	132 837 538	127 537 486	124 864 376
<b>A l'étranger</b>	151 674 876	138 998 874	151 780 980	134 645 383
Pas encore en souffrance, mais déprécié	-	-	-	-
Echéance dépassée d'ici :				
jusqu'à 90 jours	-	-	-	-
91 à 180 jours	-	-	-	-
181 à 365 jours	331 133	165 567	286 746	143 373
plus de 365 jours	53 718 628	51 850 306	46 277 963	44 865 854
Total	54 049 761	52 015 873	46 564 709	45 009 227
	205 724 637	191 014 747	198 345 689	179 654 610

#### 11.4 Informations relatives aux provisions sur avances

Note		2022			2021		
		Spécifiques	Générales	Total	Spécifiques	Générales	Total
		(En milliers de roupies)					
Solde d'ouverture		179 654 610	12 472 591	192 127 201	154 587 769	22 473 748	177 061 517
Ajustements de change		8 349 754	107 952	8 457 706	4 293 544	50 984	4 344 528
Dotation de l'exercice		5 227 345	9 553 101	14 780 446	15 680 535	513 602	16 194 137
Contrepassations		(5 011 542)	(1 757 105)	(6 768 647)	(4 238 039)	(952 785)	(5 190 824)
Montants sortis du bilan	11.5.2	215 803	7 795 996	8 011 799	11 442 496	(439 183)	11 003 313
Montants passés par pertes et profits - financement de l'agriculture		(177 162)	-	(177 162)	(171 425)	-	(171 425)
Transfert des provisions générales aux provisions spécifiques	11.4.1.3	(56 258)	-	(56 258)	(110 733)	-	(110 733)
Solde de clôture		3 028 000	(3 028 000)	-	9 612 958	(9 612 958)	-
		191 014 747	17 348 539	208 363 286	179 654 610	12 472 591	192 127 201

##### 11.4.1 Informations relatives aux provisions sur avances

		2022			2021		
		Spécifiques	Générales	Total	Spécifiques	Générales	Total
		(En milliers de roupies)					
En monnaie locale		138 998 874	16 741 242	155 740 116	134 645 383	12 220 748	146 866 131
En devises étrangères		52 015 873	607 297	52 623 170	45 009 227	251 843	45 261 070
		191 014 747	17 348 539	208 363 286	179 654 610	12 472 591	192 127 201

**11.4.1.1** Les provisions générales sont constituées d'un montant de 5 211 millions de roupies (2021 : 5 618 millions de roupies) pour le portefeuille finances consommateur & PME comme requis par les Réglementations prudentielles émises par SBP. Les provisions générales sont également constituées de 607 millions de roupies (2021 : 252 millions de roupies) relatifs aux prêts étrangers pour répondre aux exigences des autorités réglementaires des pays concernés dans lesquels le Groupe intervient.

Etant donné l'évaluation du portefeuille et l'impact estimé de l'adoption de l'IFRS 9, la Banque a également conservé des provisions générales s'élevant à 11 530 millions de roupies (2021 : 6 603 millions de roupies) au titre du portefeuille sous-productif sur la base de la prudence, vu les conditions économiques actuelles. Ces provisions générales s'ajoutent aux exigences des Réglementations prudentielles.

**11.4.1.2** La SBP a accordé un assouplissement spécifique à la Banque pour la non-classification de prêts en souffrance de certaines Entités du Secteur Public (ESP) que le Gouvernement du Pakistan garantit comme prêts non productifs jusqu'au 31 décembre 2022. Aucune provision n'est requise pour ces prêts. Cependant, la marge est suspendue comme requis par les Réglementations prudentielles.

**11.4.1.3** Ils représentent des avances non productives pour le financement de l'agriculture qui ont été classées comme pertes et ont entièrement fait l'objet de provisions pour plus de 3 ans. Ces avances non productives ont été passées en charges après extinction par compensation avec la provision détenue conformément aux Règlementations Prudentielles concernant le Financement de l'agriculture émises par la SBP. Cette passation en charges ne porte en aucun cas atteinte au droit de recouvrement dont le Groupe dispose sur ces clients.

<b>11.5 Informations concernant les passations en charges</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
<b>11.5.1 Sur provisions</b>	11.5.2	<b>170 824</b>	171 425
<b>11.5.2 Passations en charges de montants supérieurs ou égaux à 500 000 roupies</b>		<b>128 797</b>	44 536
- Nationales		<b>1 649</b>	81 364
- Etrangères		<b>130 446</b>	125 900
Passations en charges de montants inférieurs à 500 000 roupies	11.6	<b>40 378</b>	45 525
<b>Total contrepassations</b>		<b>170 824</b>	171 425
		<b>6 338</b>	-

#### **11.6 Informations relatives aux passations en charges de prêts d'un montant supérieur ou égal à 500 000 roupies**

En vertu de l'alinéa 3 de la Section 33A de l'Ordonnance de 1962 sur les sociétés bancaires, l'Annexe I aux états financiers consolidés reprend l'Etat relatif aux prêts passés en charges ou aux autres mesures d'assistance financière à hauteur d'un montant supérieur ou égal à cinq cent mille roupies consenti à une ou plusieurs personnes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (sauf si cette divulgation est limitée par des autorités de régulation étrangères).

**11.7** Les informations liées au financement islamique et aux actifs y relatifs sont indiquées dans la note 2 de l'Annexe II et font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

<b>12. IMMOBILISATIONS</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
Immobilisations corporelles en cours	12.1	<b>1 086 001</b>	1 405 413
Biens et équipement	12.2	<b>56 518 342</b>	53 204 991
		<b>57 604 343</b>	54 610 404
<b>12.1 Immobilisations corporelles en cours</b>		<b>2022</b>	<b>2021</b>
Travaux civils		<b>1 010 529</b>	1 335 603
Équipement		<b>10 825</b>	10 825
Avances aux fournisseurs et prestataires		<b>64 647</b>	58 985
		<b>1 086 001</b>	1 405 413

**12.2 Biens et équipement**

	2022												
	Terrain en pleine propriété	Emphytose	Constructions sur terrain en pleine propriété	Constructions sur emphytose	Mobilier et agencements	Ordinateur et équipement périphérique	Equipements électriques et de bureau	Véhicules	Actifs en crédit-bail - véhicules	Actifs en crédit-bail - équipements de bureau	Actifs détenus sous Ijarah - Machines	Actifs détenus sous Ijarah - Véhicules	Total
(En milliers de roupies)													
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>													
Coût d'acquisition/ Montant réévalué Amortissement cumulé Valeur comptable nette	20 370 446	19 465 743	6 526 538	5 146 223	7 123 227	5 184 275	7 687 505	2 015 331	454 953	9 627	192 094	14 367	74 190 329
	-	-	(1 523 658)	(1 239 456)	(5 392 205)	(4 690 269)	(6 550 566)	(1 127 562)	(284 744)	(3 377)	(172 342)	(1 159)	(20 985 338)
<b>Exercice clos en décembre 2022</b>													
Valeur comptable nette d'ouverture Ajouts Mouvement en excédant des actifs actualisés Cessions Dotations aux amortissements Ajustement d'amortissement - cessions Ajustements du taux de change Autres ajustements / transferts - coût Autres ajustements / transferts - dépréciation Valeur comptable nette de clôture	20 370 446	19 465 743	5 002 880	3 906 767	1 731 022	494 006	1 136 939	887 769	170 209	6 250	19 752	13 208	53 204 991
	-	-	192 827	337 325	648 311	299 428	325 542	235 871	93 001	-	-	-	2 132 305
	1 110 306	1 622 180	791 946	167 353	(61)	(19 998)	(16 493)	(11 336)	(186 098)	(80 855)	-	-	3 691 785
	-	-	(262 362)	(195 858)	(654 965)	(393 592)	(525 724)	(315 499)	(64 057)	(962)	(28)	(4)	(314 841)
					61	16 566	16 021	11 063	135 560	54 019	-	-	233 290
					(11 024)	3 652	-	3 611	2 644	-	-	-	(1 117)
	(7 995)	-	(44 223)	(21 787)	(263)	(1 538)	55 230	(3 138)	-	-	81 154	-	57 440
	-	-	1	850	288	1 216	3 789	2 550	-	-	(81 154)	-	(72 460)
<b>Au 31 décembre 2022</b>													
Coût d'acquisition/ Montant réévalué Amortissement cumulé Valeur comptable nette Taux d'amortissement (pourcentage)	21 472 757	21 087 923	5 681 069	4 183 626	1 724 613	399 048	999 114	759 659	172 317	5 288	19 724	13 204	56 518 342
			7 467 088	5 618 029	7 754 929	5 465 672	8 060 552	2 064 610	467 099	9 627	273 248	14 367	79 755 901
			(1 786 019)	(1 434 403)	(6 030 316)	(5 066 624)	(7 061 438)	(1 304 951)	(294 782)	(4 339)	(253 524)	(1 163)	(23 237 559)
	21 472 757	21 087 923	5 681 069	4 183 626	1 724 613	399 048	999 114	759 659	172 317	5 288	19 724	13 204	56 518 342
	Nil	Nil	5 % de la valeur comptable	5 % de la valeur comptable	20 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	20 % à 50 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	10 % du coût d'acquisition	25 % à 33 % du coût d'acquisition	20 % de la valeur comptable		

	2021												
	Terrain en pleine propriété	Emphytose	Constructions sur terrain en pleine propriété	Constructions sur emphytose	Mobilier et agencements	Ordinateur et équipement périphérique	Equipements électriques et de bureau	Véhicules	Actifs en crédit-bail - véhicules	Actifs en crédit-bail - Equipements de bureau	Actifs détenus sous Ijarah - Machines	Actifs détenus sous Ijarah - Véhicules	Total
(En milliers de roupies)													
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>													
Coût d'acquisition/ Montant réévalué Amortissement cumulé Valeur comptable nette	20 370 446	19 673 159	6 449 638	4 381 195	6 793 647	4 587 414	6 320 774	1 316 025	450 232	9 627	96 571	299 418	70 798 146
	-	-	(1 242 781)	(911 172)	(4 734 748)	(4 343 448)	(5 220 437)	(923 581)	(244 651)	(2 415)	(42 808)	(277 297)	(17 943 338)
<b>Exercice clos en décembre 2021</b>													
Valeur comptable nette d'ouverture Ajouts Coût d'acquisition - Ajustements Amortissement cumulé - Ajustements Mouvement en excédant des actifs actualisés Cessions Dotations aux amortissements Ajustement d'amortissement - cessions Ajustements du taux de change Autres ajustements / transferts - coût Autres ajustements / transferts - dépréciation Valeur comptable nette de clôture	20 370 446	19 673 159	5 256 857	3 470 023	2 058 899	243 966	1 100 337	392 444	205 581	7 212	53 763	22 121	52 854 808
	-	-	26 900	71 046	712 882	42 560	527 110	532 614	841 822	-	-	-	52 854 808 2 614 242
	-	-	-	-	(132 235)	(34 048)	-	-	(685 393)	-	-	-	1 597 264
	-	-	(193 330)	-	-	(25 841)	(24 670)	(10 397)	(167 874)	(41 286)	-	(988)	(6 612) (277 668)
	-	-	(280 879)	(196 061)	(643 298)	(366 707)	(653 369)	(338 800)	(63 393)	(962)	(233)	(13)	(2 543 715)
	-	-	-	-	19 883	19 154	7 848	134 976	23 300	-	988	5 383	211 532
	-	-	(18 900)	-	46 337	26 726	2 726	1 977	-	-	-	-	58 866
	-	(14 086)	-	-	(278 791)	67 695	(34)	(47)	-	-	96 511	(278 439)	(407 191)
	-	-	2	12	6	733	786	(157)	-	-	(130 289)	270 768	141 861
<b>Au 31 décembre 2021</b>													
Coût d'acquisition/ Montant réévalué Amortissement cumulé Valeur comptable nette Taux d'amortissement (pourcentage)	20 370 446	19 465 743	5 002 880	3 906 767	1 731 022	494 006	1 136 940	887 769	170 209	6 250	19 752	13 208	53 204 993
	-	-	6 526 538	5 146 223	7 123 227	5 184 275	7 687 505	2 015 331	454 953	9 627	192 094	14 367	74 190 329
	-	-	(1 523 658)	(1 239 456)	(5 392 205)	(4 690 268)	(6 550 566)	(1 127 562)	(284 744)	(3 377)	(172 342)	(1 159)	(20 985 338)
	20 370 446	19 465 743	5 002 880	3 906 767	1 731 022	494 006	1 136 939	887 769	170 209	6 250	19 752	13 208	53 204 991
	Nil	Nil	5 % de la valeur comptable	5 % de la valeur comptable	20 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	20 % à 50 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	20 % du coût d'acquisition	10 % du coût d'acquisition	25 % à 33 % du coût d'acquisition	20 % de la valeur comptable	

### 12.2.1 Réévaluation des biens

Les biens de la Banque ont été réévalués par l'expert indépendant au 31 décembre 2022. La réévaluation a été réalisée par un expert indépendant, RBS Associates (Private) Limited (expert habilité PBA) sur la base d'une évaluation professionnelle des valeurs de marché actuelles. L'excédent total de la réévaluation des immobilisations au 31 décembre 2022 s'élève à 47 734 millions de roupies. S'il n'y avait pas eu de réévaluation, la valeur comptable des actifs réévalués au 31 décembre 2022 aurait été comme suit :

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
Terrain en pleine propriété		
Emphytéose	1 132 637	1 132 637
Constructions sur terrain en pleine propriété	890 025	890 025
Constructions sur emphytéose	1 013 440	820 613
	1 909 929	1 575 994
	<b>4 946 031</b>	4 419 269
	<b>5 319 961</b>	4 795 454
<b>12.2.2 Valeur comptable des biens temporairement inoccupés du Groupe</b>		
<b>12.2.3 Le coût des actifs entièrement dépréciés toujours utilisés</b>		
Mobilier et agencements	2 152 106	2 147 654
Ordinateur et équipement périphérique	3 282 996	3 249 228
Equipements électriques et de bureau	3 278 441	3 274 617
Véhicules	1 333 988	1 333 474
	<b>10 047 531</b>	10 004 973

### 12.3 Informations relatives aux cessions d'immobilisations aux parties liées

Les informations des cessions d'immobilisations aux parties liées (salariés/anciens salariés) sont indiquées ci-dessous :

Informations relatives aux biens et équipements	Coût initial	Valeur comptable	Produit de la vente	Plus-value/Moins-value lors de la cession	Méthode de cession	Informations relatives à l'Acheteur	Nom de l'Acheteur
	(En milliers de roupies)						
Véhicules	1 969	394	394	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Khawaja
Véhicules	1 658	166	166	-	Conformément aux droits	Salarié	Amin Ul Azam
Véhicules	5 857	2 928	2 928	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Ghulam
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Hussain Azhar
Véhicules	1 764	353	353	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad
Véhicules	1 664	333	333	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Faraz Haider
Véhicules	2 525	1 641	1 641	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Imran Fayyaz
Véhicules	1 824	486	486	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Saad Salman
Véhicules	2 380	1 309	1 309	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Dar
Véhicules	1 673	84	335	251	Conformément aux droits	Salarié	M. Sohail Hassan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Butt
Véhicules	1 764	353	353	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Manzur
Véhicules	18 450	1 845	1 845	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Ahmad
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Jamil Ahmed
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Salarié	Ammar
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mohammad
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Tariq Khattak
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Maj Shabbir
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Asir Hassan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Ancien président	M. Arif Usmani
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Masood
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Salarié	Rizwan
Véhicules	5 857	1 171	1 171	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Fouad
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Farrukh
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Faisal Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Topra
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Arshad Zia
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Asim Nizam
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Siddiqui
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Aurangzeb
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	Ahmed Shaikh

Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Jalil Ahmed Tariq
Véhicules	1 664	-	166	166	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Sultan Jaffer
Véhicules	2 229	743	743	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amin Qazi
Véhicules	2 723	2 133	2 133	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Amjad
Véhicules	2 875	1 725	1 725	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Hidayat Ali Shar
Véhicules	2 525	1 431	1 431	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Akram Khan
Véhicules	2 380	1 190	1 190	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Saleem Tahir
Véhicules	2 525	1 263	1 263	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Waseem Akhtar
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Rana Muhammad Asif
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Nasir Mahmood
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Parkash
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ghazanfar Abbas Khan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Shafqat Fateen
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Munir Khan
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed M. Shahid
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Nafees Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Rasheed Ahmed
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ibrahim M. Sadiq
Véhicules	2 380	1 150	1 150	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Abdul Wajid
Véhicules	1 658	-	166	166	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Wajid Ali
Véhicules	2 695	1 976	1 976	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Kaleemullah Shaikh
Véhicules	2 525	1 305	1 305	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Naveed Asghar
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Abid Sharif
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Zamin Raza
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	M. Tariq Mehmood
Véhicules	1 824	304	365	61	Conformément aux droits	Salarié	Rashid M. Muhammad Farooq
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Amir Faraz
Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Zia Ul Haq
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Saifuddin
Véhicules	2 695	2 066	2 066	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Faisal Haq Khan
Véhicules	1 673	-	167	167	Conformément aux droits	Salarié	Mme Fauzia Mumtaz
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	

Véhicules	1 949	357	390	32	Conformément aux droits	Salarié	M. Khalid Pervaiz
Véhicules	1 899	348	380	32	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Shoaib Qaisrani
Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Iqbal Wahid
Véhicules	2 029	406	406	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Wajahat Aziz Qureshi
Véhicules	2 229	446	446	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Abdul Rahim Haroon
Véhicules	1 949	390	390	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Ahsan Raza
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Naeem Malik
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Mumtaz Ali Bhutto
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Tanvir Ahmad
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Waqar Ahmed Zakori
Véhicules	1 824	334	365	30	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Imran Ghani
Véhicules	1 899	348	380	32	Conformément aux droits	Salarié	Mme Munazza Abdul Majeed
Véhicules	1 824	334	365	31	Conformément aux droits	Salarié	M. M. Naseem Yousuf
Véhicules	1 824	365	365	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Zubaid Ali Shaikh
Véhicules	2 029	304	406	101	Conformément aux droits	Salarié	M. Ehtesham Rashid
Véhicules	2 029	372	406	34	Conformément aux droits	Salarié	M. Chaudhry M. Waseef
Véhicules	1 949	357	390	32	Conformément aux droits	Salarié	Aslam M. Muhammad Arshad
Véhicules	2 695	1 931	1 931	-	Conformément aux droits	Salarié	M. Fouad Mohsin
Véhicules	2 703	1 982	1 982	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Iqbal Malik
Véhicules	2 525	1 094	1 094	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Majeed
Véhicules	2 229	483	483	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal Dar
Véhicules	2 855	1 142	1 142	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
	171 299	48 182	49 500	1 318			
Ordinateur & équipements périphériques	112	-	11	11	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hassan Zahid
Ordinateur & équipements périphériques	96	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Muhammad Raza
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Mashood Shahid
Ordinateur & équipements périphériques	107	-	11	11	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Noman Siddiqui
Ordinateur & équipements périphériques	124	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Khawar Saeed
Ordinateur & équipements périphériques	99	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana Ammar

Ordinateur & équipements périphériques	106	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Maj (R) Shabbir Ahmed
Ordinateur & équipements périphériques	123	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Heera Nand Khatri
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Waseem Azhar
Ordinateur & équipements périphériques	94	-	9	9	Conformément aux droits	Salarié	M. Shoaib Ahmed Chaudry
Ordinateur & équipements périphériques	104	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Mukesh Kumar Jeswani
Ordinateur & équipements périphériques	50	-	5	5	Conformément aux droits	Salarié	M. Awais Memon
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Haris Muzaffar
Ordinateur & équipements périphériques	123	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Syed Alay Raza
Ordinateur & équipements périphériques	99	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Fawad Ahsan
Ordinateur & équipements périphériques	67	-	7	7	Conformément aux droits	Salarié	M. Asif Ishaq
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Ahmed Naseem
Ordinateur & équipements périphériques	114	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Abdul Majid Sheikh
Ordinateur & équipements périphériques	106	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Arshad Khan
Ordinateur & équipements périphériques	120	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Shoaib
Ordinateur & équipements périphériques	109	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Arsalan Abdul Samad
Ordinateur & équipements périphériques	127	-	13	13	Conformément aux droits	Salarié	M. Hakim Ali Laghari
Ordinateur & équipements périphériques	122	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Hasnain Raza
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	M. Tanvir Ahmed
Ordinateur & équipements périphériques	100	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Shakir Ahmed Lakhana
Ordinateur & équipements périphériques	121	-	12	12	Conformément aux droits	Salarié	M. Akif Badar
Ordinateur & équipements périphériques	64	-	6	6	Conformément aux droits	Salarié	

Ordinateur & équipements périphériques	112	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Muhammad Rizwan Yasin
Ordinateur & équipements périphériques	100	-	10	10	Conformément aux droits	Salarié	M. Javed Ashraf
Ordinateur & équipements périphériques	109	-	11	11	Conformément aux droits	Salarié	M. Qazafi Soomro
Ordinateur & équipements périphériques	146	-	0	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	95	-	0	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	192	-	19	19	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	101	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	96	-	10	10	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Ordinateur & équipements périphériques	285	-	29	28	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
	3 841	-	360	360	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hassan Zahid
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Kaleemullah Shaikh
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Rizwana Ammar
Equipements électriques et de bureau	50	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amin Qazi
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	52	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	97	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tariq Latif Ansari
Equipements électriques et de bureau	115	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Parkash Lal Khetpal
Equipements électriques et de bureau	35	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Hanif
	678	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sajid Mirza
Mobiliers et agencements	190	1	1	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Shad Ahmed
Mobiliers et agencements	190	43	43	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Atta Ullah Zia
Mobiliers et agencements	160	68	68	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	
Mobiliers et agencements	160	141	141	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	

Mobiliers et agencements	160	64	64	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	160	30	30	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Shoaib
Mobiliers et agencements	200	85	85	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sultan
Mobiliers et agencements	160	69	69	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Ahmed
Mobiliers et agencements	200	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sohail Hassan
Mobiliers et agencements	200	80	80	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Butt
Mobiliers et agencements	200	52	52	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	200	19	19	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Iqbal
Mobiliers et agencements	160	68	68	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sohail
Mobiliers et agencements	160	47	47	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Ahmed
Mobiliers et agencements	190	32	32	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Rizwana
Mobiliers et agencements	200	58	58	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Ammar
Mobiliers et agencements	160	61	61	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Ghulam
Mobiliers et agencements	160	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Hussain Azhar
Mobiliers et agencements	190	13	13	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Jamil Ahmed
Mobiliers et agencements	160	11	11	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	200	37	37	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Khalid Awa
Mobiliers et agencements	200	20	20	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Amjad Ali
Mobiliers et agencements	160	11	11	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Abbasi
Mobiliers et agencements	190	12	12	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Aftab Ghani
Mobiliers et agencements	160	69	69	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Nadeem
Mobiliers et agencements	190	9	9	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Khan
Mobiliers et agencements	200	10	10	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	200	80	80	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Younas Raz
Mobiliers et agencements	160	79	79	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Noor Ahmed
Mobiliers et agencements	160	79	79	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Memon
Mobiliers et agencements	200	33	33	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	160	44	44	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Qasim
Mobiliers et agencements	160	40	40	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Hadi Bakhsh
Mobiliers et agencements	200	73	73	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	S Memon
Mobiliers et agencements	200	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad
Mobiliers et agencements	200	34	34	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Akram Khan

Mobiliers et agencements	200	58	58	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Naveed Asghar
Mobiliers et agencements	200	32	32	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Ijaz Ahmed
Mobiliers et agencements	190	48	48	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Naeem Baig
Mobiliers et agencements	200	75	75	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Wajid Ali
Mobiliers et agencements	200	75	75	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Allah Ditta Naul
Mobiliers et agencements	160	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Badar Munir
Mobiliers et agencements	160	21	21	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Zafar Ali
Mobiliers et agencements	160	36	36	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Rooh Ullah Jan
Mobiliers et agencements	160	152	152	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Saira Farman
Mobiliers et agencements	160	19	19	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Humayun Shafiq
Mobiliers et agencements	160	7	7	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Fuad Mohsin
Mobiliers et agencements	190	-	-	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Taqi Leghari
Mobiliers et agencements	160	120	120	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Akbar Hussain
Mobiliers et agencements	160	51	51	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Syed Zafar Ali
Mobiliers et agencements	335	45	45	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Javed Iqbal
Mobiliers et agencements	160	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal Bar
Mobiliers et agencements	160	3	3	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Aftab Gul
Mobiliers et agencements	335	5	5	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Merajuddin Shaikh
Mobiliers et agencements	200	6	6	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Majeed
Mobiliers et agencements	200	72	72	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Iqbal Malik
Mobiliers et agencements	160	71	71	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Arshad
Mobiliers et agencements	160	35	35	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Fazal Ur Rehman
Mobiliers et agencements	160	74	74	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Jahangir Ahmad
Mobiliers et agencements	190	76	76	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tanveer Ahmad
Mobiliers et agencements	190	42	42	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shahid Iqbal
Mobiliers et agencements	160	123	123	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Tahir Mahmood
Mobiliers et agencements	160	33	33	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Sheraz Ashraf Bajwa
Mobiliers et agencements	190	8	8	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Afzal
Mobiliers et agencements	160	44	44	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Javed Hassan M. Muhammad Aftab
Mobiliers et agencements	190	3	3	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Shoukat Ali
Mobiliers et agencements	160	53	53	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Saddique Akbar

Mobiliers et agencements	200	49	49	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	M. Muhammad Sultan Jaffar Svp
Mobiliers et agencements	160	7	7	-	Conformément aux droits	Ancien salarié	Mme Naila Zafar
	12 780	3 236	3 236	-			
	188 598	51 418	53 096	1 678			

13. ACTIFS INCORPORELS	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
Immobilisations corporelles en cours		869 907	223 397
Actifs incorporels	13.1	1 231 415	1 171 446
		2 101 322	1 394 843

**13.1 Actifs incorporels**

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 Coût d'acquisition Amortissement cumulé et dépréciation Valeur comptable nette  Exercice clos en décembre 2022 Valeur comptable nette d'ouverture Ajouts : – développés en interne – directement achetés Ajustements - Ajout Dotation aux amortissements Ajustements du taux de change Valeur comptable nette de clôture  Au 31 décembre 2022 Coût d'acquisition Amortissement cumulé et dépréciation Valeur comptable nette Taux d'amortissement (pourcentage)  Durée de vie utile	2022					
	Application bancaire principale	Logiciel	Site web	Goodwill sur acquisition du Fond NBP	Autres	Total
	(En milliers de roupies)					
2 913 953 (2 913 953)	1 870 623 (1 261 730)	1 041 (1 041)	655 146 (92 593)	-	-	5 440 763 (4 269 317)
-	608 893	-	562 553	-	-	1 171 446
	608 893	-	562 553	-	-	1 171 446
	57 315	-	-	-	-	57 315
	296 952	-	-	-	-	296 952
	28 750	-	-	-	-	28 750
	(365 818)	-	-	-	-	(365 818)
	42 770	-	-	-	-	42 770
	668 862	-	562 553	-	-	1 231 415
2 913 953 (2 913 953)	2 296 410 (1 627 548)	1 041 (1 041)	655 146 (92 593)	-	-	5 866 550 (4 635 135)
-	668 862	-	562 553	-	-	1 231 415
33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	Nil	Nil		
3 ans	3 ans	3 ans				

	2021					
	Application bancaire principale	Logiciel	Site web	Goodwill sur acquisition du Fond NBP	Autres	Total
	(En milliers de roupies)					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>						
Coût d'acquisition	2 913 953	1 499 470	1 041	655 146	4 774	5 074 384
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 953)	(1 041 912)	(1 041)	(92 593)	(2 742)	(4 052 241)
Valeur comptable nette	-	457 558	-	562 553	2 032	1 022 143
<b>Exercice clos en décembre 2021</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	-	457 558	-	562 553	2 032	1 022 143
Ajouts :						
– développés en interne	-	39 043	-	-	-	39 043
– directement achetés	-	305 012	-	-	-	305 012
Ajustements - Ajout	-	223 556	-	-	-	223 556
Cessions	-	(69 040)	-	-	-	(69 040)
Dotation aux amortissements	-	(428 807)	-	-	-	(428 807)
Ajustement d'amortissement - cession	-	68 406	-	-	-	68 406
Autres ajustements – Coût	-	(127 418)	-	-	(4 774)	(132 192)
Autres ajustements - dépréciation	-	140 583	-	-	2 742	143 325
Valeur comptable nette de clôture	-	608 893	-	562 553	-	1 171 446
<b>Au 31 décembre 2021</b>						
Coût d'acquisition	2 913 953	1 870 623	1 041	655 146	-	5 440 763
Amortissement cumulé et dépréciation	(2 913 953)	(1 261 730)	(1 041)	(92 593)	-	(4 269 317)
Valeur comptable nette	-	608 893	-	562 553	-	1 717 446
Taux d'amortissement (pourcentage)	33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	33,33 % du coût d'acquisition	Nil	Nil	
Durée de vie utile	3 ans	3 ans	3 ans			

**13.2** Aux fins du test de dépréciation du goodwill, la direction a examiné la méthode des flux de trésorerie actualisés en utilisant le coût moyen pondéré de 20 % et la croissance finale de 4,0 % en prenant en compte les flux de trésorerie de cinq ans. De plus, l'actualisation pour manque d'attrait commercial est également envisagée au taux de 20 %. D'autres hypothèses clés utilisées dans la méthode sont les frais de gestion, les taux de croissance des actifs sous gestion en tenant compte de la croissance du secteur, les dépenses selon les tendances de croissance historique, l'investissement à court terme dans l'hypothèse de réinvestissement et le taux d'actualisation qui est basé sur le taux de rendement d'un actif sans risque, le beta secteur et la prime de risque sur le marché des actions.

Au cours des 5 dernières années, la société a présenté une rentabilité durable. Par conséquent, le montant recouvrable dépasse la valeur comptable au 31 décembre 2022. C'est pourquoi la direction n'a identifié aucune dépréciation.

	2022		2021
	(En milliers de roupies)		
<b>13.3 Le coût des actifs incorporels pleinement amortis qui sont toujours utilisés.</b>			
Application bancaire principale	2 913 952	2 913 952	
Logiciel	873 310	430 570	
Site web	1 041	1 041	
	<b>3 788 303</b>	<b>3 345 563</b>	
<b>14. DROIT D'UTILISATION DE L'ACTIF</b>			
Solde d'ouverture	7 090 980	7 017 020	
Ajouts au cours de l'exercice	2 421 546	2 201 551	
Décomptabilisation au cours de l'exercice	(19 860)	(37 767)	
Dépréciation appliquée pour l'exercice	(2 306 599)	(2 089 824)	
<b>Solde de clôture</b>	<b>7 186 067</b>	<b>7 090 980</b>	

15. IMPOT DIFFERE	2022			
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans autres éléments du résultat global	Au 31 décembre 2022
	(En milliers de roupies)			
<b>Differences temporaires déductibles sur</b>				
- Pertes fiscales reportées à nouveau	10 705	-	-	10 705
- Avantages sociaux après retraite	5 072 768	34 236	2 360 545	7 467 549
- Provisions pour dépréciation des investissements	236 751	-	-	236 751
- Provisions pour prêts et avances	10 457 938	2 467 259	-	12 925 197
- Provision pour obligations hors-bilan	115 222	-	-	115 222
- Immobilisations	1 079 805	315 919	-	1 395 724
- Autres provisions	107 841	-	-	107 841
- Droit d'utilisation de l'actif	502 538	168 066	-	670 604
	17 583 568	2 985 480	2 360 545	22 929 593
<b>Differences temporaires imposables sur</b>				
- Ecart de réévaluation des immobilisations	(2 446 324)	149 134	(671 197)	(2 968 387)
- Excédent de la valeur comptable des actifs loués par rapport aux passifs locatifs	796	(8 655)	(31)	(7 890)
- Ecart de réévaluation des investissements	(12 715 501)	82	15 924 335	3 208 916
- Ecart de réévaluation des actifs non bancaires	(52 732)	-	30 980	(21 752)
- Réserve de conversion de change	(466 996)	-	(267 254)	(734 250)
	(15 680 757)	140 561	15 016 833	(523 363)
	1 902 811	3 126 041	17 377 378	22 406 230

15. IMPOT DIFFERE	2021			
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans autres éléments du résultat global	Au 31 décembre 2021
Differences temporaires déductibles sur	(En milliers de roupies)			
- Pertes fiscales reportées à nouveau	10 705	-	-	10 705
- Avantages sociaux après retraite	4 188 201	13 272	871 295	5 072 768
- Provisions pour dépréciation des investissements	236 751	-	-	236 751
- Provisions pour prêts et avances	9 084 601	1 373 337	-	10 457 938
- Provision pour obligations hors-bilan	115 222	-	-	115 222
- Immobilisations	1 025 894	53 911	-	1 079 805
- Autres provisions	105 416	2 425	-	107 841
- Droit d'utilisation de l'actif	-	502 538	-	502 538
- Autres	3 058	(3 058)	-	-
	14 769 848	1 942 425	871 295	17 583 568
<b>Differences temporaires imposables sur</b>				
- Ecart de réévaluation des immobilisations	(2 298 739)	123 756	(271 341)	(2 446 324)
- Excédent de la valeur comptable des actifs loués par rapport aux passifs locatifs	(12 680)	11 581	1 895	796
- Ecart de réévaluation des investissements	(15 346 840)	(82)	2 631 421	(12 715 501)
- Ecart de réévaluation des actifs non bancaires	(44 713)	-	(8 019)	(52 732)
- Réserve de conversion de change	-	-	(466 996)	(466 996)
	(17 702 972)	135 255	1 886 960	(15 680 757)
	(2 933 124)	2 077 680	2 758 255	1 902 811

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>16. AUTRES ACTIFS</b>		
Revenu / rendement / marge cumulés en monnaie locale - net des provisions	<b>99 446 324</b>	41 787 103
Revenu / rendement / marge cumulés en devise étrangère – net des provisions	<b>4 012 820</b>	2 842 699
Avances, dépôts, avances sur loyer et autres montants réglés d'avance	<b>16.1</b>	<b>3 176 299</b>
Avances sur impôts (paiements moins provisions) et remboursements d'impôt sur le revenu	<b>16.6</b>	<b>11 063 715</b>
Dédommagement des retards de remboursement		<b>20 809 580</b>
Actifs non bancaires acquis pour honorer des créances	<b>16.4</b>	<b>1 179 943</b>
Actifs acquis auprès de Corporate and Industrial Restructuring Corporation (CIRC)		<b>208 423</b>
Gain d'évaluation au prix du marché sur contrats à terme de gré à gré		-
Acceptations		<b>20 644 122</b>
Commission recevable sur les opérations de trésorerie du gouvernement		<b>5 253 389</b>
Stock de papeterie et timbres		<b>437 900</b>
Soldes du commerce de troc		<b>195 399</b>
Créances au titre des opérations pour compte du Gouvernement	<b>16.2</b>	<b>323 172</b>
Créances provenant du gouvernement au titre du plan VHS	<b>16.3</b>	<b>418 834</b>
Créance pour la vente/l'achat d'actions		<b>823 140</b>
Créance provenant de la Bourse pakistanaise		<b>173 941</b>
Créance des fonds mutuels		<b>985 894</b>
Autres		<b>8 312 213</b>
Moins : provisions détenues sur d'autres actifs	<b>16.5</b>	<b>177 465 108</b>
Autres actifs (net des provisions)		<b>12 244 043</b>
Excédent de réévaluation des actifs non bancaires acquis pour honorer des créances		<b>165 221 065</b>
<b>Autres actifs - total</b>		<b>2 520 000</b>
		<b>167 741 065</b>
		102 433 942

**16.1** Ce montant comprend une avance de 1 400 millions de roupies (2021 : 2 800 millions de roupies) sur le placement avant la première offre Publique des Certificats de Financement à Terme.

**16.2** Ce montant correspond aux créances sur le gouvernement du Pakistan au titre de l'encaissement de diverses valeurs traitées par le Groupe pour le Gouvernement du Pakistan en sa qualité de mandataire de SBP. En raison des incertitudes liées à son recouvrement, ce montant a été intégralement provisionné.

**16.3** Ce montant correspond à des paiements effectués en vertu du Plan de Départ Volontaire (VHS) et récupérables auprès du Gouvernement du Pakistan. En raison des incertitudes liées à son recouvrement, ce montant a été intégralement provisionné.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>116.4</b> Valeur de marché des actifs non bancaires acquis pour honorer des créances	<b>3 699 943</b>	4 059 546

Une évaluation indépendante des actifs non bancaires de la Banque a été réalisée par un expert indépendant afin de déterminer la juste valeur des actifs au 31 décembre 2022. L'évaluation a été réalisée par RBS Associate (Private) Limited (expert habilité PBA), inscrit au panel d'experts de SBP sur la base d'une évaluation des valeurs de marché actuelles.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>16.4.1 Actifs non bancaires acquis pour honorer des créances</b>		
Solde d'ouverture	<b>4 059 546</b>	3 968 329
(Déficit) / excédent	<b>(343 886)</b>	106 679
Dépréciation	<b>(15 717)</b>	(15 462)
Solde de clôture	<b>3 699 943</b>	4 059 546
<b>16.5 Provisions détenues sur d'autres actifs</b>		
Revenu / marge cumulés en monnaie locale	<b>152 607</b>	152 607
Avances, dépôts, avances sur loyer et autres montants réglés d'avance	<b>837 949</b>	837 949
Stock de papeterie et timbres	<b>96 542</b>	96 542
Soldes du commerce de troc	<b>195 399</b>	195 399
Créances au titre des opérations pour compte du Gouvernement	<b>323 172</b>	323 172
Créances provenant du gouvernement au titre du plan VHS	<b>418 834</b>	418 834
Effets contestés	<b>4 297 516</b>	4 164 483
Ancien MBL / NDFC	<b>770 398</b>	770 398
Actifs acquis de Corporate and Industrial Restructuring Corporation (CIRC)	<b>208 423</b>	208 423
Autres	<b>4 943 203</b>	4 541 509

<b>16.5.1 Mouvement des provisions détenues sur d'autres actifs</b>	<b>12 244 043</b>	<b>11 709 318</b>
Solde d'ouverture	<b>11 709 318</b>	11 882 119
Dotation pour l'exercice	<b>562 955</b>	70 781
Ajustement des provisions	<b>(28 230)</b>	(243 582)
Solde de clôture	<b>12 244 043</b>	11 709 318

**16.6** Au cours de l'exercice, la Banque a ajusté un montant de 7 475 millions de roupies (2021 : 11 322 millions de roupies) pour son passif d'impôt payé d'avance et sa demande de l'année d'imposition précédente par rapport aux remboursements de l'impôt sur le revenu. En outre, des remboursements à hauteur de 5 404 millions de roupies ont également été réalisés.

<b>17. EFFETS A PAYER</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
Au Pakistan		<b>54 969 587</b>	21 775 348
En dehors du Pakistan		<b>298 432</b>	72 922
		<b>55 268 019</b>	21 848 270
<b>18. EMPRUNTS</b>			
<b>Garantis</b>			
Emprunts auprès de la State Bank of Pakistan	18.2	<b>38 217 784</b>	34 250 502
Au titre du refinancement d'exportations	18.3	<b>1 019 611</b>	740 493
Refinancement pour l'énergie renouvelable	18.4	<b>43 824</b>	130 288
Facilité de refinancement pour la modernisation des PME	18.5	<b>667 327</b>	526 479
Facilité de financement pour le stockage de produits agricoles (FFSAP)	18.6	<b>20 254 808</b>	19 465 068
Au titre d'une Facilité de Financement à Long Terme (LTFF)	18.7	<b>35 950</b>	566 315
Régime de refinancement pour le paiement des traitements et salaires	18.8	<b>24 126 421</b>	12 122 947
Facilité de refinancement économique temporaire	18.9	<b>66 159</b>	79 976
Facilité de refinancement pour la lutte contre la Covid-19		<b>84 431 884</b>	67 882 068
Emprunts par mise en pension	18.10	<b>1 826 206 763</b>	126 810 340
Bai Muajjal		-	72 195 209
<b>Total garantis</b>		<b>1 910 638 647</b>	266 887 617
<b>Non garantis</b>			
Emprunts « call »	18.10	<b>25 810 145</b>	46 011 009
Découverts sur comptes nostro		-	26 480
Bai Muajjal		<b>4 036 995</b>	-
<b>Total non garantis</b>		<b>29 847 140</b>	46 037 489
		<b>1 940 485 787</b>	312 925 106
<b>18.1 Informations relatives aux emprunts quant aux devises</b>			
En monnaie locale		<b>1 923 848 931</b>	275 739 772
En devises étrangères		<b>16 636 856</b>	37 185 334
		<b>1 940 485 787</b>	312 925 106

**18.2** La Banque a conclu un accord avec SBP en vue d'étendre le financement à l'exportation aux clients. Conformément à l'accord, la Banque a accordé à SBP le droit de recouvrer les montants impayés auprès de la Banque à la date d'échéance des finances en prélevant directement le compte courant gardé ouvert par la Banque conservé auprès de SBP. Ces emprunts sont remboursables dans les 180 jours. Ils génèrent des marges à des taux variant de 0 % à 12,00 % (2021 : 2,00 %) par an.

**18.3** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour fournir des facilités de financement afin de traiter les problèmes de pénurie d'énergie et de changement climatique via la promotion d'énergie renouvelable. Ces emprunts seront remboursables sur une période maximale de douze (12) ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,00 % à 3,00 % (2021 : 2,00 % à 3,00 %) par an.

**18.4** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vertu d'un plan de modernisation financière des Petites et Moyennes Entreprises en octroyant des facilités de financement pour la mise en place de nouvelles unités, l'achat d'installations techniques et machines pour le Balancing, Modernization and Replacement (BMR) des unités existantes ainsi que le financement de l'import/l'achat local de nouveaux générateurs jusqu'à une capacité maximale de 500 KVA. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans et génèrent une marge à des taux allant jusqu'à 2,00 % (2021 : 6,00 %) par an.

**18.5** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour octroyer des facilités de financement en vue de développer la commercialisation des produits agricoles et améliorer la capacité de stockage, de promouvoir le Secteur privé afin d'établir des Silos, des Entrepôts et des Chambres froides. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,5 % à 3,5 % (2021 : 2,5 % à 3,5 %) par an.

**18.6** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP pour octroyer des facilités de financement à des exportateurs pour l'adoption de nouvelles technologies et pour la modernisation de leurs installations techniques et machines. Ces emprunts seront remboursables sur une durée maximale de dix ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 2,00 % à 4,00 % (2021 : 1,50 % à 3,00 %) par an.

**18.7** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vue de soutenir les entreprises à continuer de payer les salaires et traitements à leurs personnel et salariés suite à l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 2,5 ans. Ils génèrent une marge à des taux variant de 1,00 % à 2,00 % (2021 : 1,00 % à 2,00 %) par an.

**18.8** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vertu d'un plan visant à fournir un refinancement concessionnaire pour la mise en place de nouvelles unités industrielles en raison des défis auxquels les industries ont fait face pendant la pandémie. Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 10 ans. Ils génèrent une marge à un taux de 3,00 % (2021 : 3,00 %) par an.

**18.9** Ces emprunts ont été obtenus auprès de SBP en vue de fournir un financement en devise locale à long terme pour l'équipement médical importé et fabriqué localement qui est utilisé pour combattre le COVID-19. La facilité sera disponible à tous les Centres médicaux & Hôpitaux dûment enregistrés auprès des commissions/agences fédérales/provinciales concernées et participant au contrôle et à l'éradication du COVID- 19. Ces emprunts sont remboursables sur une durée maximale de 5 ans. Ils génèrent une marge à un taux de 0,00 % (2021 : 0,00 %) par an.

**18.10** Les marge / taux d'intérêt et autres conditions sont comme suit :

- les emprunts de mise en pension génèrent une marge variant de 15,2 % à 17 % par an (2021 : 9,7 % à 10,21 % par an) et présentent une échéance allant du 3 janvier 2023 au 3 mars 2023 ;

- les emprunts « call » sont assortis d'intérêts compris entre 3 % et 16,5 % par an (2021 : 0,63 % à 4,15 % par an).

**18.11** Les emprunts Bai Muajjal ont un taux de marge de 16,42 % par an (2021 : nul) et présentent une échéance allant au 3 janvier 2023.

**18.12** Les emprunts auprès de SBP au titre des plans de refinancement pour des projets destinés à l'exportation de SBP sont garantis par des soldes d'espèces et de titres de la Banque détenus par SBP.

**18.13** Les titres obligataires du Pakistan et les Bons du Trésor ayant une échéance de 2 à 10 ans et de 3 à 12 mois respectivement sont grevés comme garantie en vertu de l'emprunt ayant une valeur comptable de 1 826 206 millions de roupies (2021 : 126 810 millions de roupies).

## 19. DEPOTS ET AUTRES COMPTES

Clientèle	Note	2022			2021		
		En monnaie locale	En devises étrangères	Total	En monnaie locale	En devises étrangères	Total
		(En milliers de roupies)					
Comptes courants - rémunérés		733 037 562	-	733 037 562	648 854 267	-	648 854 267
Comptes courants - non rémunérés		408 169 670	159 575 493	567 745 163	476 510 388	145 931 064	622 441 452
Dépôts d'épargne		681 287 543	108 029 851	789 317 394	675 591 525	79 434 496	755 026 021
Dépôts à terme		400 618 865	116 541 863	517 160 728	400 905 240	70 853 064	471 758 304
Autres		9 563 715	7 855	9 571 570	-	6 463	6 463
<b>Institutions financières</b>		<b>2 232 677 355</b>	<b>384 155 062</b>	<b>2 616 832 417</b>	<b>2 201 861 420</b>	<b>296 225 087</b>	<b>2 498 086 507</b>
Dépôts courants		5 795 356	3 492 893	9 288 249	444 904 430	1 169 235	446 073 665
Dépôts d'épargne		15 190 328	2 924 782	18 115 110	7 075 299	3 842 651	10 917 950
Dépôts à terme		9 716 964	6 442 283	16 159 247	21 470 450	5 760 597	27 231 047
Autres		4 878 234	-	4 878 234	35 838 540	-	35 838 540
	19.3	35 580 882	12 859 958	48 440 840	509 288 719	10 772 483	520 061 202
		<b>2 268 258 237</b>	<b>397 015 020</b>	<b>2 665 273 257</b>	<b>2 711 150 139</b>	<b>306 997 570</b>	<b>3 018 147 709</b>

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>19.1 Composition des dépôts</b>		
Personnes physiques	<b>990 051 893</b>	1 032 316 946
Gouvernement (fédéral et provincial)	<b>1 101 408 344</b>	931 199 067
Entités du secteur public	<b>244 103 310</b>	279 984 059
Sociétés bancaires	<b>20 352 975</b>	460 090 410
Institutions financières non bancaires	<b>28 087 865</b>	59 970 790
Secteur privé	<b>281 268 870</b>	254 586 435
	<b>2 665 273 257</b>	3 018 147 709

**19.2** Les dépôts en devises étrangères incluent le dépôt des succursales étrangères s'élevant à 75 917 millions de roupies (2021 : 75 485 millions de roupies).

**19.3** Ils incluent des dépôts pouvant être couverts en vertu de polices d'assurance s'élevant à 870 538 millions de roupies (2021 : 1 132 236 millions de roupies), dont les succursales islamiques.

## 20. DETTES DES ACTIFS SOUMIS A UN CREDIT-BAIL

	2022			2021		
	Paiements minimum liés à la location	Charges financières pour exercices ultérieurs	Encours principaux	Paiements minimum liés à la location	Charges financières pour exercices ultérieurs	Encours principaux
	(En milliers de roupies )					
Au plus tard 1 an	<b>55 683</b>	<b>10 935</b>	<b>44 748</b>	83 418	5 302	78 116
Entre 1 et 5 ans	<b>85 093</b>	<b>8 388</b>	<b>76 705</b>	57 804	2 322	55 482
Plus de 5 ans	-	-	-	-	-	-
	<b>140 776</b>	<b>19 323</b>	<b>121 453</b>	141 222	7 624	133 598

Le Groupe a conclu des contrats de bail avec diverses institutions financières au titre de la location de véhicules. Les loyers étaient dus sur une base mensuelle. Les charges financières comprises dans ces loyers sont fixées sur la base de facteurs d'escompte appliqués à des taux de 6M KIBOR + 1,5 % par an (2021 : 6M KIBOR + 1,5 % par an). A la fin de la durée du contrat de bail, le Groupe peut acquérir les actifs sous réserve d'un ajustement du montant des dépôts de garantie.

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>21. PASSIF LOCATIF LIE AU DROIT D'UTILISATION DE L'ACTIF</b>			
Passif locatif inclus dans le bilan			
Au 31 décembre		<b>8 761 015</b>	8 360 755
Dont :			
Passif locatif courant		<b>1 734 848</b>	1 646 939
Passif locatif non courant		<b>7 026 167</b>	6 713 816
		<b>8 761 015</b>	8 360 755
<b>Analyse d'échéance – flux de trésorerie non actualisés contractuels</b>			
Moins d'un an		<b>2 557 743</b>	2 379 333
Entre 1 an et 5 ans		<b>6 963 768</b>	6 387 263
Plus de 5 ans		<b>7 969 041</b>	6 504 031
Total passif locatif non actualisé au 31 décembre		<b>17 490 552</b>	15 270 627

**22. AUTRES DETTES**

Marge/rendement/intérêt dû en monnaie locale		<b>126 228 969</b>	48 801 768
Marge/rendement/intérêt dû en devises étrangères		<b>655 802</b>	384 638
Commissions non acquises et produits sur effets escomptés		<b>271 126</b>	440 231
Charges à payer		<b>13 955 633</b>	21 168 039
Paiement d'avances		<b>372 406</b>	387 576
Acceptations		<b>20 644 122</b>	10 311 259
Dividendes non réclamés		<b>181 851</b>	181 997
Perte d'évaluation au marché sur contrats à terme de gré à gré		<b>125 371</b>	-
Moins-value latente sur l'option PUT		-	306 339
Compte d'ajustement de succursale		<b>1 916 850</b>	1 342 640
Dû au régime de retraite à prestations déterminées :			
Caisse de retraite	40.4	<b>23 063 894</b>	17 834 945
Prestations médicales postérieures à la retraite	40.4	<b>29 176 898</b>	24 516 717
Fonds de solidarité	40.4	<b>1 697 838</b>	1 778 825
Plans de prime de départ	40.4	<b>4 100 617</b>	3 467 939
Absences rémunérées	40.4	<b>8 734 235</b>	9 952 554
Provisions pour obligations hors bilan		<b>627 494</b>	627 494
Provisions pour risques	22.1	<b>4 170 799</b>	3 805 376
Fonds d'aide sociale		<b>371 257</b>	371 257
Passifs se rapportant aux contrats de troc		<b>3 629 389</b>	3 006 122
Dettes envers les courtiers		<b>350 446</b>	155 001
Dettes envers les clients		<b>940 854</b>	781 522
Vente à découvert des PIB		<b>11 043 029</b>	34 144 415
Autres		<b>19 297 251</b>	16 829 474
		<b>271 556 131</b>	200 596 128

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>22.1 Provisions pour risques</b>		
Solde d'ouverture	<b>3 805 376</b>	4 180 071
Charge au cours de l'exercice	<b>165 423</b>	53 239
Autres mouvements	<b>200 000</b>	200 000
Ajustement	-	(627 934)
<b>Solde de clôture</b>	<b>4 170 799</b>	3 805 376

**22.1.1** Cela représente la provision faite sur le compte des infractions réglementaires et des cas rapportés d'irrégularités financières qui font actuellement l'objet d'enquêtes

**23. CAPITAL SOCIAL****23.1 Capital autorisé**

2022	2021		2022	2021
(Nombre d'actions)			(En milliers de roupies)	
<b>2 500 000 000</b>	<b>2 500 000 000</b>	Actions ordinaires de 10 roupies chacune	<b>25 000 000</b>	25 000 000

**23.2 Emis, souscrit et libéré**

2022	2021		2022	2021
(Nombre d'actions)			(En milliers de roupies)	
<b>140 388 000</b>	<b>140 388 000</b>	Intégralement libérés en numéraire	<b>1 403 880</b>	1 403 880
<b>1 987 125 026</b>	<b>1 987 125 026</b>	Emis comme actions gratuites	<b>19 871 251</b>	19 871 251
<b>2 127 513 026</b>	<b>2 127 513 026</b>		<b>21 275 131</b>	21 275 131

Le Gouvernement fédéral et le SBP détenaient 75,60 % (2021 : 75,60 %) des actions de la Banque.

### 23.3 Actions de la Banque détenues par la filiale et la société associée

	2022	2021
	(Nombre d'actions)	
Les actions suivantes étaient détenues par la société associée de la Banque à la fin de l'exercice : First Credit & Investment Bank Limited	70 000	70 000
	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>

## 24. RESERVES

### 24.1 Réserve de conversion

Cela comprend tous les écarts de conversion de devises découlant de la conversion des états financiers résultant d'opérations conclues en devises étrangères.

### 24.2 Réserve légale

Toute banque de droit pakistanais doit transférer 20 % de ses bénéfices dans une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve soit égale au capital social. Par la suite, 10 % des bénéfices de la Banque doivent être transférés dans cette réserve.

### 24.3 Réserve générale pour créances irrécouvrables

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration, lors de sa réunion tenue le 23 avril 2022, a approuvé le transfert de 8 milliards de roupies de la réserve générale pour créances irrécouvrables aux bénéfices non distribués.

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>25. ECART DE REEVALUATION DES ACTIFS</b>			
Ecart de réévaluation de :			
- Titres disponibles à la vente	10.1	(7 455 191)	32 617 936
- Immobilisations	25.1	48 590 472	45 168 797
- Actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances	25.2	2 520 000	2 863 886
- Titres de sociétés associées et coentreprise		(1 507 560)	(349 787)
		<b>42 147 721</b>	80 300 833
Impôt différé de l'écart de réévaluation de :			
- Titres disponibles à la vente	25.1	3 208 915	(12 715 419)
- Immobilisations	25.2	(3 061 347)	(2 537 701)
- Actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances		(21 752)	(52 732)
		<b>125 816</b>	(15 305 852)
		<b>42 273 537</b>	64 994 980
<b>25.1 Ecart de réévaluation des immobilisations</b>			
Ecart de réévaluation des immobilisations au 1 <sup>er</sup> janvier		44 320 452	44 882 399
Comptabilisé au cours de l'exercice		3 691 785	-
Réalisé sur cession au cours de l'exercice - net de l'impôt différé		-	(220 819)
Transfert en bénéfices non distribués au titre de la dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice - net de l'impôt différé		(197 684)	(208 088)
Ajustement		68 260	-
Passif d'impôt différé lié sur dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice		(149 130)	(133 040)
Ecart de réévaluation des immobilisations au 31 décembre		<b>47 733 683</b>	44 320 452
Moins : passif d'impôt différé lié sur :			
- Réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		(2 537 701)	(2 396 819)
- Réévaluation comptabilisée au cours de l'exercice		(412 499)	-
- Ajustement du taux		(260 277)	(273 922)
- Dépréciation additionnelle imputée au cours de l'exercice		149 130	133 040
Part de l'excédent de réévaluation des immobilisations des sociétés associées et coentreprise		(3 061 347)	(2 537 701)
		856 789	848 345
		<b>45 529 125</b>	42 631 096

	Note	2022 (En milliers de roupies)	2021
<b>25.2 Ecart de réévaluation des actifs non bancaires acquis en contrepartie des créances</b>			
Ecart de réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>2 863 886</b>	2 757 207
Ecart comptabilisé au cours de l'exercice		<b>(343 886)</b>	106 679
Ecart de réévaluation au 31 décembre		<b>2 520 000</b>	2 863 886
Moins : passif d'impôt différé lié sur		<b>(52 732)</b>	(44 713)
- Réévaluation au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>42 022</b>	(8 019)
- Réévaluation comptabilisée au cours de l'exercice		<b>(11 042)</b>	-
- Ajustement du taux		<b>(21 752)</b>	(52 732)
		<b>2 498 248</b>	2 811 154
<b>26. RISQUES ET ENGAGEMENTS</b>			
Garanties	26.1	<b>377 561 372</b>	261 356 068
Engagements	26.2	<b>2 373 285 184</b>	2 213 570 534
Autres passifs éventuels	26.3	<b>26 619 691</b>	36 196 804
		<b>2 777 466 247</b>	2 511 123 406
<b>26.1 Garanties</b>			
Garanties financières		<b>287 741 990</b>	197 024 912
Garanties de performance		<b>89 819 382</b>	64 331 156
		<b>377 561 372</b>	261 356 068
<b>26.2 Engagements</b>			
Crédits documentaires et transactions liées aux dettes à court terme			
- Lettres de crédit		<b>1 696 635 726</b>	1 582 757 532
Engagements au titre de :			
- Contrats à terme de gré à gré	26.2.1	<b>570 881 591</b>	571 111 340
- Transactions de titres d'Etat de gré à gré	26.2.2	<b>54 568 834</b>	38 255 954
- Prêts de gré à gré	26.2.3	<b>50 363 949</b>	20 618 971
Engagements pour l'acquisition de :			
- Immobilisations d'exploitation		<b>798 234</b>	826 737
Autres engagements	26.2.4	<b>36 850</b>	-
		<b>2 373 285 184</b>	2 213 570 534
<b>26.2.1 Engagements au titre des contrats à terme de gré à gré</b>			
Achat		<b>368 380 755</b>	337 970 120
Vente		<b>202 500 836</b>	233 141 220
		<b>570 881 591</b>	571 111 340

Les engagements pour contrats à terme de gré à gré en cours sont divulgués dans ces états financiers consolidés aux taux convenus. Les engagements libellés en devises étrangères sont exprimés en roupies aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>26.2.2 Engagements au titre des transactions de titres d'Etat de gré à gré</b>		
Achat	<b>10 988 627</b>	30 218 032
Vente	<b>43 580 207</b>	8 037 922
	<b>54 568 834</b>	38 255 854

Les engagements au titre des transactions en cours de titres d'Etat de gré à gré sont divulgués dans ces états financiers consolidés aux taux convenus.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>26.2.3 Engagements au titre des prêts de gré à gré</b>		
Crédits de réserve formels, lignes de crédit et autres engagements de prêt non utilisés	<b>50 363 949</b>	20 618 971

Ils représentent des engagements qui sont irrévocables, puisqu'ils ne peuvent pas être utilisés à la discrétion de la banque sans courir le risque de subir des frais ou pénalités importants.

	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>26.2.4 Autres engagements</b>		
Services professionnels devant être reçus	36 850	-
<b>26.3 Autres passifs éventuels</b>		
<b>26.3.1 Créances envers le Groupe non reconnues comme dettes</b>	<b>26 619 691</b>	36 196 804

**26.3.2** Les créances envers le Groupe non reconnues comme dettes incluent les créances relatives à l'ancienne Mehran Bank Limited s'élevant à 1 597 millions de roupies (2021 : 1 597 millions de roupies).

### 26.3.2 Fiscalité

Les déclarations fiscales de la Banque ont été déposées jusqu'à l'exercice fiscal 2022 et modifiées par l'administration fiscale jusqu'à l'exercice fiscal 2021. Pour les succursales d'Azad Kashmir et de Gilgit Baltistan, il n'a été apporté aucune modification aux déclarations déposées au titre de la section 120 de l'Ordonnance. C'est pourquoi les déclarations déposées sont réputées valoir imposition pour l'ensemble des exercices jusqu'à l'exercice fiscal 2022.

a) Au cours de la période examinée, les appels pour les exercices fiscaux 2006 et 2007 ont été rejetés par l'Administration fiscale (Appels) [*Commissioner Inland Revenue (Appeals) - CIR(Appeals)*], et la Banque a interjeté un autre appel devant l'ATIR [la cour d'appel fiscale] sur le fondement de l'article 161 de l'Ordonnance. Le Conseiller fiscal est confiant dans le fait que le résultat final de la procédure sera en faveur de la Banque. Le montant concerné est de 1 032 millions de roupies et de 1 395 millions de roupies respectivement.

b) Le Tribunal a rendu sa décision concernant les appels interjetés par la Banque au titre des exercices fiscaux 2009, 2010 et 2016, pour lesquels des ordonnances d'exécution, fixant le remboursement fiscal à 948 millions de roupies et 815 millions de roupies pour 2009 et 2010 respectivement, ont également été émises. Alors que, pour l'exercice 2016, le département a créé une demande de 118 millions de roupies qui a été compensée avec les remboursements fiscaux pour l'exercice 2018.

c) Par sa décision en date du 31 décembre 2021 concernant l'appel interjeté par la Banque au titre de l'exercice 2018, la *CIR(Appeals)* s'est prononcée en faveur de la Banque, et une ordonnance d'exécution, fixant le remboursement à 1 199 millions de roupies, a été émise.

d) Concernant les appels interjetés par la Banque pour les exercices fiscaux 2019 et 2020, la *CIR(Appeals)* s'est prononcée partiellement en faveur de la Banque. Cette dernière a fait appel devant l'ATIR qui est pendante. La Banque a montré que le passif d'impôt supplémentaire de 1 773 millions de roupies et de 4 298 millions de roupies pour les exercices 2019 et 2020 respectivement n'était pas prévisible selon les projections du consultant fiscal selon lesquelles la question serait réglée en faveur de la Banque.

e) Dans le cadre de sa récente décision en date du 21 décembre 2022 au titre de l'exercice 2021 suite à l'appel interjeté par la Banque, la *CIR(Appeals)* a confirmé l'Ordonnance de l'Agent évaluateur. La Banque souhaite faire appel devant l'ATIR pour des motifs de droit et de faits. La Banque a montré que le passif d'impôt supplémentaire de 3 757 millions de roupies n'était pas prévisible selon les projections du consultant fiscal selon lesquelles la question serait réglée en faveur de la Banque.

f) Les effets cumulés de ces questions au 31 décembre 2022, hors les 1 912 millions de roupies (31 décembre 2021 : 2 096 millions de roupies) au titre de questions fiscales indirectes, s'élèvent à 15 419 millions de roupies (31 décembre 2021 : 17 983 millions de roupies). Aucune provision n'a été faite pour ce montant du fait de l'avis du consultant fiscal de la Banque qui s'attend à un résultat favorable des décisions pendantes en appel.

### 26.3.3 Risques au titre des avantages sociaux et des questions y relatives

Sont indiquées ci-après les informations relatives aux risques découlant des diverses affaires en cours de jugement concernant les avantages sociaux et les questions y relatives. Le Groupe estime qu'il est impossible de déterminer avec une certitude suffisante l'incidence financière de ces affaires, à l'exception des Avantages de retraite (note 26.3.4.1).

#### 26.3.3.1 Prestations de retraite aux employés retraités

En 1977, le Gouvernement fédéral, via la lettre n° 17 (9) XI / 77 en date du 30 novembre 1977, adressée au Conseil bancaire du Pakistan, a ordonné que tous les cadres / dirigeants de toutes les banques nationalisées recevraient une pension calculée à 70 % des émoluments moyens après 30 ans d'ancienneté des employés et si l'ancienneté était inférieure à 30 ans, mais supérieure à 10 ans, une réduction proportionnelle en pourcentage devait être réalisée. Ce régime de pension a été mis en application le 1<sup>er</sup> mai 1977.

En 1997, la Loi de 1974 sur la nationalisation des banques (BNA, 1974) a été substantiellement modifiée en ce que le Conseil bancaire du Pakistan a été dissout, et le Conseil d'administration des banques nationalisées a été habilité / mandaté respectivement pour établir les politiques du personnel avec le Président de la Banque en décider de la rémunération et des avantages des employés conformément aux politiques établies par le Conseil. En 1999, en vertu des modifications de la BNA, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé la Structure de rémunération révisée pour les cadres / dirigeants de la Banque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999, en vertu de la Circulaire n° 37/1999, en vertu de laquelle le salaire de base était augmenté de 110 % à 140 %, et, en plus d'accorder des avantages divers à ses employés, la formule concernant la pension brute mensuelle a été modifiée. Cependant, le montant de la pension brute sur la base du Salaire de base existant et de la formule existante a été protégé.

Après avoir atteint l'âge de la retraite, plusieurs employés de la Banque ont déposé des Requêtes en citation devant la Haute Cour de Lahore et la Haute Cour de Peshawar demandant le recalculation de leurs prestations de pension et des augmentations conformément à la circulaire n° 228 (C) du 26 décembre 1977 de la Banque. De plus, ils demandaient que les augmentations de leur pension soient conformes aux augmentations autorisées par le Gouvernement fédéral à ses employés. Ce litige a débuté en 2010 et 2011.

La Haute Cour de Peshawar, en vertu d'une décision datée du 3 juin 2014, a rejeté la requête en faisant observer qu'elle avait fait l'objet de retards préjudiciables et que les Requérants ne pouvaient réclamer des prestations identiques à celles d'employés occupant des postes similaires au sein d'autres établissements qui sont régis par des lois et des règles de service différentes.

La Haute Cour de Lahore, Lahore, dans sa décision en date du 15 janvier 2016, a fait droit aux Requêtes en citation sur la même question, et la Banque a été ordonnée de remettre les prestations de pension aux Requérants. Cette décision a été contestée par la Banque qui a interjeté appel devant la Cour d'appel en janvier 2016 qui a été rejeté par la Haute Cour de Lahore, Lahore, dans un arrêt en date du 16 janvier 2017. La Banque a contesté cet arrêt en déposant une requête devant la Cour suprême du Pakistan.

Après avoir entendu les arguments des Parties, la Cour suprême du Pakistan a confirmé, dans une décision en date du 25 septembre 2017, la décision d'une chambre plénière de la Haute Cour de Lahore prévoyant l'augmentation de la pension des employés de la Banque en ordonnant ainsi à la Banque d'accorder des prestations de pension à ses employés selon la Circulaire d'instruction du siège n° 228 (c) de 1977. En vertu de cette Circulaire, la pension des employés devait être calculée à 70 % des émoluments moyens, si l'exigence d'ancienneté minimum était remplie tout en exigeant également que la Banque respecte les révisions ultérieures du régime de pension et des taux accordés par le Gouvernement fédéral aux fonctionnaires.

La Banque et le Gouvernement fédéral ont déposé des demandes de révision contre cette décision de la Cour suprême du Pakistan et ont également formulé une demande de constitution d'une chambre plus grande de la Cour suprême pour entendre la Demande de révision, ce qui aurait été acceptée par le Juge président alors en exercice. Cependant, le 18 mars 2019, la question a été entendue par une Chambre de 3 membres plutôt que par une chambre plus grande. Comme indiqué par nos conseillers juridiques, la Banque estime qu'en raison d'une décision litigieuse de l'autre chambre de la Cour suprême dans une affaire qui, à tous égards importants et circonstances, est identique à l'affaire de la Banque et à diverses autres questions juridiques de la décision comme souligné par la Banque dans sa Demande de révision, la Banque dispose d'arguments juridiques raisonnablement solides pour convaincre la Cour suprême de réviser sa décision. La Demande de révision est pendante et devrait être entendue prochainement.

Une décision liée a également fait l'objet d'une requête devant la Cour suprême dans laquelle les requérants ont demandé des augmentations des pensions conformément aux augmentations par le gouvernement de la pension des employés du gouvernement. Cette requête est en cours, et une décision favorable est attendue.

Dans le cas où les affaires indiquées ci-dessus seraient réglées en défaveur de la Banque, cette dernière estime, selon des conseils financiers, que les conséquences financières résultant de la responsabilité supplémentaire seraient d'environ 89,7 milliards de roupies, hors intérêt pénal et paiement sur le bénéfice (le cas échéant) en raison du retard de paiement. Les dépenses en matière de pension à compter de l'exercice actuel augmenteront également de 12,1 milliards de roupies suite à cette décision. Selon le conseiller juridique, aucune provision n'a été constituée dans ces états financiers consolidés au titre du montant susmentionné, car la Banque est confiante quant au résultat favorable du litige.

En outre, suite à la Décision de la Cour suprême, dans sa lettre du 20 février 2018, la State Bank of Pakistan a ordonné à la Banque d'obtenir l'approbation préalable de SBP avant de déclarer tout dividende.

#### **26.3.3.2 Régularisation du statut des employés temporaires / sous-traitants engagés par des Agences de prestations de services en vertu d'accords de sous-traitance**

La Banque a sous-traité certains postes non stratégiques à diverses agences de prestations de services après avoir conclu des contrats avec ces dernières. Les ressources déployées par les agences de prestations de services étaient leurs employés, et ces agences disposaient du seul contrôle administratif sur ces ressources. Certaines de ces ressources ont déposé des requêtes en citation devant les Hautes Cours et le NIRC (National Industrial Relations Commission) en demandant à être intégrées au service régulier de la Banque au motif qu'elles étaient dans les faits des employés de la Banque. Il y a actuellement 6 affaires pendantes devant la Cour suprême qui ont été regroupées pour être entendues ensemble. Le Juge président du Pakistan a constitué une chambre plus grande composée de cinq Juges présidés par lui-même. L'affaire est en cours et est actuellement ajournée à une date devant être fixée. Un résultat favorable de l'affaire est attendu.

### **26.3.3.3 Litige lié au programme de formation des cadres**

Traitements des employés non-cadres égal aux employés cadres (également désignés dans des équipes habituelles) - Litige découlant de l'ordonnance du 21 septembre 2016 rendue par la Cour suprême dans le cadre de notre CA n° 1644/2013 concernant notre Requête civile d'autorisation d'appel n° 805/2013 déposée contre l'ordonnance en date du 13 mars 2013 de la Chambre plénier de la Haute Cour de Sindh, Sukkur, dans le cadre de la Requête en vertu de la Constitution n° D-417/2010 (la « Décision »).

M. Ashfaq Ali et trois (3) autres ont déposé une Requête en vertu de la Constitution n° D-417/2010 devant la Haute Cour de Sindh, Sukkur, demandant à être traités à égalité en termes de rémunérations avec d'autres employés (cadres) ayant le même échelon, le même type de travail et la même qualification.

La Chambre plénier de Sukkur, par l'ordonnance du 13 mars 2013, a ordonné à la Banque de s'assurer de l'égalité de traitement des requérants avec des employés ayant le même poste sans discrimination.

Certains employés ont fait appel devant la Haute Cour de Peshawar qui a également décidé en faveur des appellants. Une demande de révision déposée devant la Cour suprême du Pakistan par la Banque a également été rejetée.

L'année dernière, la Banque a conclu des accords transactionnels qui ont été signés par de nombreux employés non-cadres (« demandeurs »), et donc des compromis (« l'accord »), offrant une renonciation aux prêts, une augmentation des salaires de base et la fourniture d'autres prestations, ont été signés avec ces demandeurs qui ont retiré leurs plaintes à l'encontre de la Banque. Dans le même temps, la Banque continue de faire des paiements aux requérants conformément aux ordonnances du tribunal.

### **26.4 Affaire de rapatriement de devise**

Lors du jugement d'affaires de rapatriement de devises d'exportateur, à savoir M/S Fateh Textile Mills Limited, la Cour de jugement des devises de State Bank of Pakistan a également infligé arbitrairement une pénalité de 1 020 millions de roupies à la Banque. Cette dernière a interjeté appel devant le Conseil d'appel et a déposé des Requêtes en vertu de la Constitution devant la Haute Cour de Sindh à l'encontre de ces décisions. La Haute Cour a accordé réparation à la Banque dans des ordonnances provisoires.

Comme indiqué par notre conseiller, NBP a également déposé une Requête en vertu de la Constitution contestant la création du Conseil d'appel par la Commission et a obtenu des mesures de protection au motif que le Conseil d'appel constitué par la Commission n'avait aucun fondement juridique vu la décision de la Cour suprême. Notre conseiller, M. Raashid Anwar, Avocat, a terminé sa plaidoirie sur la constitution du Conseil d'appel sur la réglementation des devises. Cependant, une autre requête déposée par une autre société contestant la constitutionnalité de la Loi sur la Concurrence a également été jointe aux Requêtes déposées par les banques.

Vu le fond des appels, la direction est confiante sur le fait que ces appels seront réglés en faveur de la Banque et, donc, aucune provision n'a été constituée au titre de la pénalité infligée.

### **26.5 Questions de conformité et de risque relatives au blanchiment d'argent à la succursale de New York**

**25.5.1** La succursale de New York de NBP continue sa mise en conformité des mesures d'exécution reçues en février 2022 de la *Federal Reserve Bank* [N.D.T. : banque régionale de la Réserve fédérale des Etats-Unis] et du *New York Department of Financial Services* [Département des services financiers de l'Etat de New York]. La succursale a établi des rapports réguliers trimestriels et semestriels sur son avancement à ses régulateurs. La direction et le Conseil d'administration veillent étroitement sur les succursales et sur les mesures correctrices, et se sont engagés à s'assurer du respect des conditions acceptées dans le cadre des mesures d'exécution. Les mesures de la direction mises en place par la Banque et la succursale et leur validation par l'Audit interne seront soumises à l'examen des régulateurs de la succursale.

**25.5.2** Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une action a été engagée auprès du *District Court* [tribunal du district] du district sud de New York à l'encontre de la Banque par la famille de plusieurs citoyens américains tués à Khost, en Afghanistan, au cours d'une attaque terroriste au Camp Chapman, une base américaine. La plainte a été étendue par la suite à plusieurs autres attaques terroristes fortuites menées contre du personnel de l'armée américaine en Afghanistan par diverses organisations terroristes. La Banque a fait l'objet d'une action en justice pour avoir supposément facilité, aidé et soutenu, conspiré et fourni un soutien matériel et des services bancaires, en connaissance de cause, à plusieurs groupes terroristes et collecteurs de fonds terroristes connus.

Le demandeur affirmait que la Banque avait transféré des fonds par l'intermédiaire de sa succursale newyorkaise afin de convertir les donations reçues hors du Pakistan en dollars américains. Il a été présumé que la Banque était en mesure de savoir et d'empêcher les transferts d'argent.

En janvier 2021, l'action a été essentiellement rejetée pour non-conformité aux exigences de rédaction des procédures civiles applicables. Par la suite, trois plaintes supplémentaires qui ont été modifiées ont été déposées et rejetées, et la quatrième plainte a finalement été rejetée par le tribunal conformément à la Demande de rejet de la plainte de la Banque. Les demandeurs n'avaient en définitive pas présenté un dossier à charge de la Banque suite à la nature infondée et injustifiée des plaintes.

Les demandeurs ont fait appel du rejet de la demande, et NBP a déposé un mémoire en réponse, et l'affaire est pendante.

Vu le fonds de l'appel, la direction est confiante dans le fait que l'appel sera jugé en faveur de la Banque, et donc aucune provision n'a été faite dans les présents états financiers consolidés.

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>27. MARGES/RENDEMENTS/INTERETS PERCUS</b>			
Sur :			
a) Prêts et avances		<b>141 345 000</b>	87 349 028
b) Investissements		<b>348 343 571</b>	139 163 731
c) Prêts aux institutions financières		<b>13 004 206</b>	4 057 559
d) Soldes auprès des banques		<b>883 138</b>	1 481 927
		<b>503 575 915</b>	232 052 245
<b>28. MARGES/RENDEMENTS/INTERETS DEBITEURS</b>			
Dépôts		<b>209 559 709</b>	87 831 336
Emprunts		<b>5 116 553</b>	6 838 985
Coût des swaps de devises sur les dépôts de devises / emprunts		<b>10 026 057</b>	8 018 491
Charges financières sur le passif locatif lié au droit d'utilisation de l'actif		<b>877 000</b>	801 299
Titres reçus dans le cadre de contrats de mise en pension		<b>160 894 929</b>	30 794 533
		<b>386 474 248</b>	134 284 644
<b>29. PRODUITS DE COMMISSIONS ET D'HONORAIRES</b>			
Frais des clients bancaires de la succursale		<b>1 644 009</b>	1 211 530
Frais liés au financement du consommateur		<b>525 249</b>	764 985
Frais liés aux cartes (cartes de débit)		<b>2 372 961</b>	1 751 172
Frais liés au crédit		<b>399 736</b>	273 464
Frais bancaires d'investissement		<b>767 814</b>	769 417
Commission sur le commerce		<b>2 120 399</b>	1 947 306
Commission sur les garanties		<b>742 496</b>	459 515
Commission sur la gestion de la trésorerie		<b>53 907</b>	95 276
Commission sur les envois de fonds, notamment les envois de fonds nationaux		<b>1 648 416</b>	1 756 353
Commission sur la bancassurance		<b>308 736</b>	332 743
Commission sur les opérations du gouvernement		<b>10 506 945</b>	8 408 285
Frais de gestion & droit d'entrée		<b>1 307 353</b>	1 239 014
Revenu de courtage		<b>72 177</b>	123 673
Autres		<b>87 202</b>	67 652
		<b>22 557 400</b>	19 200 385
<b>30. PLUS-VALUE SUR LES TITRES - NET</b>			
Réalisée	30.1	<b>1 746 693</b>	6 324 359
Latente - détenue à des fins de transactions	10.1	<b>(1 065 797)</b>	(121 834)
Latente – vente à découvert		<b>442 320</b>	-
		<b>1 123 216</b>	6 202 525
<b>30.1 Plus-value réalisée sur :</b>			
Titres du Gouvernement Fédéral		<b>121 098</b>	1 065 169
Actions et fonds mutuels		<b>1 625 517</b>	5 152 046
Ijarah Sukuks		-	10 809
Titres étrangers		<b>78</b>	96 335
		<b>1 746 693</b>	6 324 359

	Note	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
<b>31. AUTRES REVENUS</b>			
Loyers d'immeubles		<b>33 455</b>	55 550
Plus-value sur cession d'immobilisations - net		<b>17 005</b>	71 702
Charges postales, SWIFT et autres charges recouvrées/contreséances		<b>48 716</b>	23 450
Créances provenant de la compagnie d'assurance		-	4 355
Indemnités pour remboursements différés	31.1	<b>1 588 150</b>	1 664 879
Plus-value sur la décomptabilisation du droit d'utilisation des actifs		<b>1 690</b>	12 378
Somme d'argent des appels d'offre		<b>576</b>	2 082
Commission sur les soumissions non concurrentielles IPS		<b>5 599</b>	-
Gain sur la cession de filiale et succursale		<b>67 007</b>	-
Autres		<b>27 900</b>	21 867
		<b>1 790 098</b>	1 856 263

**31.1** Ces montants représentent les indemnités pour remboursements différés déterminés en vertu de la Section 171 de l'Ordonnance de 2001 sur l'Impôt sur le revenu.

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>32. CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>32.1</b>	<b>49 591 298</b>
<b>Charges immobilières</b>		37 750 321
Loyer et taxes		<b>1 149 827</b>
Assurance		<b>66 842</b>
Charges		<b>2 176 886</b>
Sécurité (dont gardiens)		<b>3 654 635</b>
Réparations et maintenance (dont frais de gardiennage)		<b>1 158 187</b>
Dépréciation		<b>458 220</b>
Dépréciation des actifs non bancaires		<b>15 717</b>
Dépréciation des actifs Ijarah		<b>53 953</b>
Dépréciation de ROUA		<b>2 306 599</b>
		<b>11 040 866</b>
<b>Charges informatiques</b>		8 722 771
Maintenance logicielle		<b>1 958 366</b>
Maintenance matérielle		<b>121 317</b>
Dépréciation		<b>393 592</b>
Amortissement		<b>365 818</b>
Charges réseau		<b>763 928</b>
Services de gestion informatique		<b>1 576 444</b>
		<b>5 179 465</b>
		3 214 765

Note	2022	2021
	(En milliers de roupies)	
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Honoraires et indemnités des administrateurs	<b>25 772</b>	25 431
Honoraires et indemnités des administrateurs – Filiales	<b>13 265</b>	14 242
Honoraires et indemnités du Conseil Shariah	<b>16 667</b>	12 563
Frais professionnels et juridiques	<b>1 215 057</b>	1 376 323
Coûts des services sous-traités	<b>702 378</b>	641 428
Déplacement et mutation	<b>1 287 738</b>	826 568
Charges de règlement NIFT	<b>218 640</b>	177 432
Dépréciation	<b>1 561 239</b>	1 700 068
Formation et développement	<b>55 923</b>	63 052
Frais de coursier et de poste	<b>314 401</b>	222 069
Communication	<b>580 056</b>	372 283
Articles de papeterie et impression	<b>1 359 965</b>	1 344 782
Marketing et publicité	<b>936 407</b>	371 405
Donations	<b>109 076</b>	9 197
Honoraires des commissaires aux comptes	<b>246 015</b>	188 304
Déficit des immobilisations / actifs non bancaires	<b>141 403</b>	18 833
Charges financières liés aux actifs loués	<b>72 086</b>	44 317
Divertissement	<b>273 283</b>	270 757
Compensation, vérification et redevance	<b>532 198</b>	306 104
Souscription	<b>1 125</b>	1 278
Courtage	<b>105 290</b>	134 916
Assurance générale	<b>572 536</b>	467 891
Frais liés aux véhicules	<b>278 756</b>	173 999
Frais de garantie premium	<b>1 813 582</b>	1 571 107
Réparation & Maintenance générale	<b>945 805</b>	710 695
Autres	<b>397 992</b>	326 271
<b>Total</b>	<b>13 776 655</b>	11 371 315
	<b>79 588 284</b>	61 059 172

**32.1 Frais de rémunération totale**

Rémunération de la direction

i) Fixe

ii) Variable

dont :

a) Primes sous forme numéraire, etc.

Charges du régime à prestations définies

Charges du régime à prestations définies – filiales

Loyer et maintenance

Services d'utilité publique

Médical

Transport

Adhésion club et abonnement

Allocation à l'éducation

Assurance

Honoraires au personnel et au bien-être du personnel

Heures supplémentaires

Indemnités pour mission spéciale

Indemnités de nettoyage

Indemnités essentielles

Indemnités pour zone non attractive

Encaissement de congés

Indemnités d'enseignement

Prime à la mobilisation des dépôts CASA

Indemnités repas

Uniformes

Indemnités pour inflation

Indemnités samedi

Indemnités hiver rude

Indemnités Hill

Indemnités pour réapprovisionnement en liquidités des distributeurs automatiques

Indemnités PhD

Autres prestations de pension pour les succursales internationales

Remboursement des frais de visa, etc.

Frais de recrutement

Assistance aux congés

Autres

**15 919 747**

8 340 084

**5 158 442**

4 513 291

**8 354 267**

7 406 457

**72 269**

55 445

**5 980 507**

5 415 505

**2 139 441**

1 988 327

**3 885 392**

3 466 641

**3 749 778**

3 366 477

**140 451**

197 923

**1 443 112**

1 455 624

**485 749**

350 235

**262 284**

208 592

**45 255**

44 249

**2 408**

139

**15 044**

16 590

**71 914**

72 813

**61 969**

56 898

**12 967**

9 775

**10 590**

10 392

**23 739**

20 473

**249 065**

255 290

**62**

1 265

**840 224**

-

**149 162**

93 449

**54 659**

50 849

**35 176**

28 825

**14 977**

7 500

**10 441**

5 353

**85 969**

79 772

**13 620**

8 155

**7 732**

5 427

**-**

17 983

**294 886**

200 523

**49 591 298**

37 750 321

**49 591 298**

37 750 321

**32.2** Ce montant inclut 3 422 millions de roupies (2021 : 3 422 millions de roupies) de prime d'assurance sur l'assurance de responsabilité civile des administrateurs.

**32.3** Le total des frais pour l'exercice inclus dans les autres charges d'exploitation liées aux activités sous-traitées s'élève à 702,4 millions de roupies (2021 : 640,8 millions de roupies). Sur ce total, 693,2 millions de roupies (2021 : 631,7 millions de roupies) concernent le paiement à des sociétés immatriculées au Pakistan, et 9,1 millions de roupies (2021 : 9,1 millions de roupies) concernent le paiement à des sociétés immatriculées hors du Pakistan. Le total des frais des activités sous-traitées au titre de l'exercice attribué aux parties liées est nul (2021 : nul). La sous-traitance aura la même signification que ce qui est indiqué à l'Annexe I de la Circulaire BPRD n° 06 de 2017. Les accords de sous-traitance du matériel ainsi que la nature de leurs services sont comme suit :

Dénomination de la société	Nature des services	2022	2021
		(En milliers de roupies)	
HTECH Solutions (Private) Limited	Gestion du centre d'appel	81 962	94 770
		81 962	94 770

Au cours de l'exercice, les services sous-traités ont été engagés pour les ventes, les services de centre d'appel, le support informatique, la saisie de données, les services de protocole, les services de recouvrement, les services de conciergerie et de nettoyage et les services d'ingénierie et d'entretien de l'ascenseur.

**32.4 Les donations incluent les montants suivants de plus de 500 000 roupies :**

<b>Description</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>	
Fonds d'aide humanitaire inondation du Premier Ministre 2022	2 000	-
Family Educational Services Foundation (FESF)	17 000	-
Sanjan Nagar Public Education Trust (SNPET)	10 000	-
Layton Rahmatullah Benevolent Trust (LRBT)	5 000	-
Thardeep Microfinance Foundation (TMF)	6 000	-
Programmes de développement de la communauté rurale (RCDP)	4 000	-
Fonds d'aide humanitaire inondation du Premier Ministre 2022	50 000	-
Namal Education Foundation (NEF)	5 197	5 197
Institut de la technologie et des sciences de l'ingénieur de Ghulam Ishaq Khan	9 879	-
The Patients' Behbud Society for AKUH	-	1 000
Conseil hindou du Pakistan	-	1 000
Tehzibul Akhlaq Trust	-	2 000
	<b>109 076</b>	<b>9 197</b>

**32.4.1** Aucun des Administrateurs, des actionnaires des Sponsors et des cadres ou leurs conjoints n'a de lien avec les bénéficiaires.

	<b>Yousuf Adil</b>	<b>A.F. Ferguson &amp; Co.</b>	<b>Total 2022</b>	<b>Total 2021</b>
	<b>(En milliers de roupies)</b>			
<b>32.5 Honoraires des commissaires aux comptes</b>				
Honoraire d'audit	7 471	7 471	14 942	12 452
Vérification des états financiers intérimaires	2 614	2 614	5 228	4 356
Honoraire d'audit des succursales nationales	6 072	6 072	12 144	10 120
Certificats spéciaux	16 157	16 157	32 314	26 928
	1 136	1 136	2 272	2 272
Autres certificats spéciaux et divers services de conseil	17 293	17 293	34 586	29 200
Taxe sur les ventes	5 162	15 577	20 739	5 662
Débours	2 406	3 718	6 124	3 508
	4 500	4 500	9 000	9 000
Honoraire d'audit des succursales étrangères, y compris services de conseil et débours	29 361	41 088	70 449	47 370
Honoraire d'audit des filiales, y compris débours	-	-	171 960	136 240
	-	-	3 606	4 694
	<b>29 361</b>	<b>41 088</b>	<b>246 015</b>	<b>188 304</b>

	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>(En milliers de roupies)</b>	
<b>33. AUTRES CHARGES</b>			
Pénalités imposées par la State Bank of Pakistan		72 347	343 698
Pénalités imposées par d'autres autorités de réglementation (Banque centrale de succursales internationales)		279	2 765
Pénalités imposées par d'autres autorités de réglementation (autorités des filiales)		222	516
		<b>72 848</b>	<b>346 979</b>
<b>34. PROVISIONS ET PASSATIONS EN CHARGES - NET</b>			
Provisions pour dépréciation des investissements	10.3	4 376 278	523 278
Provisions pour prêts et avances	11.4	8 011 799	11 003 313
Provisions pour d'autres actifs	16.5.1	562 955	70 781
Provisions pour risques	22.1	165 423	53 239
Provisions pour lettre de placement		-	(2 000)
Provisions pour solde avec une autre banque		-	10 714
		<b>13 116 455</b>	<b>11 659 325</b>
<b>35. FISCALITE</b>			
Courant		31 946 150	27 109 380
Exercice précédent		3 828 030	-
Différé		(3 126 041)	(2 077 680)
		<b>32 648 139</b>	<b>25 031 700</b>

**35.1** Le montant des impôts courants inclut une somme de zéro roupie (2021 : 0 roupie) au titre des succursales étrangères.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	(En milliers de roupies)	
<b>35.2 Relation entre la charge d'impôt et le bénéfice comptable</b>		
Résultat comptable avant impôt	63 597 150	53 792 081
Impôt sur le revenu au taux légal de 39 % (2021 : 35 %)	24 802 889	18 827 229
Super taxe au taux légal de 10 % (2021 : 4 %)	6 273 716	2 114 416
Augmentation / (diminution) de l'impôt découlant de :		
Eléments inadmissibles	35 587	3 948 871
Imposition de l'exercice précédent	3 828 030	-
Impact du changement du taux d'imposition	(2 075 075)	-
Taux augmenté sur les Titres d'Etat	-	832 181
Taux réduit sur PME / hébergement	(87 432)	(96 438)
Autres	(129 575)	(594 558)
<b>Impôt dû au titre de l'exercice en cours et des exercices antérieurs</b>	<b>32 648 139</b>	25 031 700

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>36. BENEFICE PAR ACTION ORDINAIRE</b>		
Bénéfice de l'exercice (en milliers de roupies)	30 834 587	28 600 461
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	2 127 513	2 127 513
Bénéfice par action ordinaire (roupies)	14,49	13,44
<b>37. BENEFICE DILUE PAR ACTION</b>		
Bénéfice de l'exercice (en milliers de roupies)	30 834 587	28 600 461
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (ajusté pour les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives) (en milliers)	2 127 513	2 127 513
Bénéfice dilué par action (roupies)	14,49	13,44

### **Rapport de gestion**

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse de la succursale à Paris : 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.